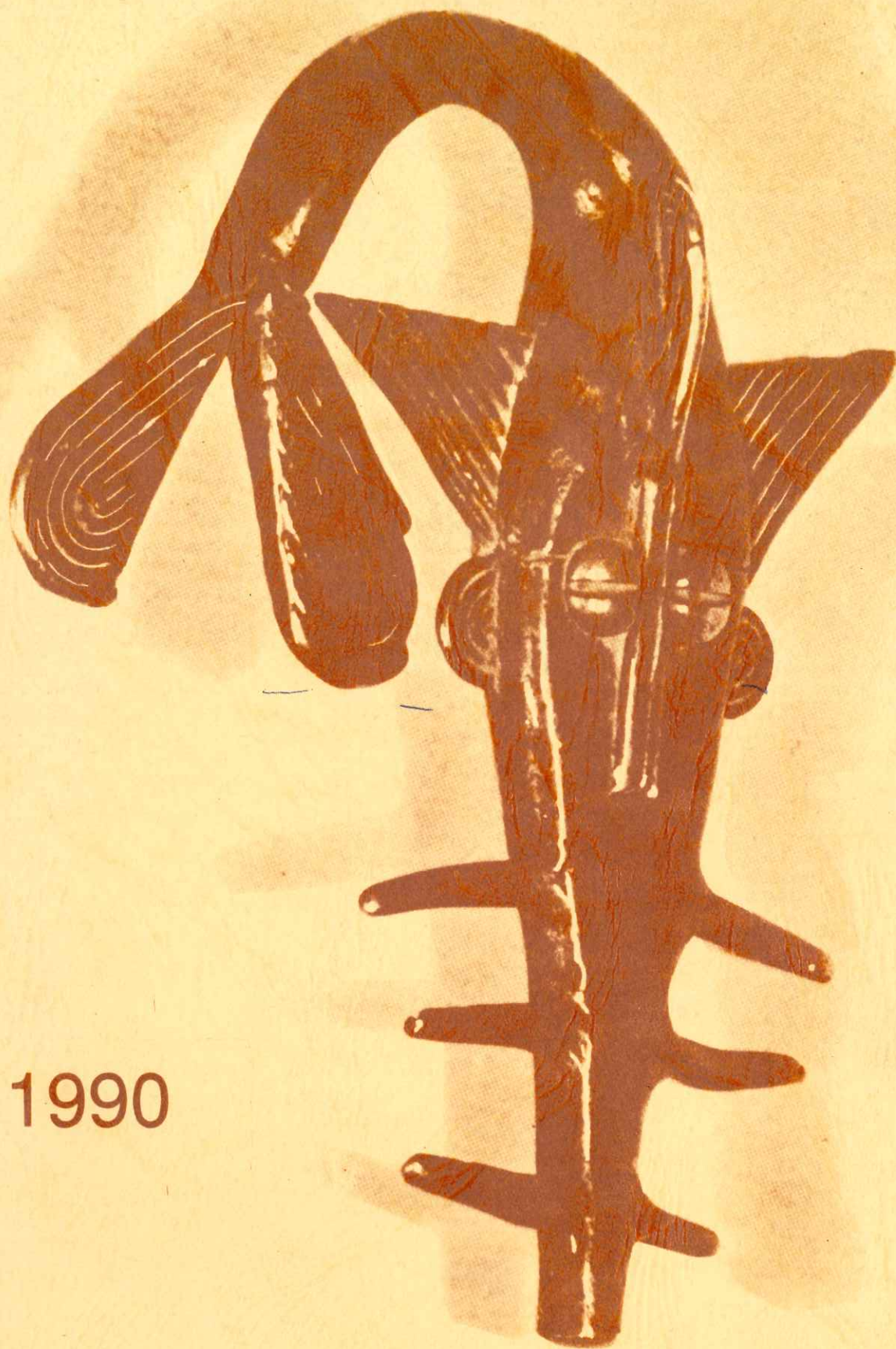




1990

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

rapport annuel
1990

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, dont le vingt-huitième exercice d'activité est ici retrace, est l'organisme public international constitue par sept États de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA).

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, groupe les sept Républiques suivantes :

BÉNIN

MALI

BURKINA

NIGER

CÔTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

TOGO

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1990

PRÉSIDENT : M. Idelphonse LEMON
Ministre des Finances
de la République du Bénin

République du Bénin

M. Idelphonse LEMON, Ministre des Finances, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'U.M.O.A.
M. Paul DOSSOU, Ministre du Plan et de la Statistique.

Burkina Faso

Mme Bintou SANOGHO, Ministre des Finances.
M. Frédéric Assomption KORSAGA, Ministre du Plan et de la Coopération.

République de Côte d'Ivoire

M. Daniel Kablan DUNCAN, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Oumar DIARRA, Ministre de l'Industrie et du Plan.

République du Mali

M. Tiéna COULIBALY, Ministre des Finances et du Commerce.
M. Souleymane DEMBÉLÉ, Ministre du Plan.

République du Niger

M. Wassalké BOUKARY, Ministre des Finances.
M. Almoustapha SOUMAÏLA, Ministre du Plan.

République du Sénégal

M. Moussa TOURE, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Cheikh Hamidou KANE, Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de l'Intégration économique africaine.

République togolaise

M. Komla ALIPUI, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Barry Moussa BARQUE, Ministre du Plan et des Mines.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1990

PRÉSIDENT : M. Alassane D. OUATTARA
Gouverneur de la Banque centrale

République du Bénin

M. Joseph FANOU, Directeur de la Monnaie et du Crédit au Ministère des Finances.
M. Justin NOUNAWON, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère des Finances.

Burkina Faso

M. Hyacinthe KÉRÉ, Secrétaire général du Ministère du Plan et de la Coopération
M. Guebrila OUEDRAOGO, Directeur du Trésor au Ministère des Finances.

République de Côte d'Ivoire

M. N'Golo COULIBALY, Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor au Ministère de l'Économie et des Finances.
M. Jean-Baptiste GOMIS, Directeur de la Gestion des Dépôts à la Caisse Autonome d'Amortissement.

République du Mali

M. Ibrahima Bocar BA, Directeur du Cabinet du Ministre des Finances et du Commerce.
M. Souleymane KONÉ, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère des Finances et du Commerce.

République du Niger

M. Adamou SALIFOU, Secrétaire général du Ministère des Finances.
M. Saïdou SOULEYMANE, Secrétaire général du Ministère du Plan.

République du Sénégal

M. Mamadou Lamine LOUM, Trésorier général.
M. Mame Cor SÈNE, en fonction à la Délégation au Plan et aux Politiques Économiques.

République togolaise

M. Batcham Ségoun TIDJANI-DOURODJAYE, Secrétaire général du Ministère de l'Économie et des Finances.
M. Le Commandant Bléza SOGOYOU, Directeur général des Douanes au Ministère de l'Économie et des Finances.

République française

M. Jean-Claude TRICHET, Directeur du Trésor au Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget.
M. Jean-Claude FAURE, Directeur du Développement au Ministère de la Coopération et du Développement.

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS

Gouverneur : M. Alassane D. OUATTARA
Vice-Gouverneur : M. Ousmane OUÉDRAOGO
Vice-Gouverneur : M. Oumarou SIDIKOU
Secrétaire Général : M. Marcel Mensah KODJO
Secrétaire Général : M. Mandé SIDIBÉ
Conseiller Spécial du Gouverneur : M. Boukary ADJI
Conseiller Spécial du Gouverneur : M. Charles Konan BANNY
Conseiller Spécial du Gouverneur : M. Jacques DIOUF

Directeur au Secrétariat Général, chargé de la Politique Monétaire : M. Abderrahmane ALFIDJA
Directeur au Secrétariat Général, chargé de l'Administration Générale : M. Fidèle HIEN

DIRECTIONS CENTRALES

Directeur Central de la Comptabilité et du Budget par intérim : M. Bernard KONAN
Directeur Central du Crédit et de la Surveillance Bancaire : M. Emmanuel NANA
Directeur Central de l'Émission et des Opérations Financières : M. Tiémoko KONÉ
Directeur Central des Études et de la Prévision : M. Mbaye Diop SARR
Directeur Central de la Formation Professionnelle : M. Lansina BAKARY
Directeur Central de l'Inspection : M. Guy POGNON
Directeur Central du Patrimoine et de l'Informatique par intérim : M. Albert GRIMAUD
Directeur Central des Relations Internationales par intérim : M. Latégan D. LAWSON
Directeur Central des Ressources Humaines par intérim : M. Marcel Mensah KODJO
Bureau des Conseils et Communications : Mme Elisabeth DIAW POTIN.

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur national pour le Bénin : M. Gilbert MEDJE
Directeur national pour le Burkina : M. Moussa KONÉ
Directeur national pour la Côte d'Ivoire : M. Charles Konan BANNY
Directeur national pour le Mali : M. Younoussi TOURÉ
Directeur national pour le Niger : M. Mamadou DIOP
Directeur national pour le Sénégal : M. Papa Ousmane SAKHO
Directeur national pour le Togo : M. Yao Messan AHO

SIÈGE SOCIAL

Dakar, avenue Abdoulaye FADIGA
Boîte Postale : 3108
Téléphone : 23.16.15 - 23.10.42 - 23.45.01
Télex : 21530, 21597, 21815 et 21833 BCEAO SG
Téléfax : 23 93 35

BUREAU A L'EXTÉRIEUR DE L'UNION FRANCE

Paris, 29, rue du Colisée (75008)
Téléphone : 42.25.71.60
Adresse télégraphique : Instemafoc Paris
Télex : BCEAO 650087 F
Téléfax : 42 56 00 37

N.B. Liste des Membres du Gouvernement ainsi que des Directeurs Centraux et Nationaux au 30 septembre 1990.

DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

BÉNIN

Cotonou, zone portuaire, Avenue d'ORNANO
(Route Inter-État N° 11)

Boîte Postale : 325

Téléphone : 31.24.66 - 31.23.20 et 31.37.82

Adresse télégraphique : Instemafoc Cotonou

Télex : 5211 BCEAO CTNOU

Téléfax : 31 24 65

Parakou (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 201

Téléphone : 61.03.25 et 61.03.29

Télex : 5099 BCEAO PKOU

BURKINA

Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel Nasser

Boîte Postale : 356

Téléphone : 30.60.15 - 30.60.16 et 30.60.17

Adresse télégraphique : Instemafoc Ouagadougou

Télex : BCEAO 5205 BF

Téléfax : 31 01 22

Bobo-Dioulasso (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 603

Téléphone : 98.02.29 et 98.02.32

Adresse télégraphique : Instemafoc Bobo

Télex : BCEAO 8228 BF

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, Angle Boulevard Botreau-Roussel
et Avenue Delafosse

Boîte Postale : 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : 21.04.66 et 21.90.70

Adresse télégraphique : Instemafoc Abidjan

Télex : BC ABJ CI 23474, 23761, 22601

Téléfax : 22 28 52

Abengourou (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 905

Téléphone : 91.37.15, 91.38.15 et 91.39.15

Télex : 59 103 BCEAO-CI

Bouaké (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 773

Téléphone : 63.33.13 et 63.33.14

Adresse télégraphique : Instemafoc Bouaké

Télex : 69109 BCEAO-CI

Korhogo (agence auxiliaire)

Boîte postale : 54

Téléphone : 86.01.10 et 86.01.11

Télex : 63106 BCEAO-CI

Man (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 1017

Téléphone : 79.02.67

Télex : 89106 BCEAO-CI

San Pedro (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 387

Téléphone : 71.21.74

Télex : 99130 BCEAO-CI

MALI

Bamako

Boîte Postale : 206

Téléphone : 22.37.56 et 22.37.57

Télex : BCEAO 2574 MJ

Téléfax : 22 47 86

Mopti (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 182

Téléphone : 43.01.02 et 43.05.65

Télex : BCEAO MPT 8001 MJ

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste

Boîte Postale : 487

Téléphone : 72.24.91 et 72.24.92

Adresse télégraphique : Instemafoc Niamey

Télex : BCEAO 5218 NI

Téléfax : 73 47 43

Maradi (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 265

Téléphone : 41.00.96

Télex : BCEAO M 8244 NI

Zinder (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 133

Téléphone : 51.00.92

Adresse télégraphique : Instemafoc Zinder

Télex : BCEAO 8226 ZNI

SÉNÉGAL

Dakar, Boulevard du Général de Gaulle

angle Triangle Sud

Boîte Postale : 3159

Téléphone : 23.13.30 et 23.53.84

Adresse télégraphique : Instemafoc Dakar

Télex : 21 839 BCEAO SG

Téléfax : 23 57 57

Kaolack (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 79

Téléphone : 41.13.86 et 41.13.87

Adresse télégraphique : Instemafoc Kaolack

Télex : 74071 BCEAO SG

Ziguinchor (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 317

Téléphone : 91.10.39

Télex : 73027 BCEAO SG

TOGO

Lomé, Rue des NIMES

Boîte Postale : 120

Téléphone : 21.25.12, 21.53.84 et 21.25.11

Adresse télégraphique : Instemafoc Lomé

Télex : 5216 BCEAO TO

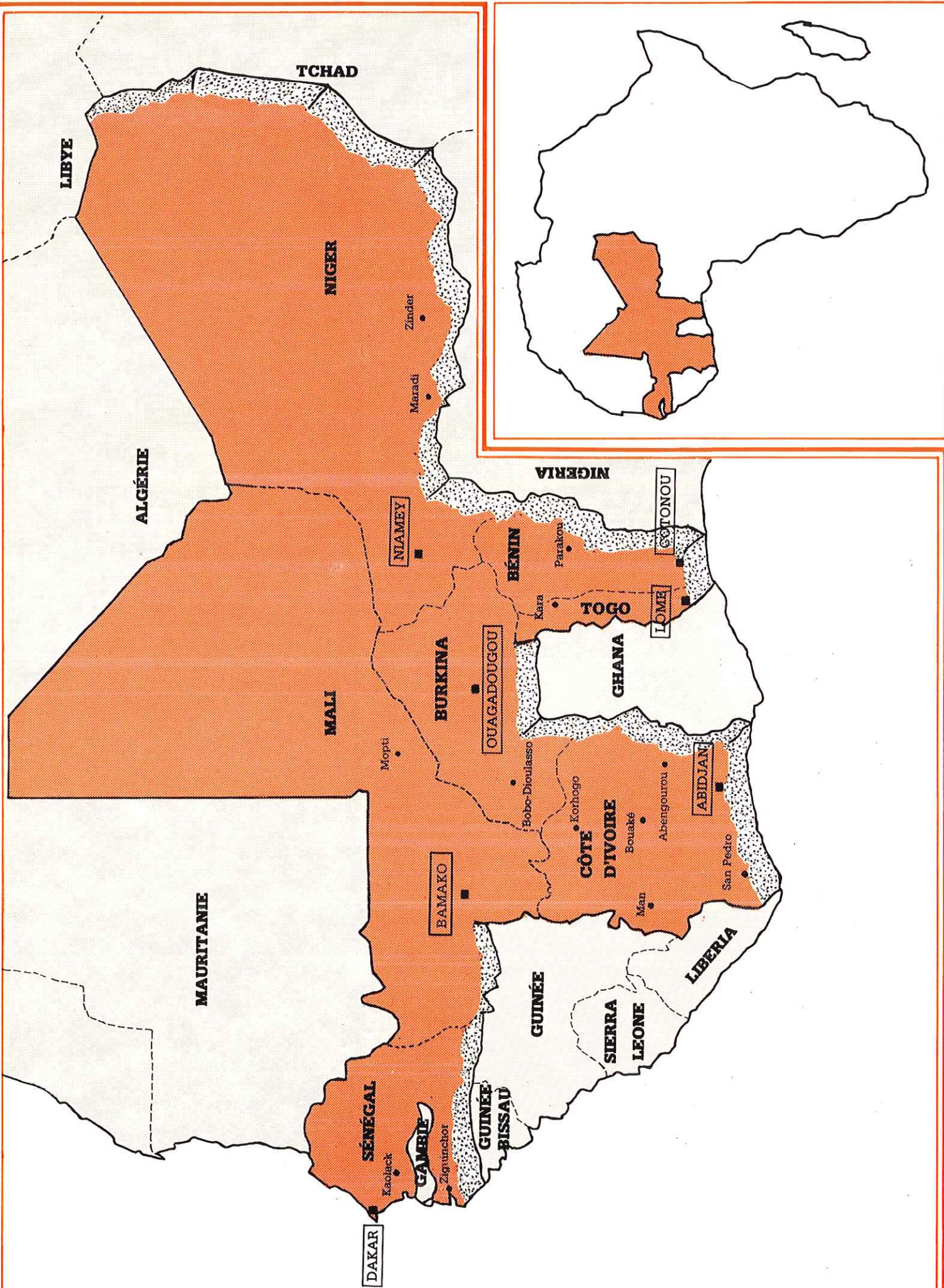
Téléfax : 21 76 02

Kara (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 75

Téléphone : 60.60.79 et 60.61.37

Télex : 7202 BCEAO



SOMMAIRE

LETTRE INTRODUCTIVE DU GOUVERNEUR DE LA B.C.E.A.O.....	13
--	----

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER.....	19
--	----

1. ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR.....	21
---------------------------------	----

1.1. Conjoncture économique internationale.....	21
---	----

1.2. Marché des changes	23
-------------------------------	----

1.3. Marchés des matières premières.....	26
--	----

1.4. Financements extérieurs	28
------------------------------------	----

2. ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR	32
----------------------------------	----

2.1. Généralités.....	32
-----------------------	----

2.2. Production.....	32
----------------------	----

2.3. Revenus et prix.....	35
---------------------------	----

2.4. Finances publiques et dette extérieure	36
---	----

LA MONNAIE ET LE CRÉDIT	43
-------------------------------	----

1. POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CRÉDIT	45
---	----

1.1. Objectifs généraux.....	45
------------------------------	----

1.2. Moyens.....	46
------------------	----

2. ÉVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES.....	49
2.1. Avoirs extérieurs et balances des paiements	49
2.2. Crédit intérieur.....	53
2.3. Masse monétaire	61
2.4. Épargne collectée par les banques et les caisses d'épargne	64
2.5. Concours de la Banque centrale.....	65
2.6. Base monétaire	76

AUTRES ACTIVITÉS DE LA BANQUE CENTRALE..... 81

1. GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	83
1.1. Prélèvements et versements aux guichets	83
1.2. Composition de la circulation fiduciaire.....	84
2. EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS À L'INTÉRIEUR DE L'U.M.O.A.	86
2.1. Mouvements de billets entre agences.....	86
2.2. Dispositions entre les pays de l'U.M.O.A.....	87
3. EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS AVEC L'EXTÉRIEUR.....	89
3.1. Opérations sur billets	89
3.2. Transferts scripturaux	90
4. ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE ET DES CHANGES	91
4.1. Évolution du réseau bancaire	91
4.2. Programme d'assainissement des banques	92
4.3. Activités des chambres de compensation.....	92
4.4. Dispositions réglementaires.....	93

5. COOPÉRATION MONÉTAIRE	94
5.1. Relations avec le Fonds Monétaire International	94
5.2. Relations avec les autres institutions	95
 L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE	99
1. FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES	101
2. PERSONNEL ET SERVICES	105
2.1. Organigramme de la Banque	105
2.2. Personnel et formation	106
2.3. Informatisation de la Banque centrale	108
2.4. Réseau	108
3. LES COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE	109
3.1. Analyse du bilan	109
3.2. Compte de résultat	113
3.3. Contrôle des comptes	115
 ANNEXE STATISTIQUE	123

LETTRE INTRODUCTIVE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

L'exercice 1989 - 1990 de la Banque centrale marque le début de la mise en oeuvre d'un nouveau dispositif de gestion monétaire accordant une large place aux mécanismes de marché dans la régulation des agrégats monétaires. Le présent rapport d'activité de la B.C.E.A.O. constitue de ce fait un rapport charnière. Il reflète la rénovation complète de ses règles d'intervention à laquelle l'Institut d'émission vient de procéder, en vue de renforcer l'efficacité de l'action monétaire et de l'adapter aux nouvelles orientations des politiques économiques des États ainsi qu'aux profondes mutations de l'environnement international. L'exercice sous revue a également été marqué par la décision prise par le Conseil des Ministres de l'Union de créer la Commission Bancaire de l'U.M.O.A., organe supranational, doté des pouvoirs nécessaires à l'exercice d'un contrôle efficace de l'activité bancaire.

Ces importantes innovations sont intervenues dans un environnement international encore incertain et défavorable à bien des égards. Le marasme persistant des marchés extérieurs de la plupart des produits d'exportation de la zone, accentué par l'atonie de l'activité économique internationale et le ralentissement du commerce mondial a, en effet, de nouveau contrarié le processus d'ajustement des pays de l'Union Monétaire. Dans ce contexte, le produit intérieur brut global de la zone, en fléchissement de 0,6 % en termes réels en 1989, a accusé une contraction préoccupante de 1,9 % en 1990.

Cette dégradation de la situation économique s'est reflétée au niveau des finances publiques, en dépit de la poursuite par les États membres de politiques de rigueur et de l'atténuation du service de leur dette extérieure, à la suite des initiatives prises dans ce domaine par la communauté internationale.

Axée en priorité, comme les années précédentes, sur la reconstitution des réserves de change de l'Union et le redressement du taux de couverture de l'émission monétaire, la politique de la monnaie et du crédit menée par la Banque centrale s'est appuyée sur la mise en oeuvre graduelle, à partir du 2 octobre 1989, d'un nouveau dispositif de gestion monétaire. Celui-ci vise notamment à assurer une meilleure régulation de la liquidité globale, des contreparties saines à l'émission monétaire et une allocation optimale des ressources internes.

L'action menée dans ce cadre par la Banque centrale a favorisé une amélioration du profil des agrégats monétaires. Les réserves officielles de change ont en effet progressé de 77,7 milliards de francs pour se chiffrer à 130,4 milliards au 30 septembre 1990, contribuant à une atténuation de 160,4 milliards de la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires qui s'est située à 446,3 milliards de francs à la fin de l'exercice sous revue. En conséquence, le taux de couverture de l'émission monétaire s'est relevé de 7,8 % à 13,0 % d'une année à l'autre.

Le crédit intérieur s'est établi à 2 353,9 milliards au 30 septembre 1990, accusant ainsi une contraction de 140,1 milliards, résultant du reflux de ses deux composantes. En liaison avec la mobilisation d'importants concours extérieurs en appui aux programmes de restructuration économique, la position nette débitrice des Gouvernements s'est atténuée de 41,5 milliards, pour s'inscrire à 333,5 milliards. Pour le second exercice consécutif, les crédits à l'économie se sont repliés de 98,6 milliards, pour se chiffrer à 2 020,4 milliards, du fait principalement des crédits de campagne. Ceux-ci ont, en effet, fléchi de 72,3 milliards pour se situer à 209,0 milliards par suite de la mise en oeuvre des nouvelles règles d'intervention de la Banque centrale, du reclassement en crédits ordinaires d'anciens concours saisonniers et des mesures prises dans le cadre de l'assainissement des filières agricoles. Les crédits ordinaires se sont, quant à eux, établis à 1 811,4 milliards, enregistrant une régression de 26,3 milliards, imputable à la morosité de l'activité économique et à la constitution de provisions pour créances irrécouvrables.

En liaison avec la baisse du crédit intérieur, la masse monétaire est ressortie à 1906,8 milliards à la fin de l'exercice sous revue, affichant un fléchissement de 1,8 % essentiellement localisé au niveau de la circulation fiduciaire. Celle-ci s'est réduite de 26,6 milliards pour se situer à 510,6 milliards, du fait de la baisse des prix aux producteurs et de la collecte de certaines denrées. Contrairement aux années précédentes, les dépôts en banque ont diminué de 4,2 milliards pour s'inscrire à 1 371,5 milliards.

Les interventions de la Banque centrale se sont établies à 1 036,9 milliards au 30 septembre 1990, marquant une baisse de 1,0 % due aux concours à l'État. Ceux-ci ont régressé de 9,4 % pour se chiffrer à 256,7 milliards, du fait de l'amortissement de certains crédits d'investissement et du recul des découverts en compte courant. Les consolidations additionnelles de crédits primaires gelés ont, par contre, contribué à une progression de 2,2 % des concours aux banques et établissements financiers qui se sont élevés à 780,2 milliards.

Grâce à la maîtrise de ses charges d'exploitation et à la hausse de ses produits, la Banque centrale a amélioré de 28,8 % son résultat durant l'exercice sous revue. Ressorti à 76,0 milliards, le bénéfice net a été affecté exclusivement au renforcement des

fonds propres de l'Institut d'émission, conformément aux directives arrêtées en la matière par les instances de l'Union monétaire.

Au total, les résultats obtenus au plan de la gestion de la monnaie et du crédit apparaissent encourageants. Ils demeurent toutefois fragiles. Aussi convient-il de les consolider, au regard des incertitudes pesant sur l'évolution de l'environnement extérieur et des profondes mutations en oeuvre à l'échelle internationale. Dans cette perspective, il importe que les États membres de l'Union persévèrent dans la voie de l'ajustement, gage de la restauration des bases d'une croissance durable et d'un soutien conséquent des partenaires au développement.

De ce point de vue, la communauté internationale a récemment pris des initiatives positives notamment dans le cadre de la stratégie de la dette. Il reste que le cas particulier des pays à revenus intermédiaires n'a toujours pas fait l'objet de l'examen attentif qu'il mérite.

Le maintien au plan international d'un système commercial ouvert, assurant aux producteurs des débouchés sûrs à des prix rémunérateurs, constitue également un enjeu majeur. C'est dire l'urgence d'une réactivation des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, d'une relance des accords internationaux sur les produits de base et d'une meilleure dotation en ressources des mécanismes de financement compensatoire des baisses de recettes d'exportation.

Au plan intérieur, il importe que les États membres de l'Union monétaire parachèvent le processus de restructuration de leur système bancaire, de manière à restaurer une intermédiation financière saine, améliorer la mobilisation de l'épargne intérieure et son allocation optimale en faveur des secteurs productifs. L'Institut d'émission s'y emploiera résolument en poursuivant la mise en oeuvre de la réforme de ses règles d'intervention.

Il me paraît également urgent que les États membres de l'U.M.O.A. consolident les acquis de leur communauté de monnaie par une intégration poussée de leurs économies. Ceci constitue une exigence majeure, face à l'accélération, au plan mondial, du processus de constitution de vastes blocs et aux sérieux risques de marginalisation auxquels s'exposent les pays qui ne se seront pas engagés à temps dans cette voie.

Charles Konan BANNY

Gouverneur de la Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest
et Président du Conseil d'Administration

Récolte de régimes de palme au Bénin.



**L'environnement économique
et financier**

1 ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

1.1 Conjoncture économique internationale

L'évolution de l'environnement économique international a été marquée en 1990 par la confirmation du ralentissement de la croissance économique, amorcé l'année précédente du fait de la décélération de la consommation privée et des investissements. Les incertitudes induites au second semestre par la crise du Golfe, notamment les craintes d'une résurgence des pressions inflationnistes, se sont traduites par le maintien dans la plupart des pays de politiques monétaires généralement restrictives.

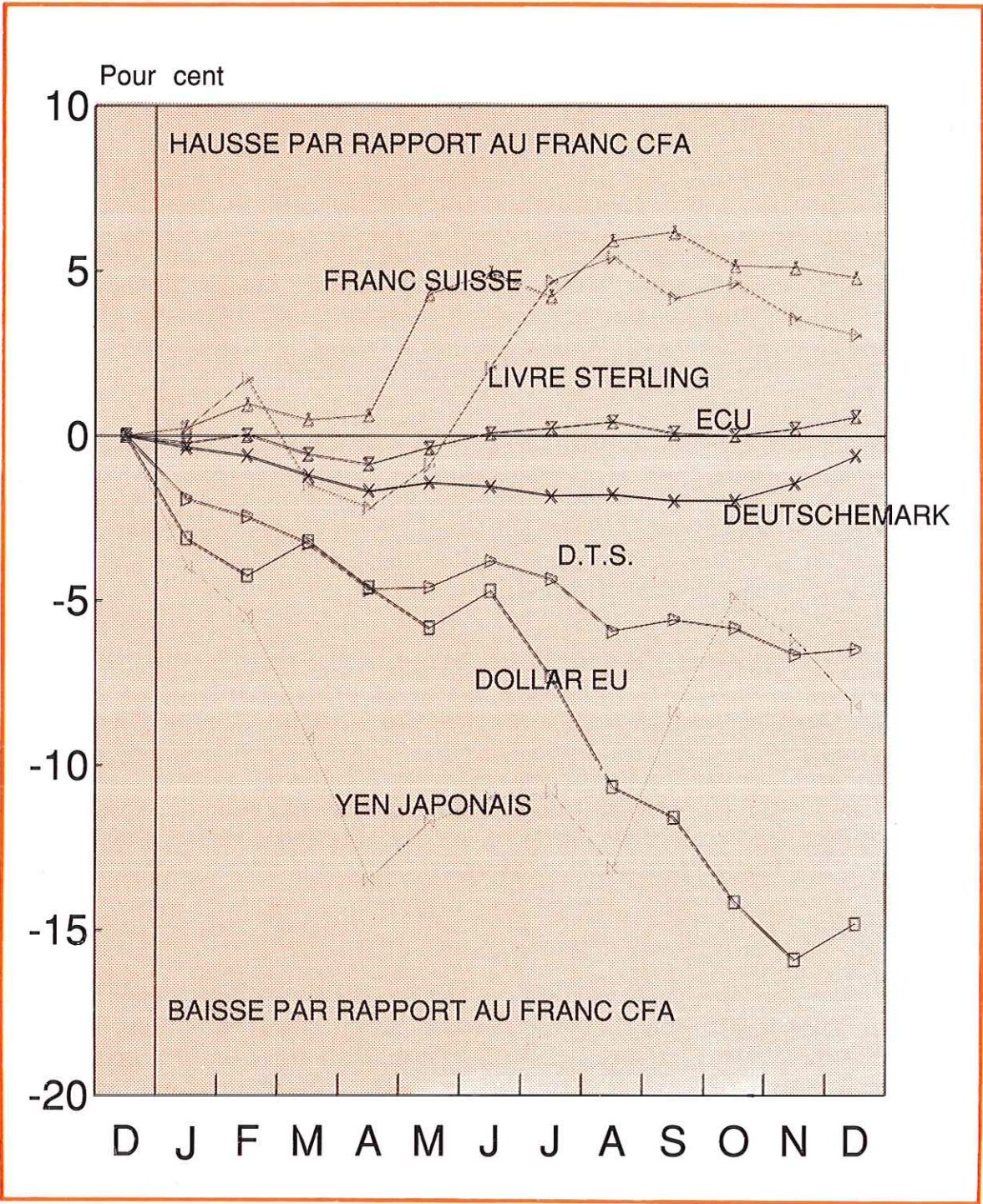
L'orientation des principales places financières a reflété la dégradation des anticipations des agents économiques et la détérioration des perspectives économiques de certains pays. Les marchés boursiers en particulier ont subi d'amples fluctuations, la tendance d'ensemble ayant cependant été à la baisse. Cette situation, combinée à l'impact du marasme du secteur immobilier sur le secteur bancaire de certains pays, a contribué à fragiliser le système financier international.

Dans ce contexte, le taux de croissance des pays industrialisés qui avait atteint 4,5% en 1988 et 3,3 % en 1989 s'est chiffré à 2,5 % en 1990, selon le Fonds Monétaire International. Le ralentissement a été plus perceptible aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne où, du fait de la nette décélération survenue au second semestre, l'expansion du produit national brut a été limitée respectivement à 1,0 % et à 0,6 % au lieu de 2,5 % et de 1,8 % en 1989. Par contre au Japon et en Allemagne, en raison de la vigueur des investissements et de la demande intérieure, la croissance économique est restée dynamique, avec des taux respectifs de 5,6 % et de 4,5 % contre 4,7 % et 3,8 % l'année précédente.

La décélération de l'activité économique, conjuguée à l'afflux des réfugiés en provenance des pays d'Europe de l'Est, s'est traduite par un ralentissement du rythme de résorption du chômage qui a affecté 6,2% de la population active en 1990 contre 6,4 % en 1989 et 6,9 % en 1988.

Les tensions inflationnistes liées à la hausse des coûts salariaux ont été ravivées au second semestre par la flambée des prix du pétrole. Pour l'ensemble des pays industrialisés, le taux d'inflation est ressorti à 4,9 % contre 4,4 % en 1989 et 3,3 % en 1988.

VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU FRANC CFA*



* Variations des taux moyens mensuels par rapport à décembre 1989.

Le ralentissement de l'activité économique s'est reflété sur les échanges internationaux dont l'expansion a été ramenée de 7,1 % en 1989 à 3,9 % en 1990. Cette décélération s'est accompagnée d'une certaine atténuation des déséquilibres commerciaux entre les pays industrialisés. La vigueur de la demande intérieure a, en effet, favorisé une contraction significative des excédents allemand et nippon, au moment où le déficit des Etats-Unis poursuivait son amenuisement, à la faveur de la dépréciation du dollar. Le déficit global de la balance des paiements courants des pays industrialisés s'est toutefois alourdi de 37,5 %, les estimations disponibles le situant à 110,7 milliards de dollars pour l'année 1990 contre 80,5 milliards pour 1989.

Les pays en voie de développement (PVD) ont, quant à eux, continué de se ressentir de la faiblesse persistante des cours des matières premières et du poids encore élevé du service de leur dette extérieure, en dépit des initiatives récemment prises par la communauté internationale dans ce domaine. La progression en volume de leur produit intérieur brut a subi une décélération sensible en se situant à 0,6 % en 1990, contre 3,1% en 1989. Cette contre-performance est à lier au fléchissement de 1,0 % du P.I.B. des pays latino-américains et au ralentissement de celui des pays africains, dont le taux de croissance, ressorti à 3,3 % en 1989, est évalué à 1,9 % en 1990. Les pays asiatiques sont par contre restés dynamiques, leur P.I.B. s'accroissant, pour la seconde année consécutive, de plus de 5,0 %.

Le taux d'inflation de l'ensemble des PVD est estimé au niveau élevé de 117,7 %, en accélération comparé à celui de 105,0 % enregistré en 1989, du fait des évolutions constatées en Amérique Latine. Dans cette zone, en effet, la hausse des prix à la consommation s'est chiffrée à 768,0 % en 1990, au lieu de 533,1 % en 1989. En Afrique, les pressions inflationnistes se sont quelque peu atténuées, les prix de détail s'accroissant de 15,6 % contre 20,0 % l'année précédente. Il en a été de même en Asie où le taux d'inflation est passé de 11,7 % en 1989 à 7,9 % en 1990.

Le déficit de la balance des paiements courants des PVD s'est situé à 8,2 milliards de dollars en 1990, en contraction par rapport à celui de 14,3 milliards enregistré en 1989. Cette amélioration est due exclusivement aux pays du Moyen-Orient dont le compte courant, déficitaire de 0,6 milliard en 1989, a dégagé un surplus de 13,8 milliards de dollars en 1990, à la faveur du renchérissement du pétrole. Le déficit des pays africains s'est atténué en s'élevant à 4,0 milliards en 1990 contre 8,0 milliards l'année précédente. Les pays asiatiques et latino-américains ont, quant à eux, subi un creusement du solde négatif de leur compte courant, passé respectivement de 1,0 à 3,7 milliards et de 8,4 à 12,0 milliards.

1.2 Marchés des changes

La caractéristique marquante des marchés des changes durant l'année 1990 a résidé dans la dépréciation du dollar au profit notamment du deutschemark et du yen, en raison des difficultés du système bancaire américain et des signes de ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis. Le mouvement de repli du "billet vert" a été accentué au second semestre par l'effet conjugué de l'assouplissement de la politique monétaire de la *Réserve Fédérale* soucieuse de relancer l'activité économique et du resserre-

ment des conditions de crédit décidé au Japon et en Allemagne en vue de lutter contre l'inflation.

En dépit de la baisse des tensions liées aux scandales politico-financiers au Japon et des relèvements successifs du taux d'escompte nippon, le cours moyen du yen s'est inscrit en repli par rapport aux devises européennes. Quant au franc suisse, il s'est raffermi vis-à-vis des principales monnaies.

Au sein du *Système Monétaire Européen* (S.M.E.) qui a enregistré le 8 octobre 1990 l'adhésion de la livre sterling, les monnaies sont demeurées relativement stables, malgré l'apparition de certaines tensions liées au raffermissement de la lire italienne et de la peseta espagnole au cours du troisième trimestre et à celui du deutschemark en fin d'année.

Aussi, comparé à celui de l'année 1989, le cours moyen du franc CFA s'est sensiblement raffermi par rapport au dollar et au yen, respectivement de 14,6% et de 18,6%. L'appréciation a été plus modérée face aux devises européennes, à l'exception du franc belge et du franc suisse vis-à-vis desquels le franc CFA s'est légèrement replié.

Le comportement du franc CFA par rapport au DTS s'est également traduit par une appréciation de 9,7%.

En définitive, le taux de change effectif nominal du franc CFA à l'importation et à l'exportation s'est apprécié en moyenne de 3,5% par rapport à l'année 1989.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE MOYENS ANNUELS

	1989	1990	Variations*
<i>Francs CFA par unité monétaire</i>			
	<i>Moyenne sur la période</i>		<i>Pour cent</i>
Droit de Tirage Spécial	408,7	369,2	- 9,7
Unité de Compte Européenne	351,0	346,4	- 1,3
Dollar des Etats-Unis	319,0	272,5	-14,6
Deutschemark	169,7	168,5	- 0,7
Lire Italienne (1.000 unités)	232,5	227,2	- 2,3
Franc Suisse	195,1	196,2	+ 0,6
Livre Sterling	522,5	484,4	- 7,3
Florin Hollandais	150,4	149,6	- 0,5
Franc Belge (100 unités)	809,7	815,0	+ 0,7
Yen Japonais (100 unités)	231,6	188,5	- 18,6
N.B. - Données calculées par la B.C.E.A.O. à partir des cours en francs français des devises concernées, publiés par la Banque de France.			
(*) Le signe (-) traduit une dépréciation de la devise vis-à-vis du franc CFA, le signe (+), une appréciation.			

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE MOYENS TRIMESTRIELS

Année 1989				
	1er trim.	2è trim.	3è trim.	4è trim.
Francs CFA par unité monétaire : Moyenne par période				
Droit de Tirage Spécial	413,9	415,1	409,8	395,7
Unité de Compte Européenne	354,2	351,7	350,4	347,6
Dollar des Etats-Unis	314,7	327,7	325,3	308,3
Deutschemark	170,1	169,3	169,1	170,2
Lire Italienne (1.000 unités)	231,9	232,4	234,7	231,0
Franc Suisse	199,2	193,1	196,1	191,9
Livre Sterling	550,1	531,8	519,2	488,7
Florin Hollandais	150,7	150,2	150,0	150,8
Franc Belge (100 unités)	811,8	808,7	808,0	810,4
Yen Japonais (100 unités)	245,1	237,1	228,6	215,4
Année 1990				
	1er trim.	2è trim.	3è trim.	4è trim.
Francs CFA par unité monétaire : Moyenne par période				
Droit de Tirage Spécial	377,3	370,2	366,7	362,7
Unité de Compte Européenne	345,6	345,2	347,3	347,4
Dollar des Etats-Unis	286,8	282,2	268,0	252,9
Deutschemark	169,6	168,2	167,7	168,5
Lire Italienne (1.000 unités)	228,6	229,0	227,0	224,2
Franc Suisse	190,5	195,6	199,7	198,90
Livre Sterling	475,2	472,9	497,1	492,3
Florin Hollandais	150,5	149,5	148,8	149,5
Franc Belge (100 unités)	812,7	815,4	815,1	816,7
Yen Japonais (100 unités)	194,0	181,9	184,6	193,5
N.B. - Données calculées par la B.C.E.A.O. à partir des cours en francs français des devises concernées, publiés par la Banque de France.				

1.3 Marchés des matières premières

D'une manière générale, les marchés des matières premières se sont ressentis en 1990 du ralentissement de l'activité économique internationale et du tassement corrélatif de la demande dans un contexte d'abondance des disponibilités mondiales. Parmi les denrées exportées par les pays de l'U.M.O.A., seuls l'huile d'arachide et le coton ont bénéficié d'une certaine fermeté de leurs cours. A l'inverse, les velléités de reprise de ceux du cacao ne se sont pas confirmées.

Au total, l'indice des cours en dollars courants des principaux produits d'exportation des pays de l'Union, calculé par la Banque centrale, est ressorti en légère hausse de 2,9 % en 1990, après avoir fléchi de 9,1 % en 1989. La dépréciation du dollar a toutefois imprimé un repli de 12,8 % à l'indice des cours exprimés en francs CFA.

CACAO

Les cours du cacao ont été quelque peu stimulés durant l'année 1990 par les perturbations survenues au niveau des approvisionnements en provenance notamment d'Afrique de l'Ouest. Les velléités de hausse apparues au deuxième trimestre ont cependant été contrariées par l'impact des stocks importants détenus dans les pays consommateurs. Le prix quotidien de l'O.I.C.C. s'est ainsi établi en moyenne à 57,64 cents E.U. par livre, soit une progression de 2,3 %. Compte tenu de la dépréciation du dollar, les cours convertis en francs CFA accusent un recul de 12,6 % pour se situer à 346 francs le kilo.

CAFÉ

La morosité des marchés du café s'est accentuée en 1990, en liaison avec l'absence de clauses économiques dans l'Accord international reconduit en janvier, dans un contexte d'abondance des disponibilités. Les cotations du café robusta en particulier se sont situées en moyenne à 55,00 cents la livre, en forte baisse de 27,5 % comparées à celles relevées l'année précédente. La dépréciation atteint 38,0 % pour les cours exprimés en francs CFA, ressortis à 330 francs le kilo.

COTON

La vigueur de la demande des filatures conjuguée à la baisse des disponibilités mondiales, a de nouveau stimulé le marché du coton en 1990. Les prix ont progressé de 9,0 % à Liverpool pour s'établir en moyenne à 82,71 cents E.U. par livre. Exprimés en francs CFA, ils s'inscrivent à 497 francs le kilo, en retrait de 6,9 %.

OLÉAGINEUX

L'évolution des marchés des produits oléagineux a été contrastée selon les produits. L'huile d'arachide s'est fortement appréciée pour la seconde année consécutive en raison de la persistance du resserrement de l'offre. En accroissement de 24,3 %, les cotations de cette denrée se sont chiffrées en moyenne à 958 dollars E.U. la tonne. La dépréciation du dollar a réduit à 6,1 % la hausse des prix convertis en francs CFA, lesquels sont ressortis à 261 francs le kilo.

Les marchés des produits du palmier sont par contre demeurés orientés à la baisse, en liaison avec le niveau élevé des stocks dans les pays du Sud-Est Asiatique. Les huiles de palme et de palmiste se sont négociées à 292 dollars E.U. et à 340 dollars E.U. la tonne, soit des baisses respectives de 17,0 % et de 28,1 %. Le repli atteint respectivement 29,5 % et 39,1 % pour les cotations en francs CFA qui se sont chiffrées à 79 francs et à 92 francs le kilo.

OR

En dépit des incertitudes liées à la crise du Golfe et des signes de récession aux Etats-Unis, la hausse des cours de l'or a été limitée par l'impact des ventes importantes effectuées par les pays de l'Est, notamment l'Union Soviétique, et la désaffection des investisseurs au profit des placements financiers rendus plus attractifs par le niveau élevé des taux d'intérêt. L'once d'or s'est ainsi négocié en moyenne à 384 dollars contre 381 dollars en 1989.

PHOSPHATES

La bonne orientation des marchés du phosphate, constatée depuis deux ans, s'est confirmée en raison de la vigueur de la demande en Amérique du Nord et en Asie, stimulée par les perspectives d'un accroissement des superficies emblavées. Le prix de référence de l'origine KHOURIGBA s'est maintenu à son niveau antérieur de 40,50 dollars E.U. la tonne.

URANIUM

La demande mondiale d'uranium a poursuivi son fléchissement, en liaison avec l'incapacité de l'industrie nucléaire à dissiper les inquiétudes des populations en matière de sécurité des réacteurs. Ainsi, le prix moyen de cession de l'uranium nigérien est passé de 25.100 francs le kilo à 20.400 francs environ, soit une baisse de 18,7 %.

1.4 Financements extérieurs

Les relations économiques et financières internationales ont été principalement marquées en 1989 par la reconstitution des ressources de l'AID, la signature de la quatrième Convention CEE/ACP et le renforcement de la stratégie de la dette.

1.4.1 Évolution des apports nets de ressources

Les versements nets de ressources financières en faveur des pays en développement se sont chiffrés en 1989 * à 87,5 milliards de dollars E.U, contre 84,5 milliards en 1988, soit une hausse de 3,6 %. Cependant, la part qui revient à l'Afrique est demeurée stable en se situant à 22,3 milliards de dollars, dont 17,8 milliards au profit des pays de l'Afrique subsaharienne.

Les pays de l'U.M.O.A. ont reçu 2,0 milliards de dollars en 1989, soit l'équivalent de 653,3 milliards de francs CFA, montant en diminution de 2,4 % par rapport à 1988.

Les contributions de sources bilatérales se sont établies à 393,9 milliards de francs CFA, en augmentation de 32,3 milliards. Cette évolution est imputable exclusivement aux pays membres du *Comité d'Aide au Développement* (CAD) dont les versements sont passés de 350,6 milliards à 388,6 milliards d'une année à l'autre, les financements nets en provenance des pays arabes ayant diminué.

Parmi les pays membres du CAD, les principaux bailleurs de fonds des Etats de l'Union en 1989 ont été la France, la République Fédérale d'Allemagne, le Japon, l'Italie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Les décaissements nets effectués par la France ont fléchi de 94,5 milliards de francs en 1988 à 78,0 milliards en 1989, soit une baisse de 17,5 %, liée notamment à une accentuation des flux nets négatifs au titre des apports privés. La France, qui a pris d'importantes mesures d'allègement de la dette en faveur des pays en voie de développement (PVD) au cours de ces dernières années, a vu son aide publique au développement (APD) passer de 0,50 % à 0,54 % du PNB.

La RFA se maintient au second rang des donateurs au sein du CAD avec des apports nets de 66,5 milliards, en accroissement de 9,9 % d'une année à l'autre. L'élément don de l'APD de ce pays se situe à 86,4 %, taux inférieur à la moyenne observée dans le groupe.

* Les données détaillées de l'année 1990 ne sont pas disponibles.

Les interventions du Japon, qui avaient diminué de 2,3 % en 1988, se sont accrues de 18,4 % en s'établissant à 51,4 milliards. L'APD a représenté, tout comme l'année précédente, 0,32 % du PNB.

Les ressources allouées à l'Union par l'Italie se sont élevées à 49,1 milliards en 1989, accusant ainsi un recul de 16,5 % contre un quasi-doublement l'année précédente. L'élément de libéralité de l'aide italienne est estimé à 92,6 %.

Le Royaume-Uni a augmenté de manière substantielle sa contribution nette aux pays de l'UMOA en la portant de 25,3 milliards de francs en 1988 à 44,9 milliards en 1989.

Les versements nets des Etats-Unis se sont établis à 42,7 milliards, en retrait de 8,4 % par rapport à ceux de l'année précédente. L'aide de ce pays, caractérisée par un degré de libéralité de 97,5 %, ne représente que 0,15 % de son PNB.

L'aide en provenance des pays arabes a poursuivi son repli pour se situer en 1989 à 5,3 milliards de francs, accusant ainsi une contraction de plus de moitié.

Les financements des organisations internationales ont baissé de 15,8 % en s'établissant à 259,4 milliards contre 307,9 milliards l'année antérieure. La *Communauté Economique Européenne*, avec 89,0 milliards, soit 34,3 % du total des ressources d'origine multilatérale, demeure le principal bailleur de fonds malgré une diminution de 24,8 % de ses versements nets. Les interventions du Groupe de la *Banque Mondiale* sont restées quasi stables en passant de 75,9 milliards à 75,3 milliards. Les apports du Groupe de la *Banque Africaine de Développement* qui avaient sensiblement progressé en 1988, ont diminué de 11,9 milliards en s'inscrivant à 46,1 milliards en 1989. Ceux des agences spécialisées des Nations Unies ont atteint 40,2 milliards, montant en retrait de 3,0 milliards par rapport à celui observé l'année précédente.

Pour 1990, l'évolution de l'aide sera marquée par les répercussions de la crise du Golfe. Toutefois, la mise en oeuvre des nouvelles initiatives en matière de stratégie de la dette devrait se traduire par une nette diminution du service effectif de la dette des PED et permettre un maintien des flux positifs de ressources.

U.M.O.A. - VERSEMENTS NETS DE RESSOURCES DE TOUTES PROVENANCES

	1986	1987	1988	1989
Millions de dollars E.U.				
Pays en développement	72.039,5	67.668,5	84.463,4	87.479,2
dont : - Afrique	17.126,0	16.816,5	22.330,0	22.261,7
- U.M.O.A	2.248,3	2.296,2	2.100,7	2.048,2
Milliards de francs CFA				
U.M.O.A.	717,3	709,9	669,5	653,3
Sources bilatérales	452,6	371,3	361,6	393,9
- Pays du C.A.D.	419,7	353,0	350,6	388,6
dont : - France	218,6	111,1	94,5	78,0
- R.F.A.	46,1	51,7	60,5	66,5
- Japon	20,6	44,4	43,4	51,4
- Italie	45,6	30,4	58,8	49,1
- Royaume-Uni	-0,4	-2,5	25,3	44,9
- Etats-Unis	46,3	49,1	46,6	42,7
- Pays arabes	32,9	18,3	11,0	5,3
Organisations multilatérales	264,7	338,6	307,9	259,4
dont : - C.E.E.	57,0	59,7	118,3	89,0
- Agences Nations Unies	37,2	33,3	43,2	40,2
- F.A.D.	23,4	26,6	25,8	24,1
- B.A.D.	6,9	7,9	32,2	22,0
- B.I.R.D.	20,0	90,7	-8,6	0,3
- A.I.D.	95,9	90,1	84,5	75,0
Sources : O.C.D.E. - B.C.E.A.O.				

1.4.2 Marchés des capitaux

Les taux d'intérêt ont connu une évolution divergente selon les pays. Les conditions de crédit ont été assouplies aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France dans le but de soutenir l'activité économique, tandis qu'elles se durcissaient en Allemagne et au Japon à l'initiative des banques centrales soucieuses de prévenir les risques de dérapage inflationniste.

Aux Etats-Unis, les difficultés du système bancaire et surtout l'entrée en récession de l'économie ont progressivement fait passer les priorités des autorités monétaires de la lutte contre l'inflation à la relance de l'activité économique. Ainsi, de 8,25 % en début d'année, l'objectif assigné au taux des fonds fédéraux a été assoupli à 7,00 %. La *Réserve Fédérale* a également réduit de 0,50 point son taux d'escompte, ramené à 6,50 % à fin décembre 1990. Ce taux était resté inchangé depuis le 24 février 1989.

Au Japon, la Banque centrale a relevé par deux fois son taux d'escompte, en mars et en août 1990, pour le porter de 4,25 % à 6,00 % en vue de lutter contre l'inflation et de freiner les sorties de capitaux.

La *Banque d'Angleterre* a ramené son taux d'intervention à 14,00 % lors de l'entrée, le 8 octobre 1990, de la livre sterling dans le mécanisme de change du *Système Monétaire Européen*, l'abaissant ainsi de 0,875 point par rapport au niveau atteint en octobre 1989. La faiblesse de la livre sterling sur les marchés des changes et le niveau élevé de l'inflation en Grande-Bretagne ont freiné les initiatives de l'institut d'émission visant à assouplir sa politique monétaire dans le but de soutenir l'activité économique en ralentissement sensible.

En France, la faiblesse du franc face au deutschemark au cours du dernier trimestre et le resserrement des conditions du crédit par la Bundesbank ont contrarié la politique de détente menée par la *Banque de France* qui a réduit, à trois reprises, ses taux directeurs de 0,75 point. Ainsi, la dernière baisse, intervenue en novembre, a ramené le taux d'intervention de la *Banque de France* sur appel d'offres et celui sur les prises en pensions de bons du Trésor de 5 à 10 jours, respectivement à 9,25 % et 10,0 %.

En Allemagne, la *Bundesbank* a relevé en novembre 1989 son taux des avances sur titres ou taux lombard de 8,00 % à 8,50 %, en vue de lutter contre la résurgence des tensions inflationnistes.

Sur les marchés internationaux des capitaux, les taux d'intérêt ont connu une certaine volatilité. La tendance d'ensemble des taux à moyen et long terme a cependant été orientée à la hausse, en liaison avec les perspectives de renforcement des pressions inflationnistes.

Le volume total des émissions d'obligations a diminué d'environ 12,0 % par rapport à 1989 pour se chiffrer à 228,8 milliards de dollars E.U. Les obligations internationales, qui avaient soutenu l'activité du marché l'an dernier, ont accusé une baisse sensible, en raison de la déréglementation des marchés financiers nationaux qui a fait perdre à l'euro-marché certains avantages, notamment son "extra-territorialité". Dans le même temps, le secteur des obligations classiques a été assez actif, progressant de 8,5 %.

L'analyse de la répartition par devises des émissions internationales d'obligations révèle un recul sensible de celles libellées en dollars, dont la part est passée de 55,0 % en 1989 à 38,0 % en 1990. A l'inverse les parts des émissions en yen et en deutschemark se sont relevées, respectivement de 7,0 % à 13,0 % et de 6,0 % à 10,0 %. Celles des obligations en livre sterling et en ECU se sont également renforcées pour représenter respectivement 12,0 % et 11,0 % en 1990 contre 9,0 % et 6,0 % l'année précédente.

Le volume des nouveaux concours bancaires a également accusé une baisse imputable aux crédits aux non-résidents et aux autres facilités internationales.

2 ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR

2-1 Généralités

La situation économique des pays membres de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* s'est ressentie au cours de l'année 1990 de la dégradation des conditions climatiques dans la plupart des zones de production, du marasme persistant des marchés internationaux des matières premières ainsi que des incidences de la crise du Golfe.

Les estimations disponibles chiffrent à 1,9 % la contraction du produit intérieur brut réel de la zone, traduisant ainsi une accentuation de la tendance constatée en 1989 avec un repli de 0,6 %.

2.2 Production

2.2.1 Production agricole

La campagne agricole 1989-1990 a été marquée par une dégradation sensible des conditions climatiques, notamment dans les pays du Sahel.

CULTURES D'EXPORTATION

L'évolution des productions de rente a été contrastée durant la campagne sous revue. La commercialisation de l'arachide s'est accrue de 46,1 % pour se chiffrer à 617.300 tonnes du fait essentiellement de la hausse de la collecte intervenue au Sénégal, principal pays producteur.

Les achats de café se sont également inscrits en hausse de 16,9 %, pour s'élever à 297.100 tonnes, en liaison avec la progression de 18,8 % enregistrée en Côte d'Ivoire.

A l'inverse, la collecte de coton-graine, ressortie à 858.500 tonnes, s'est contractée de 8,7 % en raison du repli constaté dans l'ensemble des pays, à l'exception du Burkina où une augmentation de 4,2 % a été observée.

De même, la collecte de cacao s'est repliée dans les deux principaux pays producteurs, pour s'établir à 732.400 tonnes, en recul de 14,6 %.

CULTURES VIVRIÈRES

Les données partielles disponibles sur la production vivrière de la campagne 1989-1990 traduisent une diminution de 9,3 % des récoltes de mil et de sorgho, les baisses respectives de 6,0 %, 10,1 % et 25,5 % survenues au Mali, au Burkina et au Niger n'ayant pu être compensées par les augmentations constatées dans les autres pays. Les productions de riz-paddy et de haricot se sont, quant à elles, accrues respectivement de 14,6 % et 9,6 %. Celle du maïs a bénéficié d'une hausse moindre de 3,2 %.

En dépit de la régression de la production de mil et de sorgho, le bilan céréalier est resté relativement satisfaisant. Les estimations disponibles font en effet état, pour les pays de la zone sahélienne, d'un surplus global de 258.800 tonnes, en nette réduction cependant comparé à celui de 690.000 tonnes enregistré en 1988-1989.

2.2.2 Élevage

L'évolution de l'élevage a été relativement satisfaisante au cours de l'année 1990 malgré la détérioration des conditions climatiques survenue dans la plupart des pays. Les informations disponibles traduisent, en effet, pour les pays de la zone sahélienne des accroissements respectifs de 2,7 % et 11,4 % des effectifs des bovins et des ovins-caprins.

2.2.3 Pêche

L'activité de la pêche industrielle a été bien orientée en 1990 en Côte d'Ivoire où la production s'est chiffrée à 28.834 tonnes à fin septembre, en hausse de 31,2 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Au Sénégal, les débarquements de la pêche thonière ont bénéficié d'une reprise modeste de 3,3 % pour s'inscrire à 10.214 tonnes à fin décembre 1990.

2.2.4 Bois

En Côte d'Ivoire, les mesures mises en oeuvre en vue de la protection du couvert végétal et de la rationalisation de l'exploitation forestière se sont traduites par un nouveau recul de 7,4 % des exportations de grumes, chiffrées à 439.000 mètres cubes en 1990. Celles de bois débités se sont par contre accrues de 10,6 % pour atteindre 665.000 mètres cubes.

Dans la zone sahélienne, les programmes de reboisement se sont poursuivis.

2.2.5 Mines

La morosité de la demande sur les marchés traditionnels s'est reflétée sur l'activité minière au cours de l'année 1990. L'extraction globale de phosphate en particulier a été ramenée à 4.585.674 tonnes, accusant ainsi une régression de 18,5 %. Le repli a été plus marqué au Togo, où la production a chuté de 27,3 %, qu'au Sénégal où la baisse a été limitée à 5,5 %.

L'extraction d'uranium s'est stabilisée au Niger en s'établissant à 2.830 tonnes.

Avec l'entrée en activité de la mine de SYAMA, la production d'or s'est par contre redressée au Mali pour s'élever à 4.355 kilos en 1990 au lieu de 699 kilos l'année précédente. Au Burkina, la restructuration des trois unités productrices augure d'une prochaine relance de l'exploitation après la baisse de 26,8 % enregistrée en 1989.

2.2.6 Énergie

Au Bénin, l'accélération de l'extraction au second semestre, en liaison avec les opportunités apparues sur le marché pétrolier à la suite de la crise du Golfe, a permis une reprise de 16,2 % de la production de pétrole, ressortie à 1.415.805 barils en 1990. En Côte d'Ivoire par contre, les évaluations disponibles font état d'une nouvelle diminution de 15,9 % de l'extraction.

Les données disponibles sur la production d'électricité indiquent une réduction de 3,0 % en Côte d'Ivoire en 1990, en liaison avec le repli de la demande. Au Sénégal, par contre, l'offre a augmenté de 5,2 % durant l'année sous revue. De même au Mali et au Togo, des hausses respectives de 8,9 % et 9,4 % ont été relevées à fin octobre.

2.2.7 Production Industrielle

Le secteur manufacturier est resté affecté par la morosité de la demande intérieure et dans certains cas par la concurrence des importations. Ainsi en Côte d'Ivoire, la baisse d'activité des industries alimentaires et textiles ainsi que celle de la branche des matériaux de construction ont contribué à un recul de 8,6 % de l'indice de la production industrielle au cours des neuf premiers mois de l'année 1990. Au Mali par contre, l'évolution relativement satisfaisante de la campagne agricole s'est favorablement reflétée sur l'indice de la production manufacturière, en hausse de 9,9 % à fin septembre.

Les autres données disponibles traduisent une baisse de 17,0 % de la production globale de tissus imprimés du Burkina et du Niger à fin septembre, une progression modeste de 2,4 % de celle de ciment au Togo à fin décembre et un accroissement de 25,0 % des productions d'huile de palme et de palmiste du Bénin et de la Côte d'Ivoire à fin août 1990.

Au Sénégal, l'activité manufacturière a amorcé une légère reprise en 1990, l'indice de la production industrielle affichant une hausse de 5,3 % au lieu du recul de 9,8 % enregistré en 1989. Ce redressement a été impulsé par l'ensemble des branches, à l'exception des industries extractives, dont l'activité s'est contractée de 11,2 % et des huileries dont la production est restée quasi stable malgré l'amélioration de la récolte arachidière.

2.3 Revenus et prix

2.3.1 Revenus

Le réajustement à la baisse de la plupart des prix au producteur, en relation avec la mise en oeuvre des mesures d'assainissement des filières des productions de rente, s'est traduit par une baisse d'environ 40 % des revenus versés au monde rural, qui se sont chiffrés à 298,2 milliards de francs en 1990.

Les salaires ont peu varié dans la zone durant l'année sous revue, en liaison notamment avec les mesures de rigueur visant une meilleure maîtrise des frais de fonctionnement. Au Togo cependant, le SMIG a été relevé de 5,0 % à compter du premier janvier 1990.

2.3.2 Prix

Les tensions inflationnistes ont confirmé leur modération dans la zone d'émission. Mesuré à travers le déflateur du produit intérieur brut, le taux moyen d'inflation est resté quasi nul pour la seconde année consécutive, en se situant à 0,2% selon les dernières évaluations. Cette tendance est corroborée par l'évolution des indices des prix à la consommation familiale, en baisse de 0,8% au Burkina et de 1,1% au Niger, en hausse modérée de 0,6 % au Mali, 0,3% au Sénégal et 1,0% au Togo.

2.4 Finances publiques et dette extérieure

2.4.1 Finances publiques

Les masses budgétaires des pays de l'UMOA pour l'exercice 1990 ont été arrêtées à 1.831,6 milliards de francs pour les ressources et à 1.891,7 milliards pour les dépenses, soit des hausses respectives de 11,6 % et 9,2 %, liées principalement au renforcement du processus de consolidation des opérations du secteur des administrations publiques. Le déficit prévisionnel ressort à 60,1 milliards contre 91,3 milliards en 1989.

Les recettes fiscales, principale composante des ressources, sont prévues à 1.096,4 milliards de francs, en hausse de 1,1 %. Les recettes non fiscales sont attendues à 273,2 milliards contre 173,3 milliards l'exercice précédent et les financements extérieurs à 462,0 milliards contre 383,3 milliards l'année précédente.

Les dépenses de fonctionnement ont été évaluées à 1.336,4 milliards, en augmentation de 8,3 % et les crédits d'investissement à 555,3 milliards, en accroissement de 11,5 %.

U.M.O.A. - BUDGETS DES ÉTATS*

	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Ressources	1.455,6	1.539,5	1.640,7	1.831,6
- Recettes fiscales	1.036,7	1.093,7	1.084,1	1.096,4
dont : Douanes	479,1	486,0	446,0	393,5
- Autres recettes	53,8	127,3	173,3	273,2
- Financements extérieurs	365,1	318,5	383,3	462,0
Dépenses	1.461,5	1.582,3	1.732,0	1.891,7
- Budget de fonctionnement	1.081,3	1.191,4	1.234,0	1.336,4
- Budget d'investissement	380,2	390,9	498,0	555,3
Excédent (+) ou Déficit (-)	- 5,9	- 42,8	- 91,3	- 60,1
NB : Exercices : 1er janvier-31 décembre pour tous les pays, sauf le Niger (1er octobre-30 septembre pour les années antérieures à 1990) et le Sénégal (1er juillet-30 juin).				
(*) Y compris les lois de finances rectificatives dans certains Etats.				
Sources : Trésors nationaux.				

Les données disponibles sur l'exécution des budgets de 1990 révèlent la persistance de tensions de trésorerie dans la plupart des Etats.

Au **Bénin**, l'exécution du budget consolidé de l'État en 1990 fait ressortir des recouvrements de 101,9 milliards de francs contre 112,1 milliards la gestion précédente, soit une baisse de 9,1%. Les recettes fiscales se sont situées à 40,3 milliards, en amélioration de 5,9 milliards d'un exercice à l'autre. Quant aux dépenses, elles ont subi une contraction plus marquée de 18,9% en se chiffrant à 110,0 milliards contre 135,6 milliards de francs en 1989. Le déficit budgétaire s'est, dans ces conditions, amenuisé, en passant de 23,5 milliards en 1989 à 8,1 milliards en 1990.

Au **Burkina**, l'exécution du budget de l'Etat s'est soldée au 30 septembre 1990 par un excédent de 10,2 milliards de francs. Les ressources se sont élevées à 57,7 milliards, représentant 60,0 % des prévisions. S'agissant des dépenses, elles se sont inscrites à 47,5 milliards, faisant ressortir un taux d'exécution relativement modeste de 45,1 % qui s'explique par la faiblesse des règlements au titre du service de la dette et des dépenses en capital.

En **Côte d'Ivoire**, les données sur l'exécution du budget arrêtées à fin novembre 1990 révèlent un déficit de 37,3 milliards de francs. Les ressources, recouvrées à concurrence de 76,2 % des prévisions, ont atteint 439,2 milliards, dont 371,7 milliards de recettes fiscales. Les dépenses exécutées se sont élevées à 476,5 milliards, soit 82,7 % des crédits ouverts. Les charges de fonctionnement ont été réglées à hauteur de 409,5 milliards tandis que les crédits d'investissement, revus à la baisse pour tenir compte des difficultés de la conjoncture, n'ont été utilisés qu'à concurrence de 51,7 %, soit 67,0 milliards.

Au **Mali**, à fin septembre 1990, l'exécution du budget a dégagé un excédent de 16,2 milliards de francs, qui traduit une amélioration des recettes et une meilleure maîtrise des dépenses. Les ressources se sont élevées à 154,3 milliards et ont représenté 62,9 % des prévisions. Les dépenses, exécutées à hauteur de 138,1 milliards, ont été en retrait de 43,7 % par rapport aux dotations. Les charges courantes du budget se sont établies à 81,3 milliards et les dépenses d'investissement à 56,8 milliards, soit respectivement des taux de réalisation de 36,7 % et 47,8 %.

Au **Niger**, au terme des douze premiers mois de l'exercice qui couvre exceptionnellement une période de 15 mois, l'exécution du budget 1990 s'est soldée par un déficit de 1,9 milliard de francs, résultant de recouvrements de recettes de 101,0 milliards et d'engagements de dépenses de 102,9 milliards. Les taux de réalisation sont ressortis à 42,3 % pour les ressources et à 43,3 % pour les dépenses. Les recouvrements d'impôts ont fléchi de 51,9 milliards à 45,0 milliards tandis que les tirages sur concours extérieurs ont progressé de 14,3 milliards à 52,7 milliards. Les dépenses se sont inscrites en retrait de 2,2 % par rapport à la gestion antérieure par suite d'une contraction de 19,0 milliards des dépenses courantes partiellement compensée par un accroissement de 16,3 milliards des dépenses d'investissement.

Au **Sénégal**, en dépit de la poursuite de la politique d'assainissement des finances publiques, le déficit du budget s'est établi à 50,6 milliards. Les ressources se sont situées à 275,3 milliards dont 78,7 % de recettes fiscales. Elles ont augmenté de 1,1 milliard d'un exercice à l'autre mais n'ont été réalisées qu'à hauteur de 81,9 % des prévisions budgétaires. Les dépenses ont été exécutées à concurrence de 325,9 milliards, progressant de 8,9 % par rapport à l'exercice antérieur. Les charges de fonctionnement, qui se sont établies à 286,1 milliards, se sont accrues de 8,3% du fait notamment des dépenses de matériel. Les consommations de crédits d'investissement, qui n'ont atteint que 27,7 % des dotations, ont, par contre, enregistré une baisse de 12,0 % qui les a ramenées à 39,8 milliards.

Au **Togo**, l'exécution du budget à fin septembre 1990 dégage un excédent de 11,2 milliards de francs. Les ressources, réalisées à concurrence de 72,3 % des prévisions, se sont élevées à 66,9 milliards contre 66,7 milliards en 1989, marquant ainsi une quasi-stabilité résultant d'un accroissement de 1,1 milliard des recettes non fiscales atténué par des moins-values de 0,9 milliard au titre des rentrées fiscales. Les dépenses se sont chiffrées à 55,7 milliards, enregistrant une hausse de 7,2 % imputable principalement aux charges de fonctionnement, passées de 50,1 milliards à 53,7 milliards d'un exercice à l'autre.

U.M.O.A. - EXÉCUTION DES BUDGETS DES ÉTATS EN 1990

	Côte						
	Bénin	Burkina	d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
	(a)	(b)	(a)				(a)
Milliards de francs CFA							
Ressources	101,9	57,7	439,2	154,3	101,0	275,3	66,9
- Recettes fiscales	40,3	54,2	371,7	47,3	45,0	216,8	59,8
dont : <i>Douanes</i>	15,4	28,3	136,3	...	...	91,8	28,4
- Autres recettes	9,4	3,5	15,7	38,7	3,3	39,8	7,1
- Financements extér.	52,2	-	51,8	68,3	52,7	18,7	-
Dépenses	110,0	47,5	476,5	138,1	102,9	325,9	55,7
- Budget de fonctionnement	83,1	...	409,5	81,3	55,4	286,1	53,7
- Budget d'investissement	26,9	...	67,0	56,8	47,5	39,8	2,0
Excédent (+); Déficit (-)	- 8,1	+ 10,2	- 37,3	+ 16,2	- 1,9	- 50,6	+ 11,2
(a) : 9 mois d'exécution.							
(b) : 11 mois d'exécution.							
Sources : Trésors nationaux.							

2.4.2 La dette extérieure

En 1990, les politiques d'endettement extérieur menées dans les différents Etats de l'UMOA se sont caractérisées, encore plus que par le passé, par une certaine prudence, la plupart des pays ayant mis en oeuvre des programmes d'ajustement appuyés par les institutions de Bretton Woods. Dans ce cadre, la recherche de financements extérieurs de type concessionnel a été privilégiée.

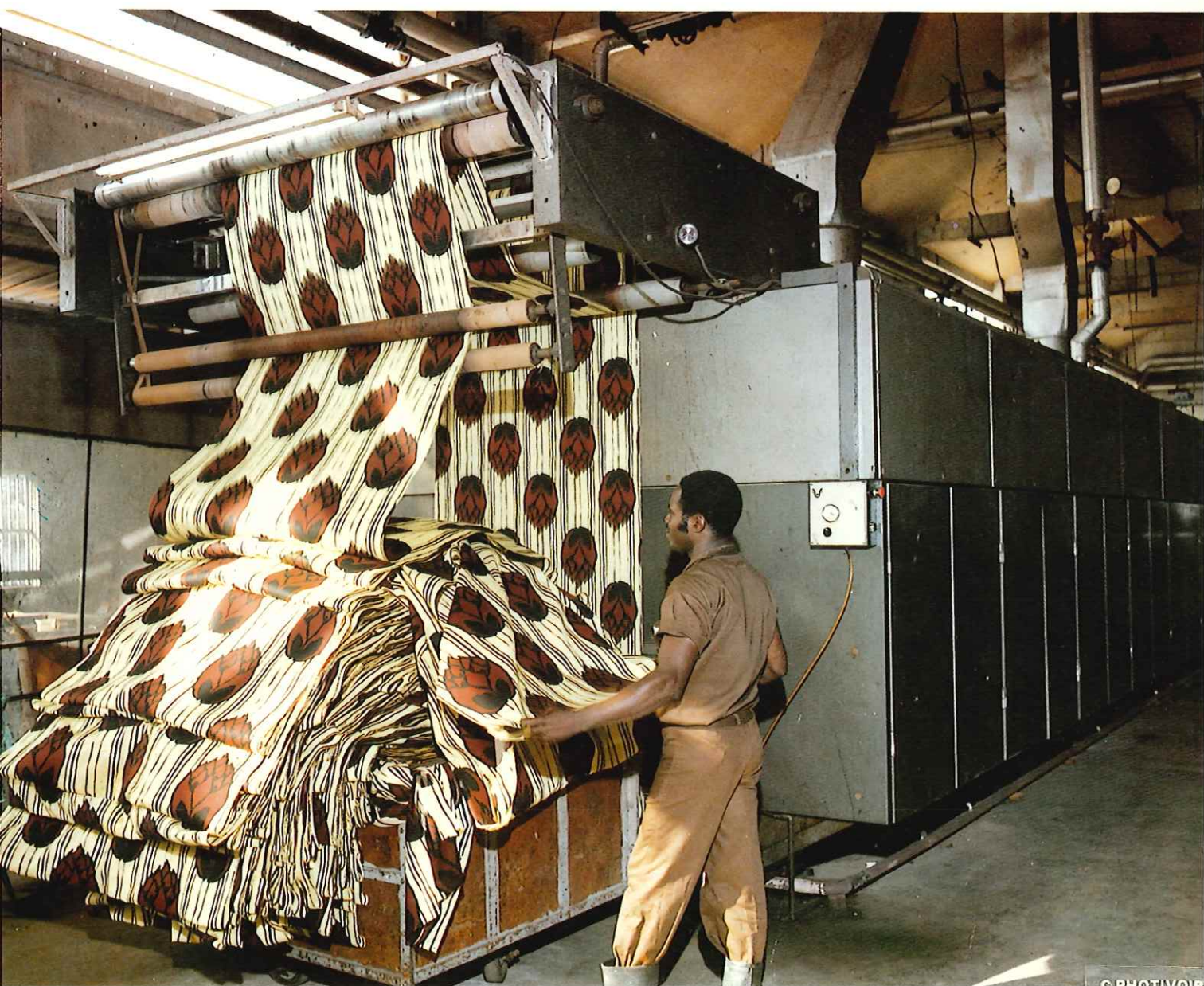
Les nouveaux engagements signés au cours de l'année 1990 sont estimés à 727,6 milliards de francs contre 515,0 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 41,3%.

Les ressources extérieures effectivement mobilisées en 1990 se sont situées à 384,4 milliards de francs pour des prévisions de 596,2 milliards, soit un taux de réalisation de 64,5 %.

Les paiements au titre du service de la dette, prévus à 827,9 milliards de francs, se sont élevés en définitive à 473,2 milliards, en retrait de 5,9 % par rapport à ceux de l'année précédente. Les remboursements du principal ont atteint 206,5 milliards et les règlements d'intérêts et commissions, 266,7 milliards.

L'encours de la dette extérieure est évalué à 4.970,9 milliards de francs, soit une diminution de 10,4 % par rapport à l'année précédente où il se situait à 5.550,0 milliards. Cette évolution est principalement imputable aux remises de dette obtenues dans le cadre de la stratégie renforcée de la dette. Les allègements de la dette en faveur des pays de l'Union se sont chiffrés à 560,0 milliards, constitués de 313,3 milliards de remises et 246,7 milliards de rééchelonnements.

Fabrication de tissu en Côte d'Ivoire.



La monnaie et le crédit

1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CRÉDIT

1.1 Objectifs généraux

Malgré les actions d'ajustement entreprises au cours des années précédentes, les réserves de change de l'Union et le taux de couverture de l'émission monétaire demeurent à des niveaux faibles. Aussi, le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa session du 19 septembre 1989, a retenu comme hautes priorités, pour l'année 1990, le rétablissement d'une situation créditrice en compte d'opérations et le redressement du taux de couverture de l'émission monétaire. Le Conseil a ainsi fixé pour chaque pays un objectif d'équilibre ou d'excédent de balance des paiements, en fonction de sa position au compte des disponibilités extérieures de l'Union.

Dans cette perspective, le Conseil des Ministres a mis l'accent sur la poursuite d'une politique modératrice de la monnaie et du crédit visant à contenir l'évolution des agrégats monétaires dans des limites compatibles avec les objectifs visés. En outre, la nécessité du maintien dans l'Union de l'épargne intérieure, de sa mobilisation et de son allocation optimale a été soulignée. Par ailleurs, une attention particulière a été portée à l'exécution diligente des programmes de restructuration des établissements de crédit en difficulté.

Pour que les actions menées au plan de la monnaie et du crédit puissent contribuer efficacement au processus d'ajustement-croissance-développement dans lequel sont engagés les Etats, le Conseil a recommandé des mesures d'accompagnement visant notamment l'assainissement des filières agricoles, la poursuite et le renforcement des mesures d'ajustement des finances publiques ainsi que l'application stricte des dispositions de la réglementation des changes.

En appui aux efforts internes d'ajustement et compte tenu de la faiblesse des ressources intérieures, les Etats ont été invités à rechercher auprès de la communauté internationale le soutien financier indispensable pour la conduite des actions d'assainissement et de restructuration de leurs économies. A cet effet, la mise en oeuvre et la poursuite de programmes d'ajustement économique et financier appuyés par les institutions de Bretton Woods ont été jugées essentielles.

1.2 Moyens

La politique monétaire menée pour atteindre les objectifs fixés s'est appuyée sur un nouveau dispositif de gestion plus souple et plus dynamique, mis progressivement en place à partir du 2 octobre 1989. Ce dispositif vise en particulier à assurer une meilleure régulation de la liquidité globale, des contreparties saines à l'émission monétaire et une allocation optimale des ressources internes.

1.2.1 Concours autorisés

Le contrôle de la liquidité a reposé sur la maîtrise de l'ensemble des crédits bancaires ainsi que des interventions de la Banque centrale, avec la fixation de plafonds normatifs en considération du niveau désiré d'avoirs extérieurs.

Ainsi, par Etat, il a été fixé un plafond pour les crédits à l'économie, lesquels devaient en outre se conformer à des normes trimestrielles d'évolution. S'agissant en particulier des crédits de campagne, leur niveau a été déterminé dans le cadre d'un schéma global de financement de la commercialisation agricole visant à prévenir le financement monétaire des déficits éventuels de filières. La position nette du gouvernement a été assujettie aux mêmes règles de contrôle que les crédits à l'économie. En ce qui concerne les concours de l'Institut d'émission, des plafonds normatifs mensuels de refinancements des crédits à l'économie ont été arrêtés, avec la détermination de maxima pour les refinancements des crédits de campagne sur la base du schéma global de financement de la commercialisation agricole. Les concours au Trésor ont continué d'être fixés conformément aux dispositions statutaires.

Sur ces bases et conformément aux directives du Conseil des Ministres de l'Union, le Conseil d'Administration de la Banque centrale, sur proposition des Comités Nationaux du Crédit, a arrêté pour l'année 1990 les plafonds de crédit intérieur et le montant global des concours de la Banque centrale dans chacun des Etats comme suit :

U.M.O.A. - PLAFONDS DU CRÉDIT INTÉRIEUR

	Crédit	Position nette	Crédits à
	intérieur net	du Gouvernement	l'économie
Milliards de francs CFA			
Bénin	127,8	2,4	125,4
Burkina	107,9	- 30,5	138,4
Côte d'Ivoire	1.338,3	251,3	1087,0
Mali	109,2	24,0	85,2
Niger	114,5	20,0	94,5
Sénégal	580,2	141,7	438,5
Togo	103,0	- 5,6	108,6
U.M.O.A.	2.480,9	403,3	2077,6
Source : B.C.E.A.O.			

U.M.O.A. - CONCOURS MAXIMUMS AUTORISÉS DE LA BANQUE CENTRALE

	Concours à	Refinancements des	Total
	l'Etat	crédits à l'économie	
Milliards de francs CFA			
Bénin	14,1	45,4	59,5
Burkina	18,6	3,0	21,6
Côte d'Ivoire	136,6	360,8	497,4
Mali	14,7	23,9	38,6
Niger	13,4	26,0	39,4
Sénégal	42,7	130,2	172,9
Togo	17,7	4,5	22,2
U.M.O.A.	257,8	593,8	851,6
Source : B.C.E.A.O.			

1.2.2 Politique des taux de la Banque centrale

La politique des taux d'intérêt de la BCEAO a connu des changements importants, aussi bien au niveau des objectifs que des instruments. Au niveau des objectifs, l'accent a été particulièrement mis sur la mobilisation de l'épargne dans le but d'infléchir le recours aux crédits et, par conséquent, les pressions sur les refinancements de l'Institut d'émission. Pour ce faire, les taux d'escompte normal et préférentiel de la BCEAO ont été supprimés et remplacés par un taux d'escompte unique. La politique en matière de taux d'intérêt de la Banque centrale a été guidée par la nécessité de maintenir le loyer de l'argent en concordance avec l'évolution constatée sur les marchés extérieurs. Par ailleurs, les conditions de banque ont été fondamentalement revues pour permettre un meilleur exercice de la concurrence entre les banques.

Le nouveau taux d'escompte de l'Institut d'émission (TES), institué à partir du 2 octobre 1989, n'a connu qu'une seule modification, le 27 novembre 1989, qui l'a porté de 10,5 % à 11,0 %. Maintenu au-dessus des conditions appliquées aux avances du marché monétaire, il a réellement constitué le taux de dernier recours de la Banque centrale.

Les taux d'intérêt pratiqués sur les opérations du marché monétaire de l'Union ont été révisés cinq fois à la hausse au cours de l'exercice sous revue. Ces révisions sont intervenues au cours du premier trimestre de l'exercice, le reste de la période ayant été caractérisé par une stabilité. Les conditions appliquées sont restées uniformes sur tous les compartiments, tant pour les dépôts que pour les demandes d'avances.

Dates de changement	Jour le jour		Un mois		Trois mois	
	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances
Pour cent l'an						
02/10/1989	9,500	10,000	9,500	10,000	9,500	10,000
09/10/1989	10,000	10,250	10,000	10,250	10,000	10,250
06/11/1989	10,250	10,375	10,250	10,375	10,250	10,375
27/11/1989	10,500	10,625	10,500	10,625	10,500	10,625
25/12/1989	10,850	10,975	10,850	10,975	10,850	10,975

La rémunération des dépôts à terme des banques publiques à statut spécial a suivi une évolution similaire à celle des taux du marché monétaire.

Dates de changement	Dépôts		Retraits anticipés	
			Avant le	Après le
	1 mois	3 mois	1er mois	1er mois
Pour cent l'an				
02/10/1989	9,500	9,500	9,500	9,500
09/10/1989	10,000	10,000	10,000	10,000
06/11/1989	10,250	10,250	10,250	10,250
27/11/1989	10,500	10,500	10,500	10,500
25/12/1989	10,850	10,850	10,850	10,850

1.2.3 Autorisations préalables

La Banque centrale a continué à utiliser le régime des autorisations préalables, conçu à l'origine comme un moyen de garantir la qualité de la distribution du crédit, dans l'attente de la mise en place du système des accords de classement prévu dans le nouveau dispositif de gestion monétaire.

L'examen des autorisations délivrées fait ressortir dans la plupart des pays la prépondérance du commerce qui a représenté en moyenne 61,6 % du total, sauf au Burkina où du fait de la restructuration de certaines entreprises, le secteur industriel a bénéficié de 41,9 % des autorisations.

L'encours d'autorisations préalables délivrées pour le financement des activités agricoles et annexes, ressorti en moyenne à 3,4 %, est par contre resté faible sauf au Mali où il s'est élevé à 23,0 %.

2 ÉVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES

L'évolution des agrégats monétaires porte l'empreinte de la morosité de l'activité économique intérieure et du soutien de la communauté internationale aux programmes de redressement économique adoptés par la plupart des Etats. La mise en application du nouveau dispositif de gestion monétaire à partir d'octobre 1989 a également influé sur cette évolution. Ainsi, la situation monétaire au 30 septembre 1990, comparée à celle au 30 septembre 1989, a été caractérisée par une amélioration des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, une contraction du crédit intérieur et une diminution de la masse monétaire.

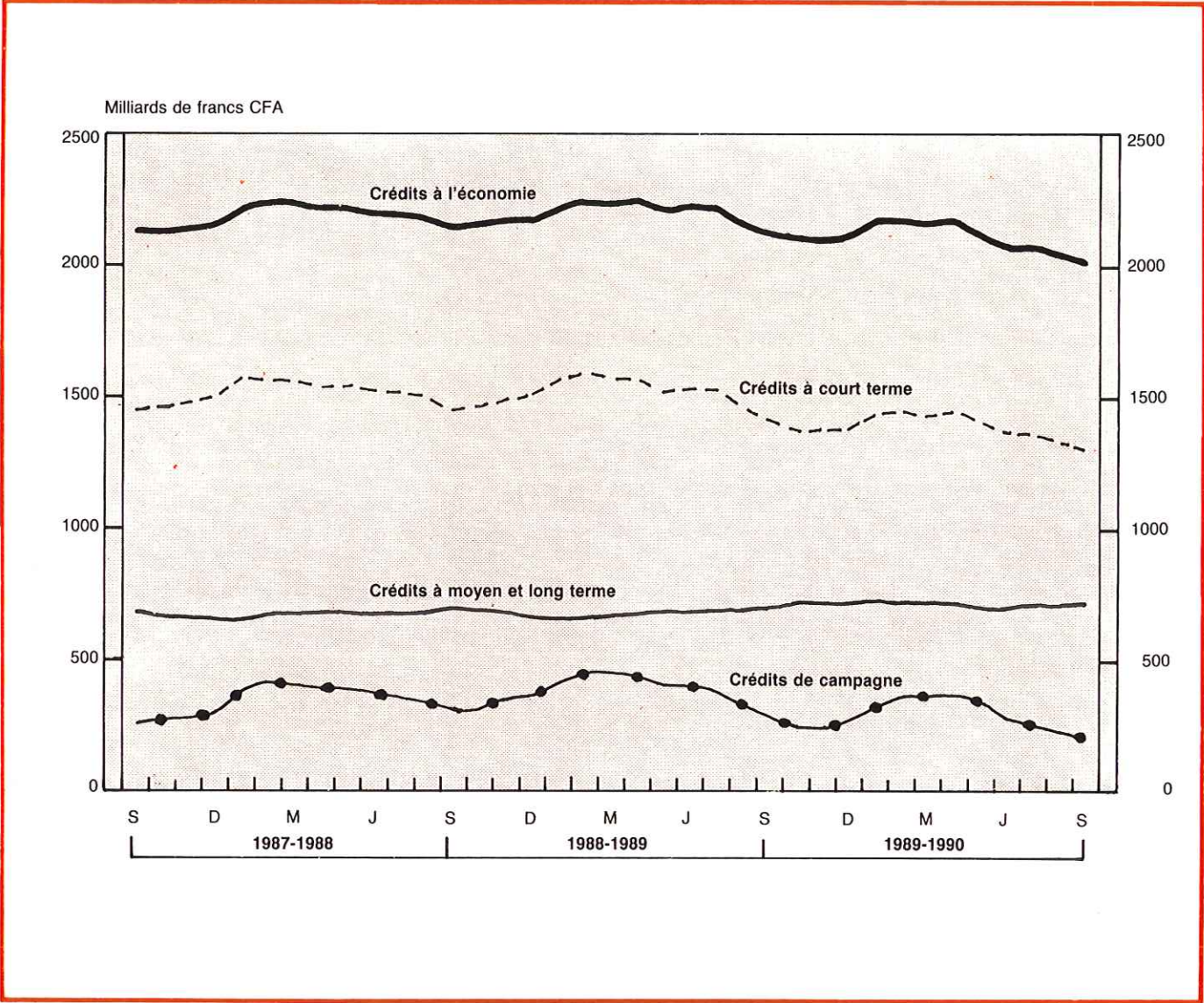
U.M.O.A. - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre			
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs nets	- 711,3	- 681,9	- 606,7	- 446,3
- Banque centrale	- 402,6	- 385,6	- 368,5	- 231,9
- Banques	- 308,7	- 296,3	- 238,2	- 214,4
Crédit intérieur	2.515,1	2.543,1	2.494,0	2.353,9
- Gouvernements (net)	383,3	394,1	375,0	333,5
- Crédits à l'économie	2.131,8	2.149,0	2.119,0	2.020,4
ACTIF = PASSIF	1.803,8	1.861,2	1.887,3	1.907,6
Masse monétaire	1.793,7	1.877,5	1.941,3	1.906,8
- Circulation fiduciaire	485,2	505,0	537,2	510,6
- Dépôts en banque	1.286,1	1.350,4	1.375,7	1.371,5
- Dépôts en C.N.E. et C.C.P.	22,4	22,1	28,4	24,7
Autres éléments nets	10,1	- 16,3	- 54,0	0,8
Source : B.C.E.A.O.				

2.1 Avoirs extérieurs nets et balance des paiements

En dépit de l'érosion continue des cours des principaux produits exportés par les Etats de l'Union, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires s'est établie à 446,3 milliards de francs au 30 septembre 1990, en amélioration de 160,4 milliards par rapport au niveau atteint un an auparavant. Ce redressement a été plus sensible pour la Banque centrale que pour les banques primaires. En effet, ces dernières n'ont réduit leurs engagements extérieurs nets que de 23,8 milliards en raison notamment d'un abandon de créances d'une banque étrangère sur deux de ses filiales installées dans l'Union et de la baisse de la valeur des effets à payer sur l'extérieur. Quant à la Banque centrale, sa position débitrice nette s'est progressivement allégée pour ressortir à 231,9 milliards contre 368,5 milliards à fin septembre 1989.

U.M.O.A. – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



L'évolution favorable de la position extérieure des institutions monétaires est le reflet de celle de la balance des paiements dont l'excédent s'est conforté en dépit de la très forte dégradation du compte courant. Cette dernière a été induite par l'amenuisement du surplus de la balance commerciale, consécutif à la chute des cours des produits de base exportés, et par la diminution des transferts publics sans contreparties. En définitive, le renforcement du solde excédentaire des paiements extérieurs s'explique entièrement par l'importance des entrées de capitaux non monétaires et l'effet des mesures d'allégement de la dette extérieure.

Les réserves officielles de change ont progressé de 77,7 milliards de francs à 130,4 milliards du fait de l'augmentation des avoirs en monnaies étrangères. L'accroissement moindre des engagements monétaires à vue a permis un relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire qui s'est établi à 13,0 % contre 7,8 % douze mois plus tôt.

L'analyse de l'évolution de la position extérieure par pays fait ressortir des performances contrastées.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Bénin	- 63,4	- 64,1	- 43,2	- 12,2
Burkina	48,9	72,6	58,7	47,4
Côte d'Ivoire	- 550,6	- 545,1	- 536,5	- 557,9
Mali	- 69,1	- 45,3	- 19,2	12,7
Niger	- 3,0	- 7,2	+ 0,7	- 1,5
Sénégal	- 249,6	- 279,0	- 265,2	- 215,0
Togo	46,0	59,3	47,7	66,2
UMOA*	- 711,3	- 681,9	- 606,7	- 446,3
* Y compris les avoirs non répartis de la B.C.E.A.O.				
Source : B.C.E.A.O.				

Au **Bénin**, les avoirs extérieurs nets négatifs sont passés de 43,2 milliards de francs à 12,2 milliards. Ce redressement des comptes extérieurs s'est opéré grâce notamment aux importantes ressources mobilisées dans le cadre du programme d'ajustement structurel. En outre, le rapatriement effectif des recettes d'exportation a contribué à améliorer la position de ce pays au compte des disponibilités extérieures de l'Union, devenue créditrice depuis mars 1990. Les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale sont revenus d'un solde négatif de 27,2 milliards à un excédent de 1,5 milliard. S'agissant des banques, leur endettement net vis-à-vis de l'extérieur s'est réduit en passant de 16,0 milliards à 13,7 milliards.

L'accroissement de 7,9 milliards de francs des réserves officielles de change a induit un relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire de 1,5 % à 10,8 %.

Au **Burkina**, pour le second exercice consécutif, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont inscrits en baisse pour se chiffrer à 47,4 milliards de francs contre 58,7 milliards précédemment. Les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale ont régressé de 6,0 milliards. Dans le même temps, l'endettement extérieur net des banques s'est aggravé de 5,3 milliards.

La baisse des réserves officielles de change, plus sensible que celle des engagements monétaires à vue, a induit un repli du taux de couverture de l'émission monétaire de 77,9 % à 74,7 %.

En **Côte d'Ivoire**, les avoirs extérieurs nets négatifs des institutions monétaires se sont détériorés de 21,4 milliards de francs pour se situer à 557,9 milliards en septembre 1990, en dépit de la réduction des importations et de la baisse des rachats de billets. Le montant des ressources extérieures mobilisées s'est avéré peu important au regard des besoins accrus de financement induits par la détérioration du compte courant. Cette évolution défavorable, enregistrée sous la double influence de la morosité des marchés internationaux de produits de base et du poids du service de la dette, a exclusivement concerné l'Institut d'émission dont la position extérieure s'est aggravée de 32,8 milliards. L'impact de ce déficit a cependant été atténué par l'amélioration de 11,4 milliards de la position extérieure débitrice des banques, à la faveur notamment d'un abandon de créances au profit d'une banque de la place et de la réduction de la valeur des effets à payer sur l'extérieur.

Les réserves officielles de change se sont effritées alors que les engagements monétaires à vue ont légèrement augmenté. Ces évolutions ont entraîné une baisse du taux de couverture de l'émission monétaire de 0,6 % à 0,4 %.

Au **Mali**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, négatifs de 19,2 milliards de francs en septembre 1989, sont devenus positifs de 12,7 milliards en septembre 1990, du fait principalement des entrées de capitaux non monétaires mobilisés dans le cadre du programme de redressement économique. Cette évolution a été localisée à la Banque centrale, les banques primaires n'ayant réduit que de 0,9 milliard leur endettement net vis-à-vis des correspondants étrangers.

Les réserves officielles de change, qui se sont renforcées de 31,4 milliards de francs, ont permis, malgré le léger accroissement des engagements monétaires à vue, d'enregistrer une amélioration sensible du taux de couverture de l'émission monétaire de 17,5 % à 44,5 %.

Au **Niger**, la position extérieure nette des institutions monétaires, créditrice de 0,7 milliard de francs en septembre 1989, est ressortie débitrice de 1,5 milliard en septembre 1990. Ce retournement est consécutif à la faiblesse des recettes d'exportation et des entrées nettes de ressources. Au total, les banques se sont désengagées à hauteur de 1,3 milliard vis-à-vis de leurs correspondants extérieurs et l'Institut d'émission a enregistré une baisse de 3,5 milliards de ses avoirs extérieurs nets.

Les réserves officielles de change ont régressé de 9,1 milliards de francs. Dans le même temps, les engagements monétaires à vue ont baissé de 14,9 milliards et ont permis au taux de couverture de l'émission monétaire de s'établir à 65,1 % contre 64,6 % un an plus tôt.

Au **Sénégal**, les avoirs extérieurs nets négatifs sont passés de 265,2 milliards de francs à 215,0 milliards entre septembre 1989 et septembre 1990. Cette amélioration de 50,2 milliards, qui s'explique notamment par la mobilisation d'importantes ressources extérieures dans le cadre des programmes d'ajustement, a concerné principalement la Banque centrale, les banques primaires n'ayant réduit que de 12,2 milliards leur endettement extérieur net.

Malgré l'amélioration de 6,2 milliards du solde négatif au compte des disponibilités extérieures de l'Union, l'augmentation des autres engagements monétaires à vue et la diminution de 1,1 milliard des réserves officielles de change ont induit un repli du taux de couverture de 1,5 % à 1,0 %.

Au **Togo**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont renforcés de 18,5 milliards de francs en s'élevant à 66,2 milliards à fin septembre 1990 contre une détérioration de 11,6 milliards au terme de l'exercice précédent. Cette évolution, réalisée dans un contexte marqué par les difficultés d'écoulement du phosphate, s'explique essentiellement par les entrées de ressources extérieures. L'amélioration du solde positif des avoirs extérieurs est exclusivement localisée dans les comptes de l'Institut d'émission dont la position extérieure nette créditrice s'est renforcée de 25,5 milliards, tandis que celle des banques primaires fléchissait de 7,0 milliards.

Les réserves officielles de change ont progressé de 23,0 milliards contre une hausse de 18,7 milliards des engagements monétaires à vue. Ces mouvements ont entraîné un relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire de 74,9 % à 83,1 %.

2.2 Crédit intérieur

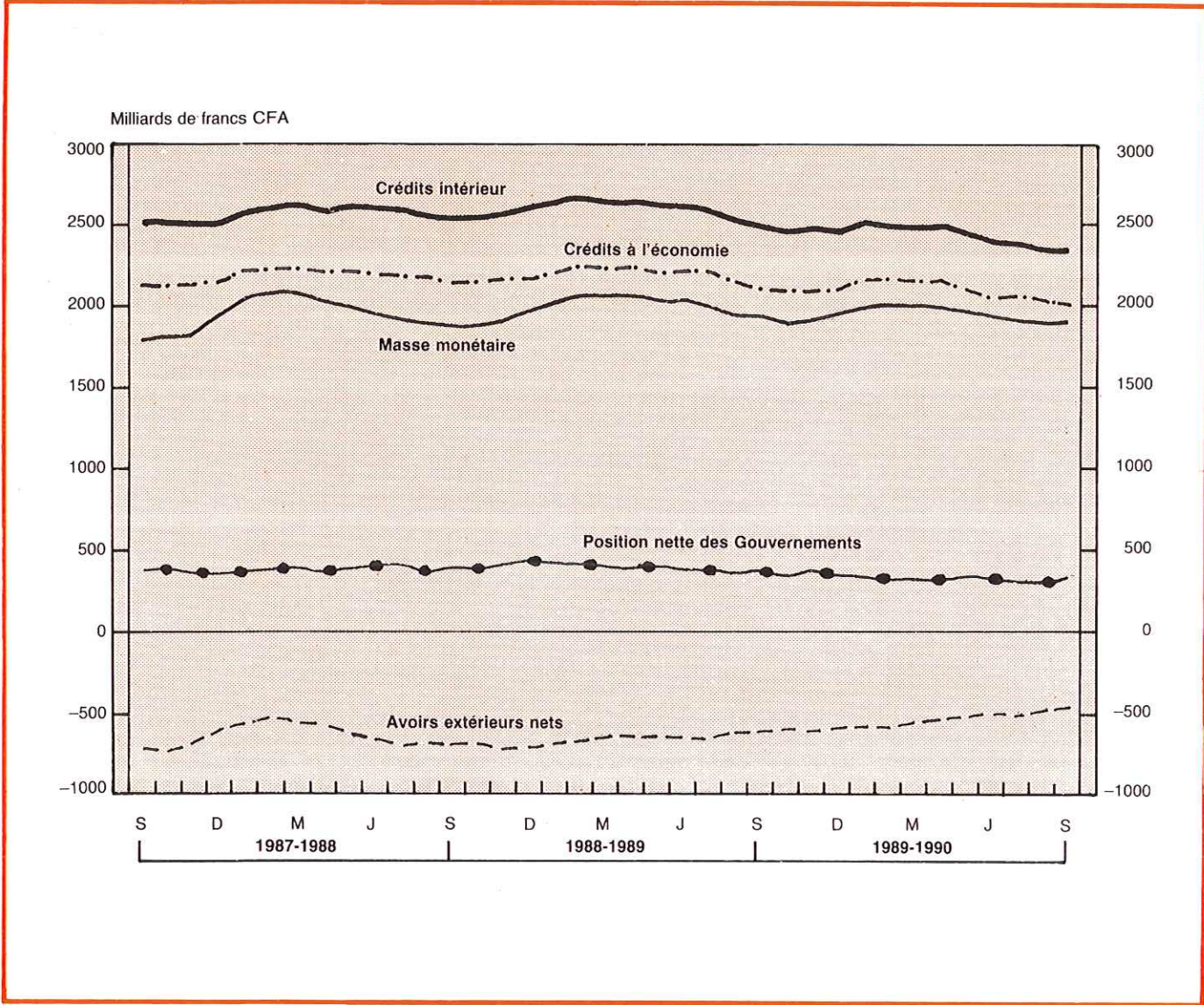
Amorcée au cours du précédent exercice, la baisse du crédit intérieur s'est accentuée en 1990 en se chiffrant à 140,1 milliards de francs. Cette forte contraction qui est liée en partie à l'atonie de l'activité économique a concerné aussi bien la position nette des Gouvernements que les crédits à l'économie.

2.2.1 Position nette des Gouvernements

La position nette débitrice des Gouvernements s'est allégée au terme de l'exercice sous revue pour s'établir à 333,5 milliards de francs à fin septembre 1990 contre 375,0 milliards douze mois plus tôt. Cette amélioration de 41,5 milliards est imputable d'une part, à l'augmentation des dépôts de certains démembrements de l'Etat auprès des institutions monétaires et d'autre part, à la mobilisation d'importants concours extérieurs en appui aux programmes de restructuration économique. Ces ressources ont permis aux Trésors nationaux de se désengager vis-à-vis de la Banque centrale à hauteur de 27,8 milliards.

Au **Bénin**, la position nette du Gouvernement s'est détériorée de 7,2 milliards en passant d'un crédit de 4,2 milliards de francs à un débit de 3,0 milliards. La faiblesse des

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ECONOMIE



recettes de l'Etat a maintenu la pression sur les avances monétaires qui se sont en permanence situées au-delà du plafond statutaire.

Au **Burkina**, la position nette créditrice du Gouvernement s'est atténuée de 2,3 milliards. L'augmentation des dépôts des démembrements de l'Etat n'a que partiellement couvert le recours additionnel du Trésor aux banques. La persistance des difficultés de trésorerie de l'Etat a amené ce dernier à recourir à l'escompte d'obligations cautionnées, les concours au titre de l'article 16 des statuts ayant pour leur part pratiquement atteint le plafond.

En **Côte d'Ivoire**, la position nette débitrice du Gouvernement s'est contractée de 13,6 milliards d'un exercice à l'autre pour ressortir à 211,7 milliards de francs. Cette amélioration trouve son origine dans la mobilisation de ressources extérieures qui ont permis à l'Etat de réduire ses engagements vis-à-vis de la Banque centrale et de constituer des avoirs supplémentaires auprès de l'Institut d'émission et des banques primaires.

Au **Mali**, la position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 24,1 milliards de francs pour s'établir à 12,9 milliards à fin septembre 1990. Cette évolution a été réalisée grâce à une réduction de 19,8 milliards des avances statutaires de l'Institut d'émission à l'Etat et à un accroissement des dépôts du Trésor, tant à la Banque centrale qu'auprès du système bancaire. Ces performances ont permis de résorber en fin d'exercice les dépassements qui avaient été enregistrés sur le plafond statutaire.

Au **Niger**, la position nette débitrice du Gouvernement a poursuivi la dégradation amorcée depuis juin 1989, pour ressortir à 27,3 milliards de francs à fin septembre 1990 contre 20,9 milliards douze mois plus tôt. Cette détérioration fait suite à la baisse des dépôts du Trésor.

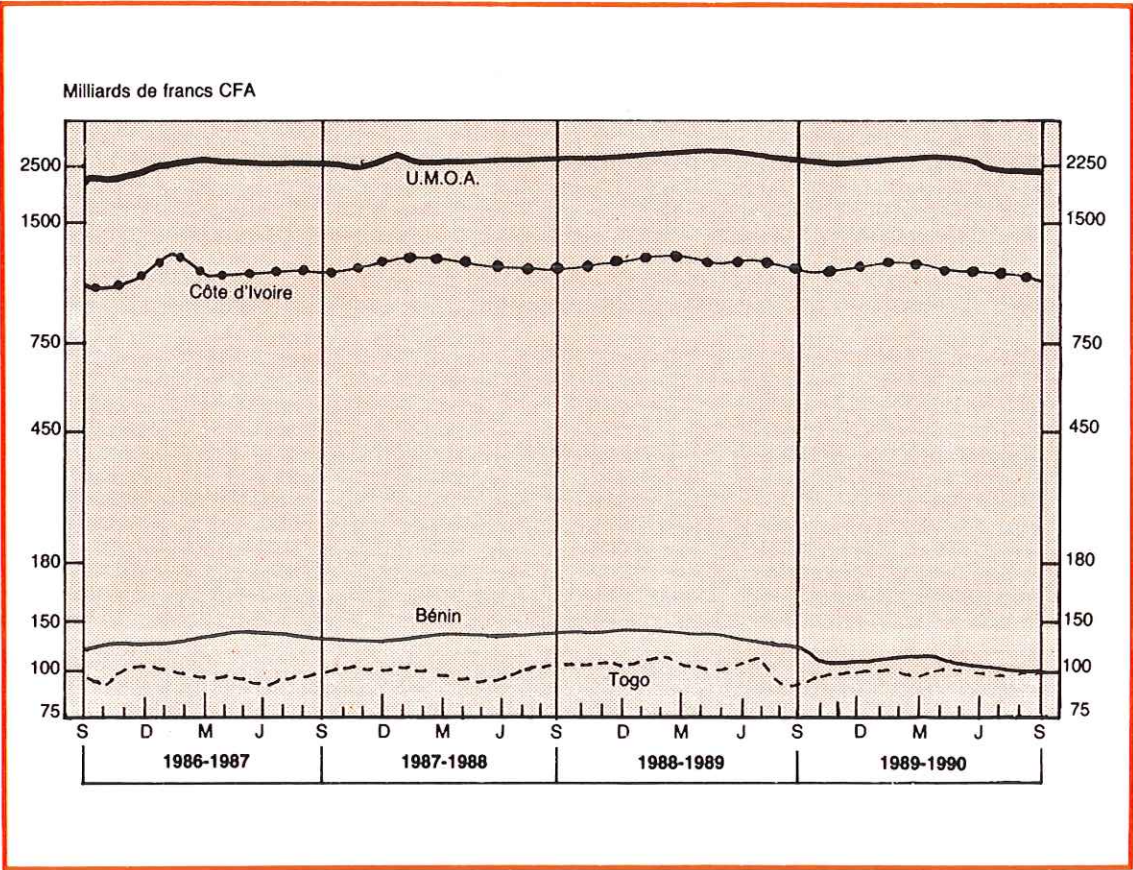
Au **Sénégal**, la position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 18,2 milliards de francs pour s'élever à 122,3 milliards à fin septembre 1990. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement de 12,8 milliards des dépôts du Trésor auprès des institutions monétaires, combiné à une réduction de 3,7 milliards de ses utilisations au titre des avances statutaires.

Au **Togo**, la position nette créditrice du Gouvernement s'est légèrement renforcée en progressant de 6,5 milliards de francs à fin septembre 1989 à 7,3 milliards douze mois plus tard. Cette évolution s'explique principalement par la résorption de l'encours des obligations cautionnées refinancées. Cependant, l'utilisation des avances de l'Institut d'émission par l'Etat demeure au voisinage du plafond statutaire.

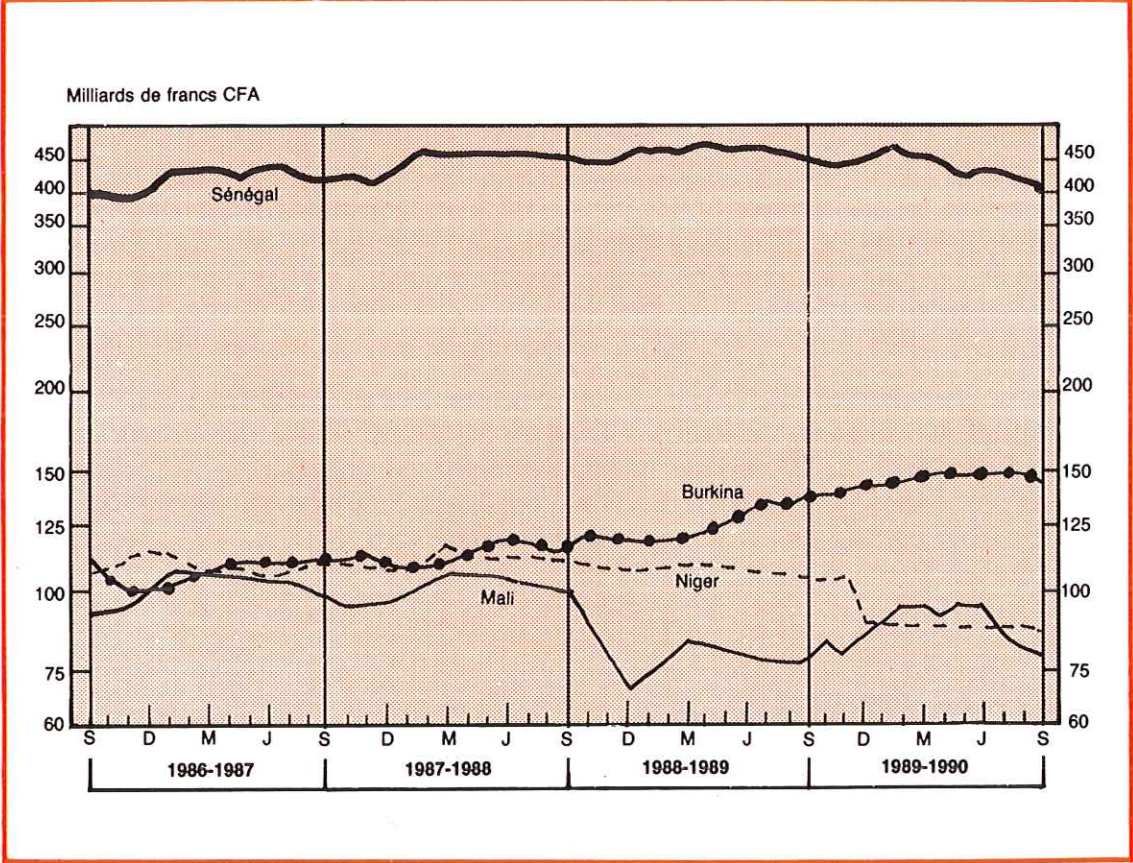
2.2.2 Crédits à l'économie

Pour le deuxième exercice consécutif, les crédits à l'économie se sont contractés. Cette baisse qui se chiffre à 98,6 milliards de francs a concerné principalement les crédits de campagne, les concours ordinaires n'ayant fléchi que de 26,3 milliards.

ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



CRÉDITS DE CAMPAGNE

Les crédits de campagne qui ressortaient à 281,3 milliards de francs en septembre 1989 se sont chiffrés à 209,0 milliards en septembre 1990. Le dégonflement constaté est lié essentiellement à la mise en oeuvre des nouvelles règles d'intervention, aux reclassements en concours ordinaires d'anciens crédits saisonniers et à l'effet des mesures tendant à mieux maîtriser les coûts de revient au niveau des différentes filières.

Au **Bénin**, les crédits de campagne se sont élevés à 0,2 milliard de francs au terme de l'exercice sous revue contre 3,4 milliards douze mois plus tôt. Cette résorption quasi totale des concours de l'espèce a été favorisée par la domiciliation des recettes d'exportation à la Banque centrale.

Au **Burkina**, le volume des crédits saisonniers a progressé de 13,2 milliards de francs en septembre 1989 à 22,6 milliards en juin 1990 pour retomber à 12,4 milliards en septembre 1990. Ce dernier montant demeure cependant élevé en cette période de fin de campagne en raison des difficultés persistantes des filières agricoles.

En **Côte d'Ivoire**, les crédits de campagne se sont dégonflés de 50,7 milliards pour ressortir à 174,3 milliards de francs à fin septembre 1990. Cette évolution est principalement imputable au reclassement de 36,0 milliards de crédits de campagne en concours ordinaires et à l'incidence de la baisse des prix aux producteurs du café et du cacao.

Au **Mali**, les crédits de campagne ont régressé de 3,5 milliards pour s'inscrire à 4,0 milliards de francs à fin septembre 1990, après avoir atteint 19,3 milliards en mars 1990. L'écoulement satisfaisant des produits de rente a été à l'origine du dégonflement normal des concours de l'espèce.

Au **Niger**, les crédits de campagne qui s'élevaient à 6,8 milliards de francs à fin septembre 1989 se sont situés à 0,5 milliard en septembre 1990. Cette baisse de 6,3 milliards s'explique par le reclassement en concours ordinaires de crédits de campagne initialement portés par une banque en liquidation.

Au **Sénégal**, les crédits de campagne qui ressortaient à 21,3 milliards de francs en septembre 1989 ont atteint un maximum saisonnier de 35,8 milliards à fin février 1990 avant de se dégonfler à 17,5 milliards à fin septembre 1990, à la suite des remboursements et des reclassements opérés au cours de la période.

Au **Togo**, les crédits de campagne se sont dénoués normalement, passant de 4,2 milliards de francs en septembre 1989 à 0,1 milliard un an plus tard après un maximum de 7,4 milliards enregistré en avril 1990.

CRÉDITS ORDINAIRES

L'encours des crédits ordinaires a fléchi de 26,3 milliards de francs pour s'établir à 1811,4 milliards à fin septembre 1990, en liaison avec la morosité d'ensemble de l'activité économique et la constitution de provisions sur les créances irrécouvrables. La baisse a été localisée au niveau des crédits à court terme, les concours à moyen et long terme s'étant accrus de 17,0 milliards à la faveur des reclassements effectués à la suite des missions de vérification de la Banque centrale, dans le cadre de l'assainissement du système bancaire.

Au **Bénin**, les concours ordinaires ont baissé de 120,0 milliards de francs à 101,3 milliards sous l'influence des financements à court terme, ceux à moyen et long terme ayant par contre progressé. La morosité de l'activité économique et la mise en liquidation des anciennes banques ont contribué à ce repli des financements bancaires.

Au **Burkina**, les crédits ordinaires ont augmenté de 7,8 milliards de francs pour atteindre 135,2 milliards, sous l'impulsion exclusive des crédits à moyen et long terme, ceux à court terme ayant fléchi de 1,0 milliard. Les crédits - relais mis en place pour couvrir des opérations adossées sur financements extérieurs sont essentiellement à la base de l'évolution constatée.

En **Côte d'Ivoire**, l'encours des concours ordinaires a progressé de 10,4 milliards pour s'élever à 911,4 milliards de francs. Cette évolution a été impulsée par les crédits à court terme, ceux à moyen et long terme ayant peu varié. N'eût été l'importance des reclassements de crédits de campagne, les concours ordinaires auraient reculé pour le troisième exercice consécutif, en liaison avec l'atonie de l'activité économique et les difficultés éprouvées par certains établissements bancaires.

Au **Mali**, les crédits ordinaires sont passés de 71,2 milliards de francs à fin septembre 1989 à 77,3 milliards à fin septembre 1990, soit une hausse de 6,1 milliards résultant principalement des ajustements comptables opérés sur l'encours des crédits de la principale banque de la place.

Au **Niger**, les crédits ordinaires ont fléchi de 98,4 milliards de francs en septembre 1989 à 85,6 milliards douze mois plus tard. La baisse de 12,8 milliards, imputable aux concours à court terme, a été induite essentiellement par la constitution de provisions sur créances douteuses et litigieuses dans le cadre du programme de redressement du système bancaire. Elle traduit par ailleurs le ralentissement de l'activité du secteur moderne.

Au **Sénégal**, les crédits ordinaires se sont inscrits en recul de 25,2 milliards de francs en se chiffrant à 400,9 milliards à fin septembre 1990. Cette réduction qui a concerné pour 21,6 milliards les crédits à court terme s'explique notamment par la constitution de provisions sur créances irrécouvrables et les remboursements intervenus sur les crédits de campagne déclassés.

Au **Togo**, les concours ordinaires se sont accrus de 6,4 milliards de francs pour s'établir à 99,9 milliards à fin septembre 1990. Cette évolution résulte de la progression de même montant des crédits à court terme et de ceux à moyen et long terme.

CENTRALE DES RISQUES

L'ensemble des risques recensés a atteint 1843,4 milliards de francs en septembre 1990, soit une hausse de 20,8 milliards par rapport au niveau constaté douze mois auparavant. Cette progression a concerné les risques à court terme, ceux à moyen et long terme ayant très peu varié. L'augmentation des concours à court terme a principalement bénéficié aux industries manufacturières et extractives, aux entreprises commerciales, au secteur du bâtiment et des travaux publics ainsi qu'à la branche "services fournis à la collectivité". Quant aux financements à moyen et long terme, ils sont demeurés quasi stables, l'accroissement des crédits au secteur commerce ayant été compensé par les remboursements effectués par les autres secteurs.

Au **Bénin**, l'encours des crédits recensés a fléchi de 1,6 milliard de francs pour ressortir à 81,2 milliards en septembre 1990. Ce repli a résulté de la baisse de 8,5 milliards des risques à court terme et de la progression de 6,9 milliards des concours à moyen et long terme. La hausse de ces derniers est imputable à l'importance des investissements réalisés par le secteur du commerce. En définitive, les risques recensés ont couvert 80,0 % des crédits à l'économie contre 67,1 % en septembre 1989.

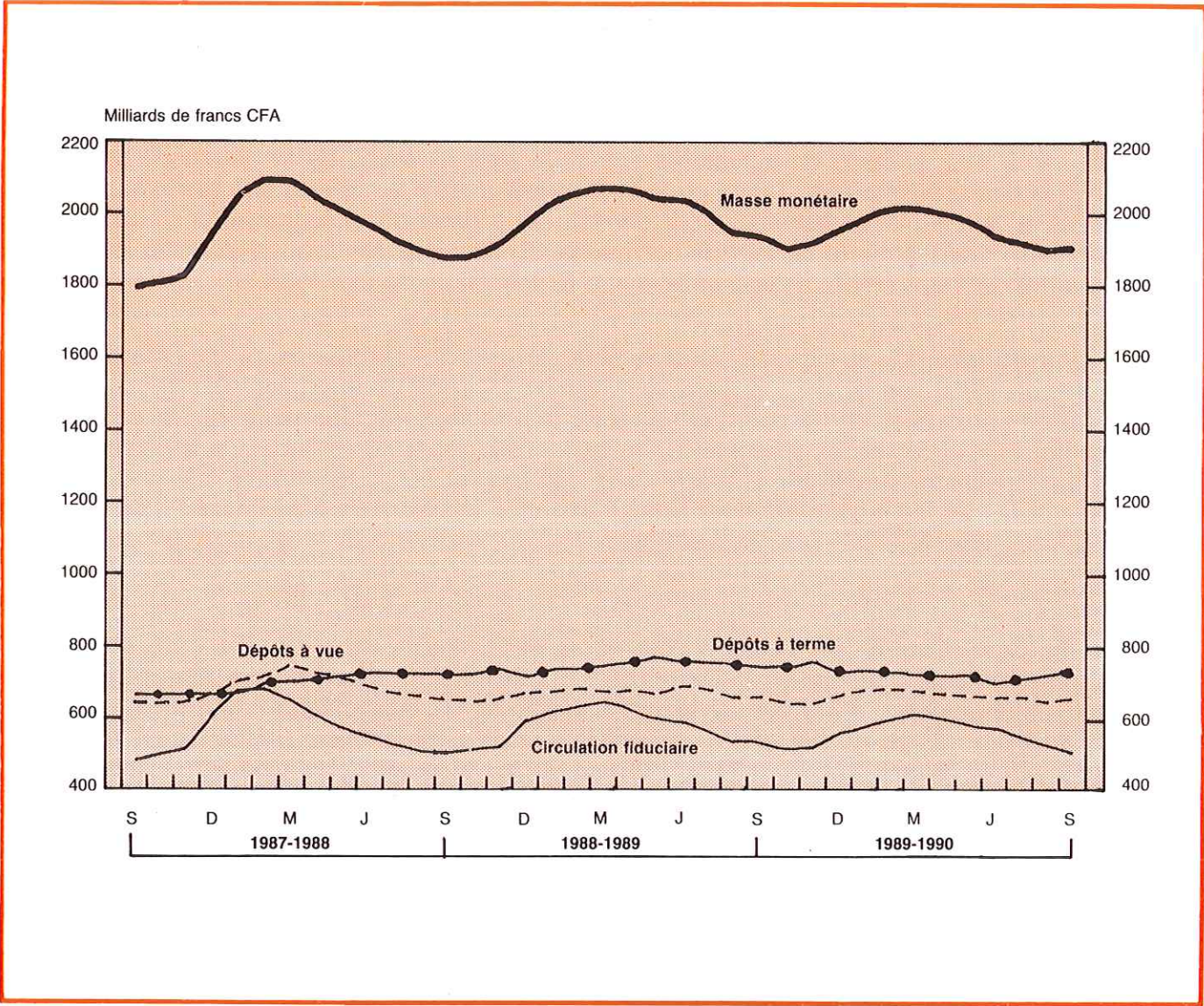
Au **Burkina**, les risques recensés se sont élevés à 124,0 milliards de francs à fin septembre 1990 contre 108,0 milliards douze mois plus tôt. Cette progression est due aussi bien aux utilisations à court terme qu'à celles à moyen et long terme qui se sont inscrites en augmentation pour respectivement 9,0 milliards et 7,0 milliards. Elle a bénéficié au commerce, au secteur du bâtiment et des travaux publics ainsi qu'à la branche des assurances. Le rapport entre les risques recensés et les crédits à l'économie ressort à 84,0 % contre 76,8 % en septembre 1989.

En **Côte d'Ivoire**, les risques bancaires recensés se sont chiffrés à 894,7 milliards de francs en septembre 1990, en baisse de 3,8 milliards par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance a été exclusivement impulsée par la diminution de 13,6 milliards des crédits à moyen et long terme. Les crédits à court terme ont, par contre, augmenté de 10,0 milliards pour s'établir à 712,0 milliards. A l'exception de la branche du transport et des communications, le repli des concours a concerné tous les secteurs. Le taux de recensement des risques s'est cependant amélioré, passant de 79,8 % à 82,4 %.

Au **Mali**, l'ensemble des risques recensés s'est établi à 80,7 milliards de francs en septembre 1990, en recul de 2,1 milliards au regard du niveau observé douze mois plus tôt. Cette évolution est imputable aux crédits à court terme, dont l'encours s'est réduit de 3,0 milliards tandis que les risques à moyen et long terme ont progressé de 0,9 milliard. La baisse des concours à court terme a été surtout localisée dans le secteur agricole. Le rapprochement des risques recensés aux crédits à l'économie fait ressortir un taux de déclaration de 99,3 %.

Au **Niger**, les risques recensés ont augmenté de 3,2 milliards pour s'inscrire à 103,4 milliards de francs à fin septembre 1990. Les concours à court terme sont passés de 95,3 milliards à 97,4 milliards d'un exercice à l'autre, sous la poussée des crédits alloués au secteur du commerce, les crédits à l'agriculture ayant baissé de 1,4 milliard. Quant aux crédits à moyen et long terme, ils ont progressé de 1,2 milliard au cours de la période sous revue, du fait des demandes émanant des "industries extractives".

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE



Au **Sénégal**, l'encours des crédits recensés s'est accru de 12,4 milliards de francs pour se situer à 481,1 milliards au 30 septembre 1990, sous l'influence des concours à court terme. A l'exception des secteurs "agriculture" et "bâtiment et travaux publics", tous les autres ont contribué à ce développement. Les financements destinés aux investissements ont, pour leur part, baissé de 1,9 milliard.

Au **Togo**, les utilisations de crédits recensés se sont établies à fin septembre 1990 à 78,2 milliards de francs, en légère diminution de 0,6 milliard par rapport au niveau observé un an plus tôt. Cette variation a résulté de la baisse de 4,5 milliards des risques à court terme et de la progression de 3,9 milliards des crédits d'investissement. L'évolution des concours à court terme est liée essentiellement aux remboursements effectués par le secteur du commerce. Les financements à moyen et long terme ont augmenté du fait des concours supplémentaires aux industries extractives et manufacturières ainsi qu'au secteur commercial. L'ensemble des risques recensés a couvert 78,2 % des crédits à l'économie à fin septembre 1990 contre 80,7 % douze mois plus tôt.

2.3 Masse monétaire

2.3.1 Évolution globale

La masse monétaire s'est contractée de 1,8 % en se situant à 1906,8 milliards de francs en septembre 1990, après avoir connu une évolution en rapport avec celle de la campagne agricole. Cette régression est liée à la baisse du crédit intérieur, la position extérieure des institutions monétaires et les autres éléments nets s'étant améliorés.

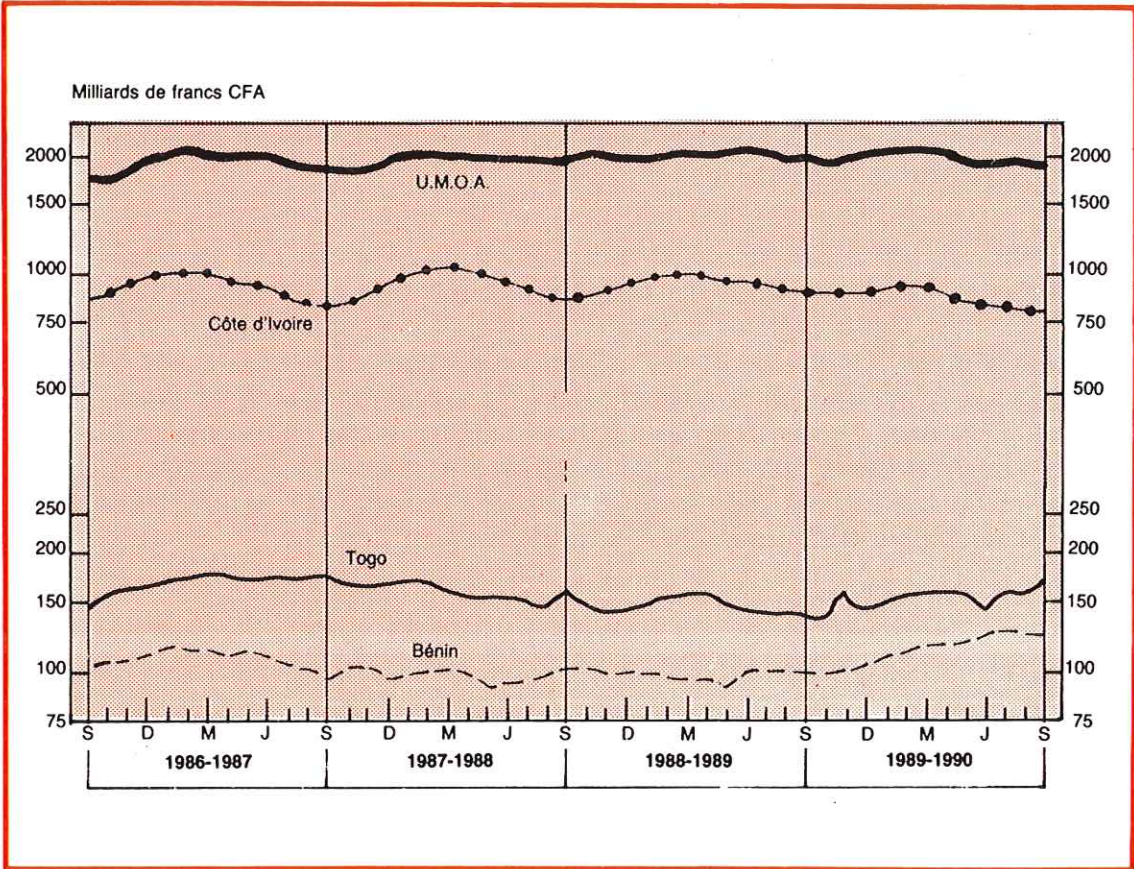
2.3.2 Évolution des composantes

La baisse de la liquidité intérieure s'est reflétée aussi bien dans la circulation fiduciaire que dans les dépôts. Ces composantes ont représenté respectivement 26,8 % et 73,2 % de la liquidité intérieure en septembre 1990 contre 27,7 % et 72,3 % un an plus tôt. La contraction de la circulation fiduciaire reflète les ajustements opérés dans certains Etats notamment au niveau des prix aux producteurs, dans le cadre des mesures de redressement des filières agricoles, ainsi que le fléchissement de la collecte de certaines spéculations. Quant aux dépôts en banque, leur repli de 4,2 milliards contraste avec la progression constatée au cours de ces derniers exercices.

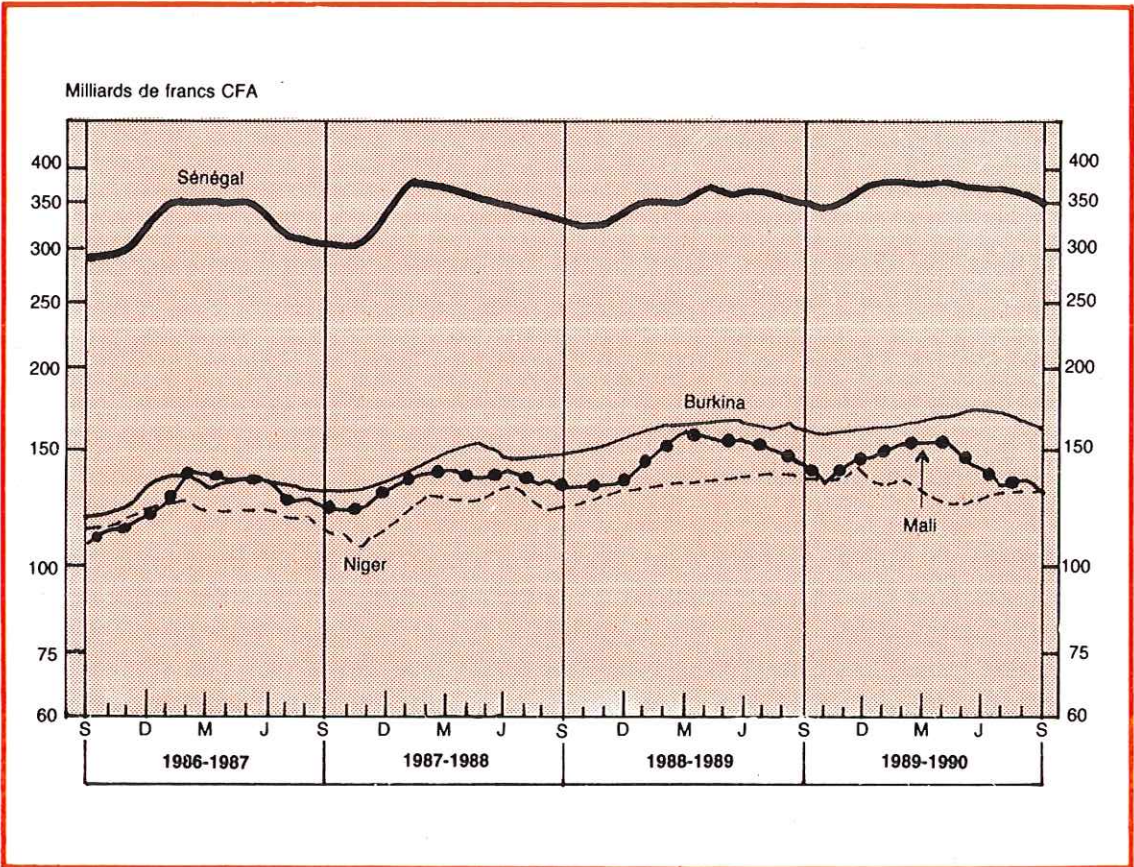
Au **Bénin**, la masse monétaire a connu une expansion de 25,5 % pour atteindre 122,4 milliards de francs en contrepartie de la bonne tenue des comptes extérieurs. La circulation fiduciaire s'est accrue de 5,3 milliards et les dépôts en banque de 21,5 milliards. La progression des dépôts a concerné aussi bien les avoirs des particuliers et entreprises privées que ceux des organismes publics qui se sont renforcés respectivement de 14,5 milliards et 7,0 milliards.

Au **Burkina**, la masse monétaire s'est repliée de 1,1 % pour s'inscrire à 159,6 milliards de francs du fait de la contraction des avoirs extérieurs nets, compensée en partie

ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE



ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE



par la hausse du crédit intérieur. L'évolution de ses composantes a été contrastée : la circulation fiduciaire a progressé de 8,6 milliards tandis que les dépôts bancaires ont régressé de 10,4 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, la dégradation de la position extérieure des institutions monétaires, combinée au recul du crédit intérieur, a exercé un effet restrictif sur la liquidité intérieure qui a baissé de 9,1 % pour ressortir à 798,8 milliards de francs au 30 septembre 1990. La circulation fiduciaire s'est réduite de 40,2 milliards, en liaison avec les mesures de redressement des filières agricoles et le fléchissement de la collecte de certains produits, tandis que les dépôts en banque diminuaient de 39,7 milliards.

Au **Mali**, en dépit de l'amélioration sensible de la position extérieure, la liquidité intérieure s'est réduite de 11,4 milliards pour s'établir à 130,9 milliards de francs à fin septembre 1990. En effet, une part importante des entrées de ressources extérieures a servi à apurer les pertes des banques en restructuration, ce qui s'est traduit par un dégonflement des autres postes nets. La régression de la masse monétaire s'est reflétée dans l'évolution de la circulation fiduciaire qui a baissé de 26,7 %, les dépôts ayant progressé de 4,1 %, renforçant ainsi leur part dans le stock monétaire de 60,7 % à 68,7 %.

Au **Niger**, la masse monétaire a fléchi de 2,2 milliards pour se situer à 133,4 milliards de francs en septembre 1990. Cette contraction de la liquidité globale résulte de la détérioration de la position extérieure combinée au repli du crédit intérieur. Elle s'est reflétée au niveau de la circulation fiduciaire tandis que les dépôts en banque et en CCP se sont accrus respectivement de 2,0 milliards et de 0,1 milliard.

Au **Sénégal**, la masse monétaire a progressé de 10,3 milliards de francs pour s'élever à 362,0 milliards à fin septembre 1990. Cette expansion du stock monétaire a été induite par l'amélioration de la position extérieure, le crédit intérieur s'étant replié. L'accroissement de la liquidité intérieure s'est reflété en quasi-totalité dans la circulation fiduciaire qui a augmenté de 8,6 milliards, les dépôts ayant très peu évolué. La part des billets et monnaies dans la liquidité globale s'est accrue de 24,2 % à 25,8 % aux dépens de celle des dépôts qui a diminué de 75,8 % à 74,2 % entre septembre 1989 et septembre 1990.

Au **Togo**, l'amélioration du solde positif des paiements extérieurs, conjuguée à un léger accroissement du crédit intérieur, a induit une expansion de 17,3 milliards de francs de la masse monétaire qui s'est établie à 158,3 milliards à fin septembre 1990. Cette progression a concerné pour 10,2 milliards la circulation fiduciaire et pour 7,1 milliards les dépôts, essentiellement ceux à terme des particuliers et entreprises privées.

2.4 Épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

2.4.1 Évolution générale

L'épargne intérieure collectée par le système bancaire auprès des particuliers et entreprises, comparée à celle relevée un an plus tôt, a régressé de 10,2 milliards de francs pour ressortir à 621,0 milliards à fin septembre 1990. Cette baisse résulte de la réduction de 15,9 milliards des dépôts à terme, partiellement compensée par la hausse de 5,7 milliards des comptes à régime spécial. L'augmentation des comptes à régime spécial a concerné aussi bien les comptes d'épargne-logement que les autres comptes d'épargne pour respectivement 4,1 milliards et 2,0 milliards, les comptes sur livrets ayant baissé de 0,4 milliard. Rapportée au PIB et à la masse monétaire, la part de l'épargne n'a pas varié puisqu'elle ressort respectivement à 8,5 % et 3,3 % d'un exercice à l'autre.

2.4.2 Évolution par pays

Au **Bénin**, l'épargne mobilisée par les banques a progressé de 1,5 milliard de francs en s'établissant à 13,5 milliards en septembre 1990. La totalité de cette hausse a été induite par les comptes à régime spécial. L'épargne rapportée au stock monétaire ne représente que 13,4 % de celui-ci contre 15,4 % en 1989. La part de l'épargne dans le PIB s'est, par contre, relevée de 3,1 % à 3,3 %.

Au **Burkina**, le volume de l'épargne drainée par les banques et la Caisse d'épargne s'est accru de 2,3 milliards de francs pour s'inscrire à 46,1 milliards. Cette hausse, localisée dans les banques, a essentiellement concerné les comptes sur livrets, les dépôts à terme n'ayant progressé que de 0,9 milliard. A fin septembre 1990, l'épargne représentait 28,9 % du stock de monnaie contre 27,4 % l'exercice antérieur. En revanche, sa part dans le PIB s'est maintenue à 5,4 %.

En **Côte d'Ivoire**, l'épargne collectée par le système bancaire s'est chiffrée à 293,6 milliards de francs au 30 septembre 1990, en baisse de 30,3 milliards. Cette évolution a concerné aussi bien les dépôts à terme que les comptes à régime spécial qui ont respectivement régressé de 21,3 milliards et de 9,1 milliards. La part de l'épargne intérieure dans la masse monétaire s'est cependant stabilisée à 36,8 % d'un exercice à l'autre, à l'instar du ratio sur PIB qui s'est maintenu autour de 11 %.

Au **Mali**, l'épargne recueillie par les banques et la Caisse d'épargne a atteint 33,4 milliards de francs à fin septembre 1990, en hausse de 2,8 milliards. Cette augmentation a été essentiellement impulsée par les comptes à régime spécial, les dépôts en Caisse Nationale d'Epargne n'ayant progressé que de 0,1 milliard, tandis que les dépôts à terme ont fléchi de 1,7 milliard. La part de l'épargne privée dans la masse monétaire a évolué de 21,4 % à 25,5 % et représente 4,9 % du PIB contre 4,7 % un an auparavant.

Au **Niger**, l'épargne intérieure mobilisée par le système bancaire s'est renforcé de 0,4 milliard de francs en un an pour s'élever à 51,9 milliards au 30 septembre 1990. Cette hausse a concerné surtout les dépôts à terme, les comptes à régime spécial ayant

très peu évolué au cours de la période sous revue. La part de l'épargne privée dans la masse monétaire s'est relevée de 38,0 % à 38,9 % et représente 7,7 % du PIB contre 7,9 % en septembre 1989.

Au **Sénégal**, le volume de l'épargne intérieure drainée par les banques et la Caisse d'épargne a augmenté de 13,0 milliards de francs pour s'établir à 140,4 milliards à fin septembre 1990. Ce relèvement imputable principalement aux dépôts dans les banques, s'est localisé dans les dépôts à terme et dans les comptes à régime spécial, à hauteur respectivement de 7,1 milliards et de 5,5 milliards. Les dépôts en Caisse d'épargne ont connu une légère hausse de 0,4 milliard. L'épargne financière s'est consolidée en représentant 38,8 % de la masse monétaire et 9,2 % du PIB contre respectivement 36,2 % et 8,7 % en septembre 1989.

Au **Togo**, le montant de l'épargne intérieure collectée par le système bancaire et la Caisse d'épargne a progressé de 2,0 milliards de francs pour s'inscrire à 60,8 milliards à la fin de l'exercice sous revue. Cette légère hausse s'est répartie entre les dépôts dans les banques et ceux à la Caisse nationale d'épargne. L'accroissement des dépôts dans les banques a été impulsé par les comptes à régime spécial qui se sont accrus de 6,2 %. La part de l'épargne privée dans la masse monétaire a fléchi de 41,7 % à 39,5 % d'un exercice à l'autre. Par rapport au PIB, la part de l'épargne s'est relevée de 13,6 % à 13,9 %.

2.5 Concours de la Banque centrale

2.5.1 Évolution globale

Les interventions de la Banque centrale se sont établies à 1.036, 9 milliards de francs à fin septembre 1990 contre 1.046,9 milliards un an plus tôt, accusant ainsi une baisse de 1,0 % contre une hausse de 3,8 % en 1989. Cette évolution provient principalement d'un repli des concours à l'Etat, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers s'étant inscrits en hausse.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1987	1988	1989	1990
	Milliards de francs CFA			
Trésors nationaux (a)	242,1	254,3	283,3	256,7
- Découverts en compte courant	207,8	224,2	260,8	242,5
- Effets publics à moyen et long terme	33,8	26,9	18,4	11,3
- Obligations cautionnées	0,5	3,2	4,1	2,9
Banques et établissements financiers	698,4	754,4	763,6	780,2
- Crédits de campagne	198,7	242,0	212,9	108,3
- Crédits ordinaires	499,7	512,4	550,7	671,9
Total	940,5	1.008,7	1.046,9	1.036,9
(a) Articles 14, 15 et 12 des Statuts de la B.C.E.A.O.				
Source : B.C.E.A.O.				

Les **concours aux Trésors nationaux** ont fléchi de 26,6 milliards de francs, soit 9,4 %, contre une hausse de 11,4 % en 1989. Cette évolution est imputable aux amortissement de tirages au titre de l'escompte d'effets publics à moyen et long terme et au recul des *découverts en compte courant*. La part de ces derniers dans le total des concours aux Trésors a atteint 94,5 % contre 92,1 % en 1989.

L'évolution de la trésorerie des banques a été marquée entre septembre 1989 et septembre 1990 par un accroissement simultané des **emplois et des ressources**. Ces mouvements sont imputables aux crédits à l'économie, en progression de 89,2 milliards de francs pour ce qui concerne les emplois, et aux fonds propres des banques, en hausse de 23,6 milliards s'agissant des ressources. La hausse des emplois, plus importante que celle des ressources, a eu globalement un impact négatif sur la trésorerie bancaire, ce qui a conduit les établissements de crédit à un recours accru aux avances de l'Institut d'émission, les concours de leurs correspondants s'étant légèrement rétrécis.

Les **concours aux banques et établissements financiers** se sont ainsi élevés à 780,2 milliards de francs au 30 septembre 1990, enregistrant une progression de 16,6 milliards ou 2,2 %, imputable pour l'essentiel à la hausse des consolidations qui, en plus des concours déjà portés par la Banque centrale, ont également concerné des créances gelées d'établissements de crédit. A l'instar de l'exercice précédent, la hausse des concours a été impulsée par les refinancement de crédits ordinaires, ceux des crédits de campagne ayant subi une forte diminution.

Les **refinancements de crédits de campagne** sont ressortis à 108,3 milliards de francs à fin septembre 1990 contre 212,9 milliards un an plus tôt, s'inscrivant ainsi en baisse de 49,1 %. Le repli des refinancements de l'espèce s'explique notamment par la baisse des prix aux producteurs dans la plupart des Etats de l'Union, le recul des tonnages commercialisés de certaines spéculations, le reclassement de crédits de campagne en concours ordinaires, ainsi que par la mise en oeuvre des nouvelles conditions de financement de la commercialisation des produits agricoles.

Le ratio de rigidité des refinancements de crédits de campagne, mesurant le rapport entre l'encours à fin septembre, considéré comme la fin des campagnes, et la pointe de la campagne, s'est établi à 38,3 % contre 54,6 % en 1989 et 68,9 % en 1988, traduisant ainsi leur meilleure résorption.

U.M.O.A. - RÉSORPTION DES REFINANCEMENTS DE CRÉDITS DE CAMPAGNE

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Maximum observé (a)	302,8	361,8	389,8	282,5
Encours en fin d'exercice (b)	198,7	242,0	212,9	108,3
Pour cent				
(b)				
Ratio de rigidité —	65,6	66,9	54,6	38,3
(a)				

En ce qui concerne les **refinancements des crédits ordinaires**, leur croissance s'est accélérée en passant de 7,6 % à 21,6 %, en liaison avec le reclassement de crédits de campagne non dénoués en concours ordinaires et le resserrement de la trésorerie de certains établissements de crédit.

L'analyse des **concours aux banques et établissements financiers suivant la procédure de mobilisation** laisse apparaître une part prépondérante des consolidations et des avances au titre du marché monétaire. Les consolidations qui ne représentaient que 26,1 % en 1989, ont atteint 45,6 % des refinancements en 1990. La part des concours au titre du marché monétaire s'est établie à 39,3 % contre 29,7 % un an plus tôt. Celle des autres avances a fléchi de 21,2 % à 15,1 %.

U.M.O.A. - RÉPARTITION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE PAR PROCÉDURE DE MOBILISATION

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Pour cent				
Réesc compte et pension	33,4	28,6	22,5	-
Marché monétaire	31,7	27,4	29,7	39,3
Créances consolidées	2,0	16,9	26,1	45,6
Autres avances	32,5	27,1	21,7	15,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : B.C.E.A.O.				

U.M.O.A. - RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Pour cent				
Taux d'escompte normal *	5,5	3,4	2,6	-
- 12,5 %	0,1	-	-	-
- 10,5 %	0,4	0,2	-	-
- 10,0 %	-	-	2,5	-
- 9,5 %	-	2,8	-	-
- 8,5 %	3,7	0,4	0,1	-
- 8,0 %	1,3	-	-	-
Taux d'escompte (TES)**	-	-	-	9,2
Taux d'escompte préférentiel *	45,3	43,4	38,3	-
- Crédits de campagne	28,4	31,9	27,7	-
- Autres crédits	16,9	11,5	10,6	-
. 10,0 %	0,2	0,1	-	-
. 9,0 %	-	-	2,5	-
. 8,0 %	1,8	1,0	0,4	-
. 7,5 %	-	-	-	-
. 7,0 %	0,8	0,1	-	-
. 6,0 %	4,8	2,7	0,2	-
. 5,5 %	9,3	7,6	7,5	-
Taux des créances consolidées	2,0	16,9	26,1	45,6
Taux du marché monétaire	31,7	27,4	29,7	39,3
Taux pénalisateurs	15,5	8,9	3,3	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
N.B. : Y compris les obligations cautionnées.				
* : Supprimé depuis octobre 1989.				
** : En vigueur depuis octobre 1989.				
Source : B.C.E.A.O.				

Le **marché monétaire** de l'Union a connu une activité plus soutenue au cours de l'exercice 1989-1990, à la faveur de son élargissement aux établissements financiers et au Trésor et de la mise en oeuvre par la Banque centrale de nouvelles règles d'intervention accordant la priorité aux guichets du marché sur les procédures traditionnelles de couverture des besoins de trésorerie du système financier. La moyenne par séance s'est chiffrée, pour les dépôts, à 279,9 milliards de francs, en accroissement de 24,5 milliards ou 9,6 % comparée à celle de l'exercice précédent. Cette reprise des offres est à lier à l'impact des programmes de restructuration du système bancaire, plusieurs banques précédemment demanderesses étant devenues pourvoyeuses nettes de liquidités sur le marché. Du fait du transfert en priorité sur le marché des demandes habituellement couvertes par le réescompte, les demandes d'avances ont quasiment triplé pour s'établir à 502,0 milliards. Il en a résulté un déficit moyen par séance de 222,1 milliards, contrastant avec l'excédent de 73,8 milliards dégagé en 1988-1989.

L'augmentation des offres, qui s'est produite sur toutes les places à l'exception d'A-bidjan et de Ouagadougou, a concerné tous les compartiments du marché, sauf celui à trois mois sur lequel un recul a été observé. Les demandes d'avances ont, quant à elles, été formulées pour leur quasi-totalité, sur le compartiment au jour le jour. Comme à l'accoutumée, les banques ivoiriennes sont demeurées les principales demanderesses. Aucun besoin n'a, par contre, été exprimé au Mali tout au long de la période sous revue et au Bénin au cours du dernier semestre de l'exercice.

U.M.O.A. - MARCHÉ MONÉTAIRE

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Offres	237,6	288,3	261,6	308,2
Avances	221,5	207,9	227,7	380,2
Moyenne par séance				
	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Milliards de francs CFA				
Offres	237,6	284,9	255,4	279,9
<i>Jour le jour</i>	83,5	115,9	148,2	235,1
1 mois	66,4	62,4	24,7	26,4
3 mois	87,7	106,6	82,8	18,4
Avances	221,5	205,5	181,6	502,0
<i>Jour le jour</i>	161,2	150,1	157,9	500,8
1 mois	48,5	45,3	5,4	1,2
3 mois	11,8	10,1	18,3	-

2.5.2 Évolution par État

Au **Bénin**, les interventions de l'Institut d'émission sont ressorties à 77,7 milliards de francs à fin septembre 1990, en hausse de 4,5 milliards ou 6,1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution a résulté exclusivement de l'accroissement des concours à l'Etat, les refinancements de crédits à l'économie ayant marqué un léger fléchissement.

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Trésor public	14,2	14,9	15,2	20,7
Banques et établissements financiers	46,7	63,3	58,0	57,0
Total	60,9	78,2	73,2	77,7

Les concours au Trésor public se sont élevés à 20,7 milliards de francs à la fin de l'exercice 1989-1990, enregistrant un accroissement de 5,5 milliards. Cette hausse a concerné exclusivement le découvert en compte courant, l'encours des crédits d'investissement s'étant réduit à la suite des amortissements réalisés.

L'exercice sous revue a été marqué par le redressement de la situation financière globale du système bancaire grâce à la contraction des emplois bancaires de 19,5 milliards de francs et à l'augmentation des ressources stables de 14,9 milliards.

Cette amélioration de la trésorerie des banques n'a eu qu'un effet limité sur les concours de la Banque centrale. Compte tenu de l'importance des concours consolidés, les interventions de l'Institut d'émission n'ont reculé que de 1,0 milliard, en passant de 58,0 milliards de francs au 30 septembre 1989 à 57,0 milliards un an plus tard. Ce recul est imputable aux crédits de campagne qui ont été dénoués dans leur totalité dès le mois de juin 1990, en liaison avec la domiciliation des recettes d'exportation du coton à la Banque centrale. Les refinancements de crédits ordinaires ont, quant à eux, augmenté de 1,3 milliard.

L'analyse des refinancements par procédure de mobilisation au terme de l'exercice sous revue confirme la prépondérance des consolidations, qui ont représenté 72,8 % des interventions de l'Institut d'émission.

Le marché monétaire a connu un regain d'activité, traduisant la nette amélioration de la liquidité du système bancaire. Les placements, effectués pour l'essentiel par les banques nouvellement installées, ont poursuivi leur reprise amorcée l'exercice précédent, leur montant moyen par séance ressortant à 14,0 milliards de francs, soit l'équivalent de 5,0 % des ressources placées sur le marché monétaire de l'Union, contre 1,9 milliard et 2,0 % précédemment. Si les demandes moyennes par séance sont passées de 7,6 milliards à 9,8 milliards d'un exercice à l'autre, aucune avance n'a cependant été accordée à fin septembre 1990, du fait de la mise en liquidation des banques précédemment demanderesse. En définitive, l'activité du marché monétaire local s'est soldée par un excédent

moyen par séance de 4,2 milliards, contrastant avec le déficit de 5,7 milliards relevé en 1988-1989.

Au **Burkina**, les concours de la Banque centrale se sont situés à 27,0 milliards de francs à fin septembre 1990, enregistrant une progression de 1,2 milliard imputable exclusivement aux interventions en faveur des banques et établissements financiers. Les concours au Trésor sont restés pratiquement stables.

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Trésor public	13,5	17,3	19,0	18,9
dont : <i>obligations cautionnées</i>	-	0,9	1,0	0,9
Banques et établissements financiers	10,5	6,6	6,8	8,1
Total	24,0	23,9	25,8	27,0

Les concours statutaires à l'État se sont pratiquement maintenus au niveau atteint un an auparavant, en s'élevant à 18,9 milliards de francs au 30 septembre 1990. La persistance de tensions de trésorerie a, par ailleurs, amené le Trésor à refinancer sur le marché monétaire des obligations cautionnées pour un montant de 875,0 millions contre 978,5 millions à la fin de l'exercice précédent.

La trésorerie du système bancaire s'est contractée au cours de l'exercice, la hausse de 21,1 milliards de francs des emplois ayant été plus forte que celle des ressources évaluée à 4,2 milliards.

Les interventions de l'Institut d'émission en faveur des banques et établissements financiers se sont inscrites, dans ces conditions, à 8,1 milliards de francs à fin septembre 1990, affichant une légère hausse de 1,2 milliard, du fait exclusif des refinancements de crédits de campagne passés de 2,2 milliards à 3,4 milliards. Les refinancements de crédits ordinaires se sont, pour leur part, stabilisés à 4,6 milliards.

La structure des refinancements par procédure de mobilisation traduit de profondes modifications par rapport à l'exercice antérieur, en liaison avec l'entrée en vigueur des nouvelles règles d'intervention. En dehors des consolidations qui se sont stabilisées à 3,0 milliards de francs soit 37,1 % du total, l'intégralité des besoins a été couverte par les concours du marché monétaire.

Reflétant le resserrement des trésoreries bancaires, l'évolution du marché monétaire a été notamment marquée par une nouvelle contraction des dépôts. Le volume moyen par séance a régressé de 38,8 milliards de francs en 1988-1989 à 20,8 milliards, représentant ainsi 7,0 % des offres sur le marché monétaire de l'Union contre 15,0 % un an auparavant. A l'inverse, le report sur le marché de besoins précédemment couverts par les procédures de pension ou de réescompte s'est traduit par une hausse des demandes, dont la moyenne par séance a augmenté de 0,2 milliard à 4,3 milliards d'un

exercice à l'autre. L'excédent du marché monétaire local s'est, de ce fait, contracté de 61,3 %, se situant à 11,3 milliards contre 29,2 milliards en 1988-1989.

En **Côte d'Ivoire**, les interventions de la Banque centrale se sont élevées à 600,6 milliards de francs au 30 septembre 1990, enregistrant un accroissement modéré de 1,0 % au lieu de 8,1 % l'exercice précédent. Cette évolution a résulté de la baisse des concours à l'Etat et de la légère augmentation de ceux accordés aux banques et établissements financiers.

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Trésor public	123,7	125,2	135,9	130,1
Banques et établissements financiers	398,3	424,9	458,8	470,5
Total	522,0	550,1	594,7	600,6

Les concours au Trésor se sont chiffrés à 130,1 milliards de francs au 30 septembre 1990, en baisse de 5,8 milliards par rapport à ceux constatés à la même date de l'exercice précédent. Ce recul a résulté du fléchissement de 4,0 milliards des refinancements d'effets publics à moyen et long terme, intégralement remboursés à fin décembre 1989, et de la diminution de 1,8 milliard des découverts en compte courant.

Après la légère amélioration constatée durant le dernier exercice, la situation de trésorerie des banques s'est de nouveau dégradée, du fait de l'augmentation de 102,7 milliards de francs des emplois et de la baisse de 26,5 milliards des ressources stables.

Dans ce contexte, les interventions en faveur des établissements de crédit ont atteint 470,5 milliards de francs à la fin de l'exercice sous revue, s'accroissant de 11,7 milliards ou 2,6 %, en raison du rétrécissement de la liquidité du système bancaire qui s'est notamment traduit par l'apparition de nouveaux soldes débiteurs pour deux banques dans les livres de l'Institut d'émission. Les refinancements de crédits ordinaires ont augmenté de 36,8 % pour s'établir à 379,9 milliards, tandis que ceux de crédits de campagne se sont contractés de 49,9 % pour se situer à 90,6 milliards, en liaison avec la diminution des collectes de cacao et de coton, l'ajustement à la baisse des prix aux producteurs et le reclassement en concours ordinaires de crédits de l'espèce non dénoués dans les délais réglementaires.

La structure des refinancements par procédure de mobilisation traduit l'entrée en vigueur des nouvelles règles d'intervention. Les concours du marché monétaire ont, en effet, été prépondérants, en couvrant 60,7 % des besoins de trésorerie des banques. Les concours directs de l'Institut d'émission à son taux d'escompte (TES) ont, quant à eux, représenté 15,3 % du total, le reliquat étant constitué de consolidations et de soldes débiteurs pour respectivement 19,4 % et 4,6 % du montant global des refinancements.

Le profil du marché monétaire qui représente plus de la moitié des transactions du marché de l'Union a reflété les tensions de trésorerie du système bancaire. Les dépôts ont en effet accentué leur repli, leur moyenne par séance régressant de 42,9 milliards de francs l'exercice précédent à 13,9 milliards. En liaison avec le transfert sur le marché des besoins autres que ceux liés aux programmes de redressement des établissements de crédit en difficulté, les demandes d'avances ont plus que triplé, leur moyenne par séance se chiffrant à 394,2 milliards contre 115,2 milliards l'exercice précédent. Le déficit du marché s'est en conséquence sensiblement élargi, en évoluant d'un exercice à l'autre de 141,6 milliards à 348,2 milliards.

Au **Mali**, les concours de la Banque centrale se sont repliés de 19,8 milliards de francs ou 34,1 % durant l'exercice 1989-1990 du fait du dégonflement sensible des concours à l'Etat, les refinancements de crédits à l'économie s'étant maintenus au même niveau.

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Trésor public	21,2	26,3	34,2	14,4
Banques et établissements financiers	37,3	28,5	23,9	23,9
Total	58,5	54,8	58,1	38,3

Les interventions en faveur du Trésor se sont situées à 14,4 milliards de francs à fin septembre 1990, en forte contraction de 19,8 milliards ou 57,9 % comparées à celles observées un an plus tôt. Ce dégonflement, qui s'est opéré à la faveur de rentrées de ressources extérieures, a permis à l'Etat de résorber les dépassements précédemment constatés sur le plafond statutaire et de dégager une légère marge à la fin de l'exercice.

Les excédents de trésorerie des banques se sont améliorés entre septembre 1989 et septembre 1990, après avoir connu durant l'exercice précédent une légère contraction. Ce résultat a été obtenu grâce à une bonne maîtrise des emplois bancaires, qui sont restés stables durant la période avec 0,6 milliard de francs, et à l'accroissement substantiel de 20,6 milliards des ressources.

Les concours aux banques et établissements financiers, restés stables à 23,9 milliards de francs, ont consisté exclusivement en consolidations de soldes débiteurs et de créances gelées en faveur d'une banque de la place.

L'amélioration de la liquidité du système bancaire consécutive à la mise en oeuvre du programme de restructuration de la principale banque de la place et l'entrée d'importantes ressources extérieures, s'est traduite sur le marché monétaire par une hausse de 47,3 % des dépôts, dont la moyenne par séance s'est élevée à 47,7 milliards de francs, soit 17 % des ressources collectées au niveau de l'Union, contre 37,4 milliards l'exercice précédent. Aucune demande d'avances n'ayant été formulée, l'excédent du marché a quadruplé par rapport au niveau de 11,5 milliards constaté l'exercice précédent.

Au **Niger**, les interventions de la Banque centrale se sont inscrites à 37,5 milliards de francs, fléchissant de 2,3 milliards ou 5,8 % au cours de l'exercice sous revue en raison de la baisse des concours à l'Etat, ceux en faveur des banques et établissements financiers étant demeurés pratiquement au même niveau qu'en 1988-1989.

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Trésor public	12,9	12,9	13,0	10,4
Banques et établissements financiers	28,0	28,9	26,8	27,1
Total	40,9	41,8	39,8	37,5

Les concours à l'État ont déchu de 13,0 milliards de francs au 30 septembre 1989 à 10,4 milliards au terme de l'exercice sous revue, à la suite des amortissements effectués sur l'encours de refinancements d'effets publics à moyen et long terme.

La trésorerie des banques s'est améliorée durant l'exercice, l'augmentation de 3,5 milliards de leurs ressources ayant contrasté avec la réduction de 8,0 milliards de leurs emplois.

Les interventions en faveur des établissements de crédit ont, de ce fait, peu évolué d'un exercice à l'autre, en passant de 26,8 milliards de francs au 30 septembre 1989 à 27,1 milliards. Ce montant est constitué exclusivement de refinancements de crédits ordinaires, l'encours de crédits de campagne ayant été entièrement résorbé à la suite du reclassement de concours de l'espèce en crédits ordinaires, intervenu au dernier trimestre de l'exercice. En dehors des consolidations de soldes débiteurs et de créances gelées, les refinancements de crédits ordinaires ont été entièrement assurés sur les ressources du marché monétaire.

Le marché monétaire est resté excédentaire, grâce à l'accroissement des dépôts, dont la moyenne par séance s'est établie à 37,4 milliards de francs en 1989-1990 contre 34,3 milliards l'exercice précédent. Chiffrées à 7,8 milliards par séance au lieu de 2,7 milliards en 1988-1989, les demandes d'avances se sont sensiblement repliées à la fin de l'exercice en ressortant à 1,8 milliard, en raison de la mise en liquidation de la principale banque demanderesse. En définitive, l'excédent moyen par séance s'est chiffré à 29,6 milliards, en repli comparé à celui de 31,6 milliards dégagé l'exercice précédent.

Au **Sénégal**, les interventions de la Banque centrale, ressorties à 233,2 milliards de francs au 30 septembre 1990, ont enregistré un accroissement de 3,9 milliards, imputable aux concours aux banques et établissements financiers, ceux en faveur de l'État s'étant légèrement dégonflés.

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Trésor public	39,8	39,9	47,8	44,5
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	-	0,4	1,6	2,0
Banques et établissements financiers	172,8	197,0	181,5	188,7
Total	212,6	236,9	229,3	233,2

Après s'être inscrits au cours des trois premiers mois de l'exercice en léger dépassement sur le plafond statutaire, les concours à l'État se sont par la suite dégonflés pour s'établir à 42,5 milliards de francs au 30 septembre 1990 contre 46,2 milliards un an auparavant. Le Trésor a, par ailleurs, refinancé des obligations cautionnées pour un montant de 2,0 milliards au lieu de 1,6 milliard l'exercice précédent.

La réduction par les banques de l'encours de leurs crédits, conjuguée à l'amélioration du niveau de leurs ressources, a permis de résorber en partie le déficit de leurs opérations d'intermédiation.

Les concours aux banques et établissements financiers se sont élevés à 188,7 milliards de francs au 30 septembre 1990 contre 181,5 milliards à la fin de l'exercice précédent. Cette hausse de 7,2 milliards ou 4,0 % est exclusivement imputable aux refinancements de crédits ordinaires. Ceux-ci ont subi un accroissement de 14,1 milliards, résultant du reclassement de crédits saisonniers précédemment portés par des banques en liquidation et de l'aggravation des soldes débiteurs de deux banques de la place.

L'amélioration des trésoreries bancaires s'est reflétée sur le marché monétaire marqué par une hausse de 46,3 % de la moyenne des dépôts, ressortie à 78,0 milliards de francs durant l'exercice sous revue contre 53,3 milliards un an auparavant. La mise en liquidation de plusieurs banques précédemment demanderesse a contribué à une forte baisse des demandes, ramenées de 52,4 milliards au 30 septembre 1989 à 15,1 milliards un an plus tard. Toutefois, en raison des niveaux élevés observés en début d'exercice à la suite du transfert sur le marché monétaire de besoins de trésorerie précédemment couverts par des prises d'effets en pension, la moyenne des demandes par séance s'est sensiblement accrue en se chiffrant à 83,3 milliards durant l'exercice sous revue contre 46,0 milliards en 1988-1989. En définitive, le marché a connu un déficit moyen par séance de 4,4 milliards au lieu d'un excédent de 7,4 milliards un an auparavant. A la fin de l'exercice, il a cependant dégagé un excédent de 66,4 milliards, en amélioration sensible par rapport à celui de 7,0 milliards observé un an plus tôt.

Au **Togo**, les interventions de l'Institut d'émission se sont situées à 22,6 milliards de francs au terme de l'exercice sous revue, enregistrant une baisse de 3,3 milliards ou 12,7 % du fait principalement des refinancements des crédits à l'économie.

30 septembre				
	1987	1988	1989	1990
Milliards de francs CFA				
Trésor public	16,7	17,8	18,2	17,6
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	0,5	1,9	1,5	-
Banques et établissements financiers	5,1	5,2	7,7	5,0
Total	21,8	23,0	25,9	22,6

Les concours au Trésor ont marqué un léger dégonflement de 0,6 milliard de francs pour s'inscrire au 30 septembre 1990 à 17,6 milliards, constitués exclusivement d'avances en compte courant. En dépit de la persistance de tensions de trésorerie, le recours de l'Etat aux facilités de l'Institut d'émission s'est maintenu en permanence à l'intérieur du plafond statutaire.

Les excédents de trésorerie des banques ont encore progressé au cours de la période, l'augmentation de 16,3 milliards de francs des ressources ayant été plus importante que celle de 1,6 milliard des emplois.

Les interventions de la Banque centrale en faveur des établissements de crédit ont de ce fait baissé de 2,7 milliards de francs pour ressortir au 30 septembre 1990 à 5,0 milliards, constitués pour l'essentiel de consolidations de créances gelées de deux banques et du solde débiteur d'un établissement financier. Les autres besoins ont été couverts dans leur totalité par les ressources du marché monétaire. Durant l'exercice sous revue aucun effet de campagne n'a été mobilisé auprès de l'Institut d'émission, les banques ayant nourri l'intégralité des concours de l'espèce.

Le marché monétaire est demeuré excédentaire, l'amélioration des trésoreries bancaires ayant favorisé un accroissement de 7,4 % des dépôts, chiffrés à 68,1 milliards de francs en moyenne par séance durant l'exercice sous revue contre 63,4 milliards un an auparavant. Le transfert sur le marché des besoins précédemment couverts par les procédures du réescompte et de la pension s'est traduit par une hausse des demandes d'avance dont la moyenne par séance a atteint 2,6 milliards au lieu de 0,6 milliard en 1988-1989. L'excédent moyen s'est, en définitive, établi à 73,3 milliards, en hausse de 12,4 % comparé à celui de l'exercice précédent.

2.6 Base monétaire

2.6.1 Évolution générale

La base monétaire a progressé de 45,0 milliards de francs pour s'inscrire à 917,4 milliards à fin septembre 1990. Cet accroissement s'est essentiellement reflété sur les réserves des banques, le volume de l'émission fiduciaire ayant fléchi de 23,9 milliards. Il a été impulsé par l'amélioration de la position extérieure nette débitrice de la Banque centrale et l'augmentation des concours aux banques et établissements financiers, dont l'impact a cependant été atténué par l'allègement des engagements nets des Etats à

l'égard de l'Institut d'émission. Le multiplicateur de monnaie a régressé de 2,23 à 2,08, en raison de la diminution de la masse monétaire.

2.6.2 Évolution par État

Au **Bénin**, la base monétaire s'est accrue de 29,1 milliards de francs pour s'élever à 70,9 milliards au 30 septembre 1990. Cet accroissement qui a concerné aussi bien la circulation fiduciaire que les réserves des banques, est imputable à la forte amélioration de la position extérieure de la Banque centrale. Le multiplicateur de monnaie a reculé de 2,33 à 1,73 à la suite d'une expansion de la base monétaire largement supérieure à celle de la masse monétaire.

Au **Burkina**, la base monétaire s'est chiffrée à 78,2 milliards de francs à la fin de l'exercice sous revue, enregistrant une réduction de 6,7 milliards. Ce repli a été localisé essentiellement au niveau des réserves des banques passées de 30,3 milliards à 18,3 milliards, l'émission fiduciaire ayant par contre augmenté. Cette évolution résulte de la contraction des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale et de la hausse des concours aux établissements de crédit. Le multiplicateur de monnaie s'est relevé de 1,93 à 2,04 en raison du recul moins prononcé de la liquidité intérieure.

En **Côte d'Ivoire**, la base monétaire, ressortie à 257,4 milliards de francs, s'est contractée de 33,3 milliards, sous l'effet de la dégradation de la position extérieure de la Banque centrale et de l'amélioration de la position débitrice nette du Gouvernement vis-à-vis de l'Institut d'émission. Ce rétrécissement s'est reflété principalement dans l'évolution de l'émission fiduciaire qui s'est réduite de 36,3 milliards, les banques ayant renforcé leurs réserves de 2,8 milliards. Le multiplicateur de monnaie a progressé de 3,02 à 3,10, la baisse de la base monétaire ayant été plus importante que celle de la masse monétaire.

Au **Mali**, la base monétaire s'est renforcée de 2,4 milliards de francs pour s'établir à 99,1 milliards de francs au 30 septembre 1990, l'augmentation de 17,7 milliards des réserves bancaires ayant été partiellement compensée par la contraction de 15,3 milliards des billets et monnaies. L'accroissement de la base monétaire a été induit par la forte reconstitution des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale. Le multiplicateur de monnaie a fléchi de 1,47 à 1,32 à la suite du recul du stock monétaire.

Au **Niger**, la base monétaire a régressé de 3,4 milliards de francs pour se situer à 82,1 milliards à la fin de l'exercice sous revue. Cette réduction qui reflète l'évolution des billets et monnaies a été induite par la contraction de la position nette créditrice de la Banque centrale vis-à-vis de l'extérieur. La compression de la base monétaire, plus prononcée que celle de la masse monétaire, a entraîné une légère progression du multiplicateur de monnaie de 1,59 à 1,62.

Au **Sénégal**, le renforcement de 28,0 milliards de francs de la base monétaire, évaluée à 180,3 milliards au 30 septembre 1990, a concerné pour 20,2 milliards les réserves des banques et pour 8,0 milliards les billets émis. Cet élargissement de la base monétaire a été impulsé par les effets conjugués de l'allègement de la position extérieure nette débitrice de l'Institut d'émission et de l'augmentation des concours aux banques et éta-

blissements financiers. Le multiplicateur de monnaie a fléchi de 2,31 à 2,01 par suite d'une progression de la masse monétaire inférieure à celle de la base monétaire.

Au **Togo**, la base monétaire s'est renforcée de 18,9 milliards de francs pour s'élever à 108,0 milliards à fin septembre 1990. Cette progression qui s'est reflétée dans l'émission fiduciaire et dans les réserves bancaires a été impulsée par une amélioration de la position extérieure nette créditrice de l'Institut d'émission, légèrement atténuée par la baisse des concours aux banques et établissements financiers. Le multiplicateur de monnaie s'est replié de 1,58 à 1,47, l'expansion de la masse monétaire s'étant révélée moins forte que celle de la base monétaire.



**Les autres activités de la Banque
centrale**

1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

1.1 Prélèvements et versements aux guichets

Au cours de l'exercice 1989-1990, les opérations de prélèvements et de versements aux guichets de la Banque centrale se sont inscrites en baisse par rapport à celles de l'exercice précédent. Ces opérations ont en effet porté sur un volume global de 768,4 millions de signes monétaires contre 813,5 millions en 1988-1989, soit une diminution de 45,1 millions ou 5,5 %. Cette évolution confirme la tendance observée en 1988-1989, où les opérations aux guichets avaient régressé de 5,2 %.

Les **prélèvements** se sont chiffrés à 417,4 millions de signes monétaires contre 448,4 millions en 1988-1989, soit un recul de 31,0 millions qui a concerné l'ensemble des coupures, à l'exception des pièces de 1 et de 5 francs. Leur structure est demeurée relativement stable d'un exercice à l'autre. Les billets ont représenté 80,2 % du volume des prélèvements et 99,7 % de leur valeur, chiffres pratiquement identiques à ceux de l'exercice précédent.

Le nombre des *billets* sortis des caisses de la Banque centrale est ressorti à 334,7 millions de coupures pour une valeur globale de 1.092,7 milliards de francs contre 362,8 millions pour 1.192,9 milliards en 1988-1989, soit des baisses respectives de 7,7 % et 8,4 %. Le recul ainsi constaté a été plus prononcé pour les coupures de 1.000 et 500 francs, dont la demande s'est contractée de 11,0 % et 7,9 %, celle des billets de 10.000 et 5.000 francs ne diminuant que de 6,4 % et 5,4 %. La part des coupures de 10.000 francs et de 1.000 francs dans les billets délivrés aux guichets s'est relevée de 13,6 % à 13,8 % et de 33,6 % à 34,7 %, tandis que celle des coupures de 5.000 francs se repliait de 29,4 % à 28,4 %. La part des coupures de 500 francs s'est située à 23,0 % contre 23,1 % en 1988-1989.

S'agissant des *pièces de monnaie*, 82,7 millions d'unités d'une valeur de 3,0 milliards de francs ont été prélevées contre 85,6 millions d'unités pour 3,1 milliards l'exercice précédent. Après avoir connu une rupture en 1988-1989, la tendance à la baisse amorcée depuis 1985-1986 a repris pour toutes les valeurs faciales, à l'exception des pièces de 1 et de 5 francs. Les prélèvements de pièces de 5 francs n'ont pas varié d'un exercice à l'autre tandis que ceux de pièces de 1 franc ont enregistré une hausse de 15,3 %.

Les **versements** ont, à l'instar des prélèvements, régressé, passant de 365,1 millions à 350,9 millions de signes monétaires. Cette évolution constatée à partir de l'exercice 1987-1988 résulte d'une baisse de 5,1 % des versements de billets et d'un accroissement de 8,9 % des entrées de pièces.

Les *entrées de billets* se sont établies à 316,0 millions de coupures pour une valeur de 962,9 milliards de francs contre 333,0 millions de coupures pour 1.008,5 milliards en 1988-1989. Ce reflux a concerné toutes les coupures.

La structure des versements en nombre de billets a légèrement varié d'un exercice à l'autre. C'est ainsi que les coupures de 10.000 et de 500 francs ont vu leur part se relever de

11,4 % à 11,8 % et de 24,5 % à 24,8 %, alors que celle des billets de 5.000 francs s'est réduite de 28,2 % à 27,7 %.

Le volume de *monnaies divisionnaires versées* a augmenté en 1989-1990, totalisant 34,9 millions d'unités pour une valeur globale de 2 milliards de francs contre 32,1 millions d'unités pour 1,9 milliard l'exercice précédent. Cette hausse a concerné les pièces de 100, 50, 25 et 10 francs. Les versements de pièces de 1 et 5 francs ont légèrement baissé.

1.2 Composition de la circulation fiduciaire

La circulation fiduciaire s'est établie à 540,6 milliards de francs au 28 septembre 1990 contre 561,8 milliards au 30 septembre 1989, soit une diminution de 21,2 milliards ou 3,8 %.

La ventilation de la circulation fiduciaire par nature de signes monétaires se présente comme suit :

B.C.E.A.O. - DÉCOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

	Minimum		Maximum		Fin d'exercice	
	1/10/88	1/10/89	31/03/89	31/03/90	30/09/89	30/09/90
En pourcentage de la valeur totale						
Billets	94,4	94,5	95,4	95,0	94,5	94,1
Pièces	5,6	5,5	4,6	5,0	5,5	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
En pourcentage du volume total						
Billets	16,5	15,0	18,4	17,3	16,3	15,0
Pièces	83,5	85,0	81,6	82,7	83,7	85,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : B.C.E.A.O.						

Le maximum saisonnier de l'exercice sous revue a été atteint à fin mars 1990, avec 645,9 milliards de francs, montant en recul par rapport à celui de 677,9 milliards observé à la même période de l'exercice précédent. L'amplitude saisonnière calculée entre le début de l'exercice et le maximum, a été de 105,3 milliards en 1989-1990 contre 146,6 milliards en 1988-1989. Cette contraction de l'amplitude semble liée à la contre-performance de la campagne agricole.

Au minimum saisonnier observé en fin d'exercice, la composition de la circulation fiduciaire s'est légèrement modifiée du fait du repli des billets. Leur proportion a représenté 94,1 % en valeur contre 94,4 % et a baissé de 16,5 % à 15,0 % en volume. L'évolution ainsi constatée résulte du fléchissement en valeur et en volume des coupures de 5.000 francs. En effet, la part de ces coupures a régressé de 41,4 % à 39,0 % en valeur et de 16,1 % à 15,8 % en volume. Dans le même temps celle des coupures de 10.000 francs a augmenté de 38,4 % à 42,0 % en valeur et de 7,5 % à 8,5 % en volume alors que celle des billets de 1.000 et 500 francs a peu varié.

Au maximum saisonnier, la proportion des billets dans la circulation fiduciaire s'est modifiée tant en valeur qu'en volume. L'importance relative des billets de 10.000 francs dans la valeur des coupures s'est accrue en s'élevant à 41,7 % au lieu de 39,6 % au 31 mars 1989. La part des coupures de 1.000 francs dans la valeur globale des billets en circulation s'est renforcée en s'inscrivant à 14,2 % contre 13,6 % un an plus tôt. Ces accroissements se sont opérés au détriment des billets de 5.000 francs dont la part s'est repliée, pour la deuxième année consécutive, de 41,5 % à 39,2 %. Celle des billets de 500 francs est, par contre, restée pratiquement stable.

En volume, la part des pièces de monnaie a progressé de 81,6 % à 86,0 %. Toutefois, l'accroissement en valeur a été moins important et s'est surtout opéré au niveau des pièces de 1, 5, 10 et 25 francs. La proportion des pièces de 100 francs a diminué une nouvelle fois en passant de 55,7 % à 53,4 %.

En fin de période, la part des billets dans le volume de la circulation fiduciaire a poursuivi son recul amorcé depuis 1986. Au 30 septembre 1990, elle s'est établie à 12,0 % contre 16,5 % l'exercice précédent. En valeur, la baisse a été moins forte, les billets représentant 93,9 % du total au lieu de 94,5 % un an plus tôt.

La proportion des coupures de 10.000 francs dans la valeur des billets en circulation s'est légèrement accrue, passant de 40,8 % à 41,7 %. Celle des coupures de 5.000 francs a, par contre, régressé de 39,6 % à 38,7 %. Le poids relatif des pièces s'est renforcé tant en valeur qu'en volume. Toutefois, la structure de leur circulation s'est légèrement modifiée, la part des pièces de 100 francs s'étant contractée de 55,0 % à 52,7 % au profit de celle des autres pièces.

2 EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS À L'INTÉRIEUR DE L'U.M.O.A.

2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des agences(a)

Au cours de l'exercice 1989-1990, les entrées de billets externes aux guichets des agences de la Banque centrale ont porté sur un montant global de 291,4 milliards de francs, en hausse de 48,6 milliards ou 20,0 % par rapport à l'exercice précédent. Ce renversement de la tendance baissière observée depuis 1985-1986, s'explique par les flux de sorties de billets qui ont progressé sensiblement dans l'ensemble des États de l'U.M.O.A. à l'exception du Togo où ils se sont contractés. Les billets émis en Côte d'Ivoire restent prépondérants dans la masse des billets déplacés, avec 48,4 % du total contre 50,9 % l'exercice précédent. Les entrées de billets se sont inscrites en hausse dans tous les États sauf au Bénin et au Mali.

B.C.E.A.O. - MOUVEMENTS DE BILLETS EXTERNES AUX GUICHETS DES AGENCES

	Exercice 1988-1989			Exercice 1989-1990		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Millions de francs CFA						
Bénin	36.635	14746	+ 21.889	33.658	22.363	+ 11.295
Burkina	55.299	26.958	+ 28.341	57.306	35.022	+ 22.284
Côte d'Ivoire	18.365	123.684	- 105.319	26.789	141.021	- 114.232
Mali	34.384	25.531	+ 8.853	33.593	31.748	+ 1.845
Niger	15.164	24.575	- 9.411	29.694	30.699	- 1.005
Sénégal	15.174	11.702	+ 3.472	17.539	16.823	+ 716
Togo	67.781	15.606	+ 52.175	92.839	13.742	+ 79.097
Total	242.802	242.802	-	291.418	291.418	-

D'un exercice à l'autre, les soldes par pays sont demeurés de même signe avec cependant d'importantes variations. Ainsi, la Côte d'Ivoire et le Niger ont continué d'accuser des déficits tandis que les autres États enregistraient des soldes positifs. La plus forte variation a de nouveau concerné le Togo où l'excédent s'est amélioré de 26,9 milliards de francs, passant de 52,2 milliards à 79,1 milliards. Cette hausse résulte d'un renforcement du solde des échanges avec tous les autres États, notamment avec la Côte d'Ivoire et le Bénin. Au Burkina et au Bénin, l'excédent s'est contracté respectivement de 6,1 milliards et de 10,5 milliards du fait, dans les deux cas, des sorties plus importantes de billets vers le Togo. Au Mali et au Sénégal, les baisses de 7,0 milliards et de 2,8 milliards de l'excédent résultent des sorties de billets respectivement vers le Niger et la Côte d'Ivoire. Au Niger, le solde des opérations s'est amélioré de 8,4 milliards à la suite d'entrées de billets du Mali. Par contre en Côte d'Ivoire,

(a) Ces mouvements correspondent à la valeur des billets de l'émission d'un pays, récupérés aux guichets de la Banque centrale dans les autres États membres de l'U.M.O.A. Ces billets font ensuite, périodiquement, l'objet d'un rapatriement à l'agence principale du pays d'émission.

le déficit s'est aggravé de 8,9 milliards, en liaison avec l'accroissement des sorties de billets, en particulier vers le Togo et le Niger. Ce déficit a été toutefois atténué par les entrées de billets en provenance du Burkina et du Sénégal.

Les mouvements de billets externes aux guichets des agences ont porté sur 73,6 millions de coupures en 1989-1990 contre 73,2 millions l'exercice précédent. Comme par le passé, ces échanges se sont effectués essentiellement en coupures de 10.000 francs et de 5.000 francs.

Billets de	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
En pourcentage				
10.000	39	36	42	42
5.000	48	52	44	45
1.000	10	9	11	11
500	3	3	3	2
Total	100	100	100	100

2.2 Dispositions entre les pays de l'U.M.O.A.

Les règlements scripturaux entre agences ont atteint en 1989-1990 un montant de 185,4 milliards de francs, en diminution de 1,2 milliard ou 0,6 % par rapport à l'exercice 1988-1989. Cette baisse fait suite à l'accroissement de 9,1 milliards ou 5,1 % enregistré l'année dernière.

B.C.E.A.O. - DISPOSITIONS ENTRE LES PAYS DE L'U.M.O.A.

	Exercice 1988-1989			Exercice 1989-1990		
	Reçues	Emises	Soldes	Reçues	Emises	Soldes
Millions de francs CFA						
Bénin	6.527	8.779	- 2.252	8.370	16.448	- 8.078
Burkina	11.062	41.228	- 30.166	8.471	36.162	- 27.691
Côte d'Ivoire	70.877	34.810	+ 36.067	65.327	32.584	+ 32.743
Mali	4.251	44.648	- 40.397	2.094	37.797	- 35.703
Niger	6.451	25.173	- 18.722	3.572	28.331	- 24.759
Sénégal	25.228	20.497	+ 4.731	28.508	9.975	+ 18.533
Togo	42.341	11.432	+ 30.909	45.258	8.134	+ 37.124
Siège	19.830	-	+ 19.830	23.790	15.959	+ 7.831
Total	186.567	186.567	-	185.390	185.390	-
N.B. : Le terme "disposition" désigne l'opération de transfert scriptural entre les pays de l'U.M.O.A., par l'intermédiaire des agences de la B.C.E.A.O.						

Au Bénin, le déficit des dispositions s'est aggravé de 5,8 milliards de francs du fait de l'accroissement de 87,4 % des émissions, principalement sur le Togo et, dans une moindre mesure, sur la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Le solde négatif du Burkina s'est amélioré de 2,5 milliards à la suite de la baisse de 5 milliards des transferts sur les autres pays de l'U.M.O.A., plus importante que celle de 2,6 milliards des dispositions reçues. En Côte d'Ivoire, l'excédent des transferts avec les autres pays de l'U.M.O.A. a fléchi de 3,3 milliards, sous les effets conjugués des replis respectifs de 5,6 milliards et de 2,2 milliards des réceptions et des émissions. Le déficit des échanges du Mali s'est réduit de 4,7 milliards, en raison de la diminution notable des transferts vers les autres États. Au Niger, les échanges se sont soldés par une aggravation du solde négatif, due au recul des réceptions et à la hausse des émissions. Au Sénégal, la chute de 51,3 % des dispositions émises s'est traduite par un renforcement de 13,8 milliards du solde positif. Au Togo également, l'excédent s'est renforcé de 6,2 milliards, du fait de l'accroissement des dispositions reçues du Niger et du Bénin et du reflux de 3,3 milliards des dispositions émises.

3 EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS AVEC L'EXTÉRIEUR

3.1 Opérations sur billets

Les opérations effectuées par la B.C.E.A.O. avec l'extérieur sur les billets de son émission et sur billets de la zone franc ont dégagé en 1989-1990 un déficit de 34,1 milliards de francs contre 85,0 milliards l'exercice précédent. Cette contraction de 50,9 milliards résulte d'un accroissement des entrées nettes de billets français et B.E.A.C. et d'une baisse des rachats de billets B.C.E.A.O. auprès des correspondants.

B.C.E.A.O. - OPÉRATIONS SUR BILLETS

	Exercice 1988-1989	Exercice 1989-1990
Millions de francs CFA		
Rachats de billets B.C.E.A.O.	- 187.086	- 143.776
Cessions de billets B.E.A.C.	+ 85.899	+ 90.881
Cessions de billets B.D.F.	+ 16.233	+ 18.813
Total	- 84.954	- 34.082

Les rachats des billets B.C.E.A.O. à des institutions étrangères ont fléchi de 43,3 milliards de francs en passant de 187,1 à 143,8 milliards d'un exercice à l'autre. Cette évolution résulte d'une diminution de 42,7 milliards des reprises de billets B.C.E.A.O. à la Banque de France et d'une réduction de 0,7 milliard de celles effectuées auprès de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

La part des billets émis en Côte d'Ivoire dans le total des rachats de billets B.C.E.A.O. à des institutions étrangères s'est élevée à 39,0 % contre 38,0 % en 1988-1989, tandis que celle des rachats pour le compte du Sénégal est restée stable à 27,0 %. Dans le même temps, les reprises de billets émis au Niger ont accusé un repli de 5,3 %

Les cessions de billets B.E.A.C. ont rompu leur tendance à la baisse amorcée depuis l'exercice 1985-1986, en passant de 85,9 milliards de francs en 1988-1989 à 90,9 milliards en 1989-1990, soit une hausse de 6,0 %.

L'augmentation des entrées nettes de billets B.E.A.C. a été relevée au Bénin et au Niger où elles ont atteint respectivement 24,8 et 19,6 milliards de francs contre 14,1 et 17,7 milliards un an plus tôt. Cette hausse a été atténuée par les mouvements nets au Togo qui ont accusé un recul de 7,1 milliards en se situant à 35,7 milliards contre 42,8 milliards en 1988-1989.

Les entrées nettes de billets de la Banque de France ont poursuivi leur hausse, leur contre-valeur en francs CFA passant de 16,2 milliards l'exercice précédent à 18,8 milliards en 1989-1990. Cette évolution résulte d'un accroissement sensible des cessions de billets français dans tous les États, sauf en Côte d'Ivoire où les sorties nettes de billets français ont augmenté de 6,7 milliards.

3.2 Transferts scripturaux

Les transferts de fonds avec l'extérieur, exécutés par le canal de la Banque centrale, se sont soldés en 1989-1990 par une entrée nette de capitaux de 26,9 milliards de francs contre un déficit de 3,1 milliards l'exercice précédent.

U.M.O.A. - TRANSFERTS AVEC L'EXTÉRIEUR

	Transferts reçus		Transferts émis		Soldes	
	1988-89	1989-90	1988-89	1989-90	1988-89	1989-90
Millions de francs CFA						
Banques	462.585	335.940	511.638	500.381	- 49.053	-164.441
Organismes publics	304.061	401.685	264.506	213.636	+ 39.555	+188.049
C.C.A.O.	7.580	3.700	1.153	398	+ 6.427	+ 3.302
Total	774.226	741.325	777.297	714.415	- 3.071	+ 26.910
Source : B.C.E.A.O.						

Les transferts sur l'extérieur initiés par les banques ont marqué une régression de 11,3 milliards de francs ou 2,2 % en s'établissant à 500,4 milliards. Ceux reçus par le système bancaire ont également reculé en passant de 462,6 à 335,9 milliards. Ces évolutions ont entraîné, pour le secteur bancaire, un déficit net de 164,4 milliards en 1989-1990 contre 49,1 milliards en 1988-1989.

Durant l'exercice sous revue, les Gouvernements et les organismes publics ont reçu de la communauté internationale des concours financiers plus importants que l'exercice précédent, alors que les règlements, notamment au titre de la dette publique, se sont inscrits en retrait. Ainsi, ces opérations se sont traduites par des entrées nettes de 188,0 milliards de francs contre 39,6 milliards en 1988-1989.

Les règlements effectués par le canal de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* (C.C.A.O.) sont demeurés faibles. Les transferts reçus ont baissé de moitié, passant de 7,6 à 3,7 milliards de francs. Les transferts émis ont également marqué un fléchissement de 0,8 milliard, se chiffrant à 0,4 milliard contre 1,2 milliard. Les relations de la B.C.E.A.O. avec les autres membres de la C.C.A.O. se sont en conséquence soldées par un excédent de 3,3 milliards, en recul de 3,1 milliards par rapport à l'exercice précédent.

4 ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE ET DES CHANGES

4.1 Évolution du réseau bancaire

Durant l'exercice 1989-1990, le nombre des banques est passé de 65 à 62. Des retraits d'agrément ont été prononcés pour huit banques, à savoir : la *Banque de Développement de la République du Niger* (B.D.R.N.), la *Caisse Nationale de Crédit Agricole du Togo* (C.N.C.A.), l'*Union Sénégalaise de Banque pour le Commerce et l'Industrie* (U.S.B.), la *Société Financière Sénégalaise pour le Développement de l'Industrie et du Tourisme* (SO.FI.SE.D.I.T.), la *Société Nationale de Banque* (SONABANQUE), la *Banque Nationale de Développement du Sénégal* (B.N.D.S.), la *Banque Sénégal-Koweïtienne* (B.S.K.) et ASSURBANK au Sénégal. Cinq banques ont été agréées : la *Société Nigérienne de Banque* (SONIBANK), la *Financial Bank du Bénin* (F.B.B.), la *Banque Internationale du Bénin* (B.I.BE.), la *Bank of Africa-Bénin* et ECOBANK-Bénin.

Parallèlement, le nombre des établissements financiers a baissé de 32 à 28 unités. L'agrément a été octroyé au *Fonds National d'Autosuffisance Alimentaire* (F.N.A.A.) au Mali et au *Fonds d'Assistance et de Garantie des Crédits aux Petites Entreprises* (F.A.G.A.P.E.) au Bénin. Par contre, la *Société Nationale de Garantie* (SONAGA) au Sénégal, la TAW au Togo et la *Société Ivoirienne de Cautionnement et de Garantie* (S.I.C.A.G.) en Côte d'Ivoire ont été radiées de la liste des établissements financiers. Il en est de même de la *Société Islamique d'Investissement du Niger* (S.I.I.N.) et de la *Société Islamique d'Investissement du Sénégal* (S.I.I.S.), qui ont été absorbées par les banques du groupe *Dar Al-Maal Al Islami* (D.M.I.) installées dans ces États. En outre, la *Rasmal Finance au Bénin* (R.F.B.) a été transformée en banque, sous la dénomination de *Financial Bank du Bénin* (F.B.B.).

U.M.O.A. - RÉPARTITION PAR PAYS DES GUICHETS OUVERTS

	Permanents		Périodiques	
	30 septembre			
	1989	1990	1989	1990
	Nombre de guichets			
Bénin	12	8	-	-
Burkina	49	51	22	21
Côte d'Ivoire	197	204	59	50
Mali	38	38	2	2
Niger	21	10	1	-
Sénégal	58	48	7	8
Togo	46	37	3	3
Total	421	396	94	84

Dans le cadre du processus de restructuration du système bancaire, le nombre de guichets permanents a été réduit de 25 unités et celui des guichets périodiques de 10 unités.

4.2 Programme d'assainissement des banques

Le processus de réhabilitation des banques en difficulté s'est poursuivi durant cet exercice. Il a permis de jeter les bases du rétablissement d'une saine intermédiation financière, volet important des programmes d'ajustement structurel et de relance des économies des pays de l'Union.

La conclusion des négociations et investigations actuellement menées avec les bailleurs de fonds devrait permettre, pour certains établissements dont la situation demeure précaire, la définition de programmes d'assainissement viables.

Par ailleurs, s'agissant en particulier de la reprise du réseau africain de la *Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest* (B.I.A.O.), un protocole d'accord a été signé entre la *Meridien International Bank Limited*, repreneur désigné, et la Banque centrale, conformément aux recommandations de la Table ronde sur la restructuration dudit réseau, tenue à Dakar les 12 et 13 août 1990.

4.3 Activité des chambres de compensation

Le ralentissement de l'activité des chambres de compensation observé depuis l'exercice 1986-1987 s'est poursuivi en 1989-1990. Ainsi, au terme de cet exercice, le volume des échanges s'est rétréci de 8,9 % pour s'établir à 4.618,8 milliards de francs contre 5.071,6 milliards en 1988-1989. Si l'on excepte le Bénin et le Burkina où une très légère hausse a été relevée, dans les autres pays, les valeurs échangées ont accusé une baisse. Cette diminution du volume des échanges traduit les effets de la restructuration du système bancaire ayant entraîné une réduction du nombre des banques, dans un contexte marqué par la morosité d'ensemble de l'activité économique.

U.M.O.A. - VALEURS ÉCHANGÉES EN CHAMBRE DE COMPENSATION

	Exercices		
	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Milliards de francs CFA			
Bénin	60,8	30,8	31,0
Burkina	256,2	225,3	233,0
Côte d'Ivoire	4.919,4	3.384,6	3.021,8
Mali	114,2	100,7	98,3
Niger	146,8	126,9	88,0
Sénégal	404,5	882,6	833,1
Togo	469,3	320,7	313,6
Total	6.371,2	5.071,6	4.618,8
Source : B.C.E.A.O.			

4.4 Dispositions réglementaires

Durant cet exercice, s'est tenu un séminaire des experts juridiques de l'U.M.O.A. dans la perspective de la création d'une Commission Bancaire communautaire devant se substituer, à partir du 1^{er} octobre 1990, aux anciens organes nationaux de contrôle de la profession bancaire (*Commissions de Contrôle des Banques et Etablissements Financiers - C.C.B.E.F.*). Parallèlement, une nouvelle loi-cadre bancaire, devant également entrer en vigueur à la même date, a été adoptée.

5 COOPÉRATION MONÉTAIRE

5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International

Durant l'exercice 1989-1990, les opérations effectuées par la Banque centrale avec le *Fonds Monétaire International* (FMI), pour le compte des Etats de l'Union, se sont soldées par des transferts nets négatifs de 40,2 millions de DTS contre 164,3 millions l'exercice précédent. L'atténuation de ce phénomène de reflux est essentiellement due à l'accroissement des utilisations des ressources du FMI, notamment des ressources générales.

En effet, les tirages bruts se sont chiffrés à 200,2 millions de DTS en 1989-1990, contre 98,1 millions de DTS en 1988-1989, soit des contre-valeurs respectives de 75,0 milliards de francs CFA et 40,3 milliards. Cette évolution se reflète davantage au niveau des tirages sur les ressources générales, qui se sont élevés à 120,3 millions de DTS en 1989-1990 contre seulement 7,8 millions de DTS en 1988-1989, en liaison avec l'exécution des programmes en cours. Ces tirages ont été financés sur ressources d'emprunt à hauteur de 44,7 %, niveau sensiblement proche de celui de 44,9 % atteint en 1988-1989. Dans le même temps, les ressources mobilisées au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) et de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FAS-R) ont porté sur un montant de 79,9 millions de DTS.

Les rachats se sont, quant à eux, élevés à 175,6 millions de DTS contre 213,1 millions de DTS l'exercice précédent. Les remboursements des prêts du *Fonds Fiduciaire* se sont établis à 13,2 millions de DTS, en retrait de 27,1 % par rapport à l'exercice 1988-1989. La contre-valeur en francs CFA de ces rachats et des obligations liées aux prêts du fonds fiduciaire s'est élevée à 75,0 milliards contre 95,3 milliards en 1988-1989. Les gains de change afférents à ces paiements se sont établis à 4,8 milliards contre des pertes de 0,9 milliard en 1988-1989.

A la suite de ces opérations, l'encours des engagements nets des Etats de l'Union vis-à-vis du FMI, tant au titre de l'utilisation des ressources générales que des prêts du Fonds Fiduciaire, de la FAS et de la FAS-R, s'est établi à 699,6 millions de DTS contre 688,2 millions de DTS en 1988-1989, soit une légère hausse de 1,7 %. Ces engagements ont donné lieu à des paiements d'intérêts et de commissions chiffrés à 55,0 millions de DTS contre 34,0 millions en 1988-1989. Ces charges ont concerné les rémunérations versées au titre de l'utilisation des ressources générales du Fonds pour 43,2 millions de DTS, les paiements d'intérêts sur l'encours des prêts du Fonds Fiduciaire, de la FAS et de la FAS-R pour 0,8 million de DTS et diverses commissions pour 11,0 millions de DTS. Le règlement de ces charges a nécessité l'acquisition de 54,7 millions de DTS, pour une contre-valeur de 20,7 milliards de francs CFA pour le compte des Etats dont les avoirs en DTS ne permettaient pas les paiements requis.

En revanche, le FMI a versé à la B.C.E.A.O. 3,4 millions de DTS représentant les bonifications au titre du Mécanisme de Financement Supplémentaire, les rémunérations des positions créditrices et divers autres produits.

Enfin, le réajustement des avoirs du FMI en monnaies des États membres, prévu par l'article V, section 11, de ses statuts, s'est traduit par une baisse de 37,2 milliards des avoirs en francs CFA de cette institution comptabilisés dans les livres de la B.C.E.A.O.. Cette réévaluation, intervenue le 30 avril 1990, est la conséquence d'une dépréciation de l'ordre de 12,0 % du taux représentatif du DTS par rapport au franc CFA.

5.2 Relations avec les autres institutions

Les réunions annuelles des organes de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* (C.C.A.O.) et de l'*Association des Banques de l'Afrique de l'Ouest* (A.B.A.O.), des Gouverneurs des Banques centrales des pays membres de la *Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.) et du Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de l'*Association des Banques Centrales Africaines* (A.B.C.A.) se sont tenues à Conakry, du 14 au 17 mai 1990.

Au cours de ces différentes rencontres, les Gouverneurs ont notamment examiné la situation économique et financière des pays de la sous-région ouest africaine et les activités de la C.C.A.O.

En ce qui concerne la C.C.A.O., le volume de ses opérations a connu sa sixième année de baisse consécutive. Les transactions effectuées par son canal se sont, en effet, établies à 13,3 millions d'Unités de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.) (a) contre 28,2 millions un an plus tôt, soit une régression de 52,8 % contre 15,5 % l'exercice précédent. Le taux de compensation des opérations s'est établi à 22,3 % contre 25,1 % en 1988-1989, traduisant la persistance de déséquilibres dans les transactions.

S'agissant du *Centre Africain d'Études Monétaires* (C.A.E.M.), outre la réunion ordinaire tenue à Kinshasa, les 18 et 19 octobre 1990, le Conseil d'Administration s'est réuni en session extraordinaire le 24 septembre 1990 à Washington. Au cours de cette session, la demande d'adhésion de la *Banco Nacional de Sao Tome E Principe* à l'*Association des Banques Centrales Africaines* a été examinée et approuvée.

Les réunions semestrielles des Ministres de l'Économie et des Finances des pays membres de la *Zone Franc* tenues en avril et septembre 1990 respectivement à Libreville et à Paris ont été, comme à l'accoutumée, consacrées à l'examen de la situation économique et financière des États membres ainsi qu'à celui des problèmes monétaires internationaux.

Les assises annuelles des Institutions de Bretton Woods se sont déroulées du 25 au 27 septembre 1990 à Washington. Au cours de ces réunions, les Gouverneurs ont notamment invité les pays membres à consentir dès que possible à l'augmentation des quotes-parts issue de la neuvième révision générale, ainsi qu'à approuver le troisième amendement aux statuts du Fonds y afférent.

(a) - 1 UCAO = 1DTS.

Ils ont, par ailleurs, souligné la nécessité pour le Conseil d'Administration du Fonds de continuer à rechercher la manière la plus efficace de soutenir les efforts déployés par les pays membres pour faire face à la hausse des prix des produits pétroliers générée par la crise du Golfe. En application de cette recommandation, le Fonds a introduit un mécanisme pétrolier, valable jusqu'à la fin de l'année 1991, au sein de la Facilité de Financement Compensatoire et de Financement pour Imprévus (F.F.C.I.) et procédé à un élargissement du champ d'application de cette facilité.

S'agissant de la dette, les Gouverneurs se sont félicités des décisions prises par le Club de Paris en vue de permettre des opérations d'échanges de créances contre des titres de participation et d'autres formes de conversion de dettes lors des rééchelonnements et d'accorder, cas par cas, des délais de remboursement plus longs aux pays à revenu intermédiaire.

Siège de la Banque centrale à Dakar



**L'administration et les comptes
de la Banque centrale**

1 FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 1989-1990, les instances de l'U.M.O.A. et les organes de la B.C.E.A.O. ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité constituant l'Union et des Statuts de la Banque centrale qui lui sont annexés.

Le **Conseil des Ministres** de l'U.M.O.A. a été présidé au cours de l'exercice d'abord par Monsieur Abdoulaye KONÉ, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, auquel a succédé Monsieur Moïse KOUMOUÉ KOFFI, à la suite d'un remaniement ministériel. A l'issue de sa première séance ordinaire, Monsieur Didier DASSI, Ministre des Finances de la République Populaire du Bénin a été porté à la présidence du Conseil avant d'être remplacé par Monsieur Idelphonse LEMON, Ministre des Finances de la République du Bénin.

Le Conseil s'est réuni trois fois en session ordinaire, respectivement, le 22 décembre 1989 à Abidjan, le 24 avril 1990 à Ouagadougou et le 18 septembre au Siège de la B.C.E.A.O. à Dakar. Il a tenu une séance extraordinaire le 24 février 1990 à Ouagadougou.

Au cours de chacune des trois réunions ordinaires, le Conseil a examiné l'évolution de la situation économique et monétaire de l'Union, affectée par la persistance de la chute des prix des matières premières et le poids du service de la dette et a insisté sur la nécessité du renforcement des actions d'ajustement entreprises par les États. Il a recommandé en particulier, la poursuite de l'assainissement des finances publiques et l'accélération de la réhabilitation du système bancaire à l'appui des nouvelles règles de politique de la monnaie et du crédit en vue de créer les bases d'une saine relance de la croissance. Il a, à cet égard, réitéré son appel à la communauté internationale pour le soutien nécessaire à la conduite des programmes d'ajustement et de restructuration dans l'Union.

Lors de sa séance ordinaire du 14 décembre 1990, le Conseil a décidé d'affecter l'intégralité des résultats de l'exercice 1989-1990 au renforcement des fonds propres de l'Institut d'émission.

Le Conseil des Ministres, réuni en session extraordinaire le 24 février 1990 à Ouagadougou, a décidé de la création d'une commission communautaire de surveillance de la profession bancaire, dénommée *Commission Bancaire* de l'U.M.O.A. Il a approuvé, à cet effet, le texte constitutif de cette commission et procédé à la révision de la loi-cadre portant réglementation bancaire dans les Etats membres de l'Union.

A sa session ordinaire du 24 avril 1990, le Conseil des Ministres a examiné les récents développements de la situation du réseau B.I.A.O, notamment en ce qui concerne ses filiales installées dans les pays membres de l'U.M.O.A. Le Conseil a tenu à souligner son engagement à maintenir et renforcer le réseau B.I.A.O, en tant qu'instrument essentiel de l'intégration du système bancaire de l'Union. A cet égard, il a réaffirmé la détermination des États de l'Union à mettre en oeuvre toutes les mesures propres à réaliser cet objectif et lancé un appel à tous les partenaires pour s'unir à leurs efforts. A l'issue de cette réunion, le Conseil a donné

mandat au Gouverneur de la B.C.E.A.O pour négocier, au nom des Etats de l'Union, toutes dispositions destinées à sauvegarder et renforcer l'intégralité du réseau B.I.A.O. dans l'U.M.O.A.

Au cours de sa séance ordinaire du 18 septembre 1990, le Conseil a procédé à la nomination des membres de la Commission Bancaire de l'U.M.O.A., conformément aux dispositions des articles 2, 4 et 5 de l'annexe à la Convention portant création de cette institution. Les personnalités ci-après ont été nommées :

- Bénin : M. Mouinou AMINOU, Président de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême ;

- Burkina Faso : M. Charles Bila KABORÉ, Vice-Gouverneur Honoraire de la B.C.E.A.O., ancien Ministre ;

- Côte d'Ivoire : M. Lamine DIABATÉ, ancien Directeur National de la B.C.E.A.O., ancien Ministre d'État ;

- Mali : M. Ismaïla DIARRA, Directeur Général Adjoint de *Total-Mali*, ancien Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité publique ;

- Niger : M. Ahmadou MAYAKI, ancien Directeur de Banque, ancien Administrateur de la B.C.E.A.O. ;

- Sénégal : M. Louis PREIRA de CARVALHO, Procureur Général près la Cour d'Appel de Dakar ;

- Togo : M. Tchabouré Aymé GOGUE, Vice-Recteur de l'Université du Bénin, Professeur d'Économie Monétaire et Internationale ;

- France : M. Jacques WAITZENEGGER, ancien Sous-Gouverneur de la Banque de France.

La *Commission Bancaire*, dont le Siège se trouve à Abidjan, est devenue opérationnelle le 1er octobre 1990.

Durant la même séance, le Conseil a adopté les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1991 et a recommandé que les priorités de l'action monétaire demeurent la reconstitution des réserves de change et le redressement du taux de couverture de l'émission monétaire au-dessus du minimum statutaire de 20 %.

Au cours de l'exercice sous revue, quatre États ont apporté des modifications à leur représentation au sein du Conseil des Ministres :

- pour le Bénin, M. Idelphonse LEMON, Ministre des Finances, et M. Paul DOSSOU, Ministre du Plan et de la Statistique, ont remplacé M. Didier DASSI et M. Robert DOSSOU ;

- pour le Burkina, M. Frédéric Assomption KORSAGA, Ministre du Plan et de la Coopération, a été nommé à la place de M. Pascal ZAGRE ;

- pour la Côte d'Ivoire, M. Moïse KOUMOUÉ KOFFI, Ministre de l'Economie et des Finances, a succédé à M. Abdoulaye KONÉ, avant d'être lui-même remplacé par M. Daniel Kablan DUNCAN, Ministre de l'Economie et des Finances ;

- pour le Sénégal, M. Moussa TOURÉ, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, et M. Cheikh Hamidou KANE, Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de l'Intégration Economique Africaine, ont été nommés à la place de M. Serigne Lamine DIOP et de M. Djibo KA.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres a tenu les 23 et 24 février 1990 à Ouagadougou, à l'initiative du Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État, un séminaire sur l'harmonisation des politiques budgétaires nationales et de la politique monétaire commune. A l'issue de ces assises, le Conseil a adopté un plan d'actions pluriannuelles, visant à assurer une coordination plus étroite des politiques budgétaires nationales et de la politique monétaire commune, de manière à assurer à l'Union et aux États membres, une croissance économique saine, équilibrée et stable.

Le **Conseil d'Administration** de la Banque centrale s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alassane D. OUATTARA, Gouverneur de la B.C.E.A.O., son Président statutaire, quatre fois en session ordinaire, le 21 décembre 1989 à Abidjan, le 23 avril 1990 à Ouagadougou, le 25 juin 1990 à Niamey, le 17 septembre 1990 au Siège de la B.C.E.A.O. à Dakar, et une fois en session extraordinaire, le 22 février 1990 à Ouagadougou.

Au cours des réunions ordinaires, le Conseil a, comme à l'accoutumée, examiné la situation économique et monétaire de l'Union. Il a, à la faveur des nouvelles dispositions relatives à la suppression des commissions de transfert payées par les banques à la Banque centrale, recommandé l'observation scrupuleuse des dispositions de la réglementation des changes pour endiguer les sorties spéculatives de capitaux et assurer le rapatriement effectif du produit des recettes d'exportation dans l'Union.

Le Conseil a approuvé les schémas de financement global de la commercialisation agricole et fixé les maxima d'intervention de la Banque centrale pour l'année 1990 ; il a, par ailleurs, approuvé l'exécution du budget de l'exercice 1988-1989 et adopté celui de l'exercice 1990-1991.

La session extraordinaire du Conseil, tenue le 22 février 1990 à Ouagadougou, a porté sur l'examen des projets de convention portant création de la Commission Bancaire de l'U.M.O.A et révision de la loi-cadre portant réglementation bancaire.

Enfin, le Conseil a décidé de céder aux États membres les anciens locaux des agences principales de la B.C.E.A.O. et arrêté les conditions de cette cession.

La représentation des États au Conseil d'Administration de la B.C.E.A.O a connu au cours de l'exercice 1989-1990 les modifications ci-après :

- pour le Bénin, M. Justin NOUNAWON, Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique a remplacé M. Antoine CAKPO ;

- pour le Burkina, M. Hyacinthe KÉRÉ, Secrétaire Général du Ministère du Plan et de la Coopération, a succédé à M. Henry B. BESSIN. En outre, M. Guébrila OUEDRAOGO, Directeur Général du Trésor, a été nommé à la place de Mme Noélie ZONGO, qui avait remplacé M. Hamade OUEDRAOGO ;

- pour le Mali, M. Ibrahim Bocar BA, Directeur de Cabinet du Ministre des Finances et du Commerce, a été nommé à la place de M. Bounafou TOURÉ ;

- pour le Niger, M. Saïdou SOULEYMANE, secrétaire Général du Ministère du Plan, a succédé à M. Laoual CHAFANI ;

- pour le Sénégal, M. Mamadou Lamine LOUM, Trésorier Général, a remplacé M. Omar Souleymane THIAW.

2 PERSONNEL ET SERVICES

2.1 Organigramme de la Banque

L'organigramme de la Banque centrale n'a subi aucun changement dans sa structure au cours de l'exercice 1989-1990.

Au plan des nominations, le Gouverneur OUATTARA a pris un certain nombre de décisions. Ainsi, M. Papa Ousmane SAKHO a été nommé, pour compter du 12 mars 1990, Directeur National de la B.C.E.A.O. pour le Sénégal, en remplacement de M. Djibril SAKHO, désigné au poste de Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'U.M.O.A.

Pour compter du 15 mars 1990, les nominations suivantes ont été décidées :

- M. Emmanuel NANA, Directeur Central du Crédit et de la Surveillance Bancaire ;
- M. Tiémoko KONÉ, Directeur Central de l'Émission et des Opérations Financières ;
- M. Mbaye Diop SARR, Directeur Central des Études et de la Prévision ;
- M. Lansina BAKARY, Directeur Central de la Formation Professionnelle ;
- M. Marcel Mensah KODJO, Directeur Central des Ressources Humaines et cumulativement Directeur Central de la Comptabilité et du Budget par intérim ;
- M. Sié COULIBALY, Délégué du Gouverneur au Bureau de Paris.

Le 1^{er} août 1990, le Gouverneur a pourvu au poste laissé vacant le 5 juillet 1990 par le détachement, à la demande des Autorités Ivoiriennes, de M. Daniel Kablan DUNCAN, pour assurer les fonctions de Ministre de l'Économie et des Finances, en nommant M. Albert GRIMAUD, Directeur Central du Patrimoine et de l'Informatique par intérim.

Par la suite, le Gouverneur a procédé, pour compter du 1^{er} septembre 1990, aux nominations ci-après :

- M. Marcel Mensah KODJO, Secrétaire Général, chargé de la coordination des activités d'administration générale, cumulativement avec les fonctions de Directeur Central des Ressources Humaines par intérim ;
- M. Mandé SIDIBÉ, Secrétaire Général, chargé de la coordination des travaux de politique monétaire, en remplacement de M. Komlanvi KLOUSSEH, détaché à la demande des Autorités Togolaises pour assurer les fonctions de Ministre du Commerce et des Transports ;

- M. Jacques DIOUF, Conseiller Spécial du Gouverneur ;
- M. Bernard KONAN, Directeur Central de la Comptabilité et du Budget par intérim ;
- M. Latégan D. LAWSON, Directeur Central des Relations Internationales par intérim.

2.2 Personnel et formation

L'**effectif global** de la Banque centrale est passé de 2.896 agents au 30 septembre 1989 à 2.920 au 30 septembre 1990. Sur cet effectif, 44 agents, toutes catégories confondues, ont été affectés à la Commission Bancaire de l'U.M.O.A., qui comptait à la fin de l'exercice sous revue 56 agents. La progression modérée de l'effectif global de la B.C.E.A.O. s'explique par le fait que les postes laissés vacants à la suite de départs à la retraite, de licenciements, de démissions ou de décès n'ont pas été pourvus de manière systématique, conformément aux dispositions arrêtées en vue de la maîtrise des charges de fonctionnement de l'Institut d'émission.

L'effectif du Siège qui était de 663 agents à la fin de l'exercice 1988-1989, s'est établi au 30 septembre 1990 à 607 personnes, soit 222 agents d'encadrement et 385 agents de recrutement local ; cette catégorie comprenait durant l'exercice sous revue 192 agents pour le personnel de bureau et 193 pour le personnel de service.

Les effectifs des agences ont augmenté de 24 agents, en évoluant de 2.233 à 2.257 de la fin d'un exercice à l'autre. Cette hausse est principalement due au recrutement de personnel complémentaire de maintenance et de sécurité, effectué pour les besoins des nouveaux immeubles abritant les agences principales. Le personnel des agences comprenait 453 agents d'encadrement et 1.804 agents de recrutement local, répartis en 529 pour le personnel de bureau, 616 pour le personnel de service et 659 pour le personnel de caisse et de tri.

Au plan de la **formation**, le *Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires* (C.O.F.E.B.) a poursuivi ses activités aussi bien au titre des cycles longs que des cycles courts.

Pour les cycles longs, les actions ont été exclusivement menées au profit des cadres des administrations et des établissements financiers de l'Union en raison de la suspension depuis 1985 du concours de recrutement de cadres pour la Banque centrale. C'est ainsi qu'au titre de la douzième promotion, le Centre a accueilli en novembre 1989, 44 stagiaires cadres supérieurs et moyens qui, au terme de leur formation de 12 mois au C.O.F.E.B., ont débuté, à partir du 2 novembre 1990, leur stage pratique de 6 mois dans leurs pays d'origine.

Au terme du cycle de formation de la douzième promotion, l'effectif total des cadres formés par le Centre depuis sa création a été porté à 721, soit 395 pour la B.C.E.A.O., 150 pour les administrations et 176 pour les banques et établissements financiers.

Lors de sa réunion du 3 août 1990, le Comité d'admission du C.O.F.E.B., chargé de la sélection des candidatures aux cycles longs, a retenu au titre de la treizième promotion du

Centre 36 stagiaires de l'encadrement supérieur, qui devaient débiter leur formation à partir du 2 novembre 1990.

Dans le cadre de ses activités de cycles courts, et conformément aux directives du Gouvernement de la Banque en matière de formation, le Centre a organisé au cours de la période sous revue, quatre séminaires et trois sessions spécifiques internes.

Ces séminaires ont accueilli au total 192 participants, tandis que 125 agents au total ont pris part aux sessions spécifiques. Par ailleurs, 69 agents ont bénéficié d'une formation auprès d'institutions extérieures.

Le premier séminaire, tenu sur le thème la "Détermination du montant global des concours de la Banque centrale," a regroupé les 2 et 3 novembre 1989 66 participants, à savoir : les Directeurs Centraux et Nationaux de la B.C.E.A.O., les Chefs des services des Etudes et du Crédit des agences principales, des cadres du Siège et une délégation du Fonds Monétaire International. Ce séminaire a notamment permis d'examiner quelques aspects pratiques du nouveau dispositif de gestion monétaire entré en vigueur à partir du 2 octobre 1989, en vue d'en harmoniser les modalités d'application dans les Etats membres.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en place de la Commission Bancaire de l'UMOA, le deuxième séminaire a réuni du 22 au 31 janvier 1990, 29 participants, à savoir des magistrats des Etats membres de l'Union et des cadres de l'Institut d'émission. Il a examiné le projet de convention instituant ladite commission et les aménagements à apporter à la loi-cadre portant réglementation bancaire.

Tenu du 21 mai au 2 juin 1990, le séminaire sur la Gestion des Ressources Humaines visait la révision de l'ensemble des textes régissant le personnel de la Banque centrale. Il a enregistré la participation de 50 agents : cadres de la Direction Centrale des Ressources Humaines, Chefs du service Administratif et Social des agences principales et représentants des Commissions Consultatives du Siège et des agences.

Le quatrième séminaire ayant pour thème la Gestion de la trésorerie des banques a été organisé à Abidjan du 11 au 15 juin 1990, dans le cadre de la décentralisation des actions de formation du C.O.F.E.B. Animé par des spécialistes en provenance de banques européennes et de l'U.M.O.A., il a réuni 47 participants : Directeurs, cadres responsables de la Trésorerie des banques de l'Union.

Dans la perspective du démarrage des activités de la Commission Bancaire de l'U.M.O.A., une session spécifique de formation des contrôleurs de banques a regroupé du 2 novembre 1989 au 5 février 1990 à Dakar 60 agents d'encadrement du Siège de la Banque centrale et des agences, à l'effet de parfaire leurs connaissances en matière de contrôle des banques. Elle a été animée par des spécialistes de la place et des experts de la Commission Bancaire Française.

Une session de perfectionnement, animée par un Institut de formation spécialisé de la place, a été organisée du 8 janvier au 6 avril 1990 au profit de 23 secrétaires, en vue d'améliorer la qualité de leur travail.

Un cours d'anglais de six mois a été organisé de janvier à juin 1990, au profit de 42 agents d'encadrement afin d'améliorer leur connaissance pratique de cette langue.

Dans le cadre de la formation continue, la Direction Centrale de la Formation Professionnelle a, comme par le passé, coordonné et assuré le suivi de la participation des agents de la Banque aux cours du *Centre International de Formation de la Profession Bancaire* (C.I.F.P.B.) et de l'*Institut Technique de Banque* (I.T.B.). C'est ainsi que 56 agents de recrutement local du Siège ont bénéficié de la formation dispensée par la délégation du C.I.F.P.B. et de l'I.T.B. à Dakar. Par ailleurs, 13 agents d'encadrement ont participé à des cours, séminaires et stages auprès d'autres institutions extérieures.

2.3 Informatisation de la banque centrale

Le processus d'informatisation des opérations de la Banque centrale s'est poursuivi au cours de l'exercice 1989-1990, conformément aux principes directeurs arrêtés.

Ainsi, concomitamment à l'acquisition de matériels et de logiciels, les actions ont porté sur la formation du personnel en vue de son adaptation au nouvel environnement. A cet effet, la mise en place partielle ou totale des produits ayant trait à la bureautique et à la publication assistée par ordinateur (PAO) a été réalisée en vue de l'amélioration de la productivité individuelle et collective.

Concernant les sites du Siège et des agences principales, les travaux de développement des premières applications continuent et leur achèvement, prévu pour l'année 1991, devrait permettre le démarrage effectif des activités sur ces installations.

2.4 Réseau

Au cours de l'exercice 1989-1990, le programme de reconstruction des agences principales, décidé par la Conférence des Chefs d'État de l'Union tenue le 20 décembre 1982 à Yamoussoukro, est achevé ou en voie de l'être dans tous les États, à l'exception du Mali où les travaux de construction n'ont démarré qu'en 1989.

C'est ainsi que les nouveaux immeubles des agences principales de Lomé, de Niamey, de Ouagadougou et d'Abidjan ont été inaugurés respectivement le 11 janvier, le 2 mai, les 2 et 16 août 1990.

S'agissant des agences de Cotonou et de Dakar, l'achèvement des travaux de construction est prévu respectivement pour le quatrième trimestre de l'année 1990 et le premier trimestre 1991.

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

Conformément à l'article 63 des Statuts de la Banque centrale, les comptes de l'exercice 1989-1990 ont été arrêtés au 28 septembre 1990, dernier jour ouvrable de l'exercice.

3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan s'est établi à 1.967,3 milliards de francs, en augmentation de 54,3 milliards ou 2,8 % par rapport à celui de l'exercice précédent. A l'actif, cette progression est imputable à la hausse des avoirs en monnaies étrangères et des immobilisations, les concours de la B.C.E.A.O. et les opérations enregistrées aux comptes d'ordre et divers ayant par contre diminué. Au passif, les accroissements les plus significatifs ont concerné les dépôts, les comptes d'ordre et divers et le poste capital et réserves, tandis que les engagements en monnaies étrangères et les postes Fonds Monétaire International et Billets et monnaies enregistraient des baisses notables.

ÉVOLUTION DU BILAN EN FIN D'EXERCICE

	1988-1989	1989-1990
	Milliards de francs CFA	
ACTIF		
Avoirs en or	40,3	38,8
Fonds Monétaire International	15,0	13,3
Avoirs en monnaies étrangères	22,4	78,3
Concours de la B.C.E.A.O.	1.046,8	1.037,0
Opérations pour compte des Trésors nationaux	308,2	306,7
Participations	20,9	23,1
Autres immobilisations (net)	54,5	69,4
Comptes d'ordre et divers	405,1	400,7
Total	1.913,0	1.967,3
PASSIF		
Billets et monnaies	561,8	540,7
Dépôts	402,2	475,9
Transferts à exécuter	6,1	17,5
Engagements en monnaies étrangères	58,5	-
Fonds Monétaire International	256,7	208,9
Fonds fiduciaire	5,7	0,2
Facilité d'Ajustement Structurel	44,2	48,6
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	24,7	42,3
Capital et réserves	217,4	250,4
Comptes d'ordre et divers	335,7	382,8
Total	1.913,0	1.967,3

3.1.1 Analyse des postes de l'actif

Les **avoirs en or** ont été évalués, à la fin de l'exercice sous revue, à 38,8 milliards de francs correspondant à 406.483,75 onces contre 40,3 milliards ou 346.734,10 onces au 29 septembre 1989. La baisse de 3,7 % ainsi constatée en valeur résulte de la dépréciation du cours moyen de l'once, que n'a pu compenser la hausse des quantités détenues. Les acquisitions nouvelles ont été effectuées au Burkina pour 51.143,51 onces et au Mali pour 8.606,14 onces.

Les opérations avec le **Fonds Monétaire International** ont enregistré une baisse de 1,7 milliard de francs. En effet, la *position de réserve* s'est chiffrée à 10,2 milliards au lieu de 11,5 milliards l'exercice précédent, en raison essentiellement du fléchissement du cours du D.T.S., passé de 411,275 francs à 367,198 francs d'un exercice à l'autre. Les disponibilités en droits de tirages spéciaux ont régressé pour leur part de 3,5 milliards à 3,1 milliards, par suite des opérations ci-après :

	Milliards de francs CFA
Acquisitions	+ 21,7
Cessions	- 1,3
Rémunérations perçues	+ 1,3
Commissions payées	- 21,4
Réévaluation	- 0,7
Total	- 0,4

Les **avoirs en monnaies étrangères** sont comptabilisés pour 78,3 milliards, soit trois fois et demi le niveau atteint à la fin du précédent exercice. Cette forte augmentation est imputable, d'une part, au compte d'opérations qui est passé d'un solde négatif de 58,5 milliards à un solde positif de 29,0 milliards de francs et d'autre part, aux avoirs auprès des correspondants dans la Zone Franc qui ont enregistré une hausse de 33,8 milliards en évoluant de 4,9 à 38,7 milliards d'un exercice à l'autre.

La ventilation de ce poste à la fin des deux derniers exercices se présente comme suit :

	30.9.1989	30.9.1990
		Milliards de francs CFA
Comptes d'opérations	///	29,0
Avoirs auprès des correspondants en France	4,9	38,7
Encaisses en billets de la Zone Franc	7,0	5,3
Correspondants en dehors de la Zone Franc	2,0	1,4
Bons d'institutions financières internationales	1,0	0,8
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	7,5	3,1
Total	22,4	78,3

La contre-valeur des *bons des institutions financières internationales*, constitués uniquement de bons B.A.D. d'un montant nominal de 3 millions de dollars E.U., a légèrement fléchi de 0,2 milliard de francs à la suite de la dépréciation du dollar.

La réduction de 4,4 milliards de francs des créances sur les autres membres de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* résulte essentiellement des règlements effectués par les banques centrales de Gambie, du Libéria et de la Sierra Leone dans le cadre des accords de consolidation des impayés conclus avec ces institutions.

Les **Concours de la B.C.E.A.O.** sont ressortis à 1.037,0 milliards de francs, en baisse de 10,0 milliards ou 0,9 % contre une hausse de 38,1 milliards ou 3,8 % en 1988-1989. Cette légère baisse est surtout imputable aux fléchissements respectifs de 26,5 milliards et de 4,8 milliards des créances sur les Trésors nationaux et les établissements financiers. Les créances sur les banques ont par contre augmenté de 21,5 milliards.

Les **opérations pour le compte des Trésors nationaux** ont poursuivi leur baisse, pour s'élever à 306,7 milliards de francs à la fin de l'exercice sous revue contre 308,0 milliards précédemment. Les amortissements au titre du *Fonds fiduciaire* ont ramené l'encours de ces prêts de 3,9 milliards à 190 millions. Les rétrocessions aux États de la contre-valeur de leurs tirages sur la *Facilité d'Ajustement Structurel* et la *Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée* ont porté les montants enregistrés à ces postes respectivement de 43,0 milliards à 52,4 milliards et de 24,6 milliards à 45,3 milliards.

Les opérations au titre des *autres concours du F.M.I.* se sont traduites par une diminution de 27,7 milliards de francs, leur encours s'établissant en fin d'exercice à 176,8 milliards. Les *autres concours*, représentés par un dépôt de 30,0 millions de dinars effectué par le Koweït en faveur d'un État de l'Union, sont comptabilisés pour un montant de 32,0 milliards de francs.

Les titres de **participations** se sont chiffrés à 23,1 milliards, en hausse de 2,2 milliards par suite notamment de souscriptions nouvelles à l'augmentation des fonds propres de certaines banques, dans le cadre du programme d'assainissement du secteur bancaire de l'Union.

Les **autres immobilisations nettes** sont passées de 54,5 milliards de francs à 69,4 milliards, enregistrant une hausse de 14,9 milliards, consécutive à la prise en compte des travaux exécutés dans le cadre du programme de reconstruction des agences principales.

3.1.2 Analyse des postes du passif

Les **billets et monnaies** se sont situés à 540,7 milliards de francs à la fin de l'exercice sous revue, soit une diminution de 21,1 milliards, contrastant avec la hausse de 30,5 milliards relevée un an auparavant.

Les **dépôts** des institutions locales et étrangères auprès de la Banque centrale ont évolué de 402,2 milliards de francs à 475,9 milliards d'un exercice à l'autre. La hausse de 73,7 milliards ainsi constatée provient en grande partie d'un accroissement des placements sur le marché monétaire. La ventilation de ce poste à la fin des deux derniers exercices se présente comme suit :

	30.9.1989	30.9.1990
Milliards de francs CFA		
Banques et institutions étrangères	53,0	53,6
Banques et institutions communes de l'Union	33,2	41,6
Banques inscrites dans les Etats	274,6	336,6
dont : <i>Marché monétaire</i>	261,6	308,2
Etablissements financiers inscrits dans les Etats	0,1	-
Trésors nationaux et autres organismes publics	34,3	38,7
Autres comptes de dépôt	7,0	5,4
Total	402,2	475,9

L'évolution des engagements vis-à-vis du **Fonds Monétaire International** a reflété la baisse du cours du D.T.S. et l'excédent des remboursements sur les nouveaux tirages au titre du compte général. Ils se sont établis à 208,9 milliards de francs contre 256,7 milliards, soit une diminution de 47,8 milliards résultant des replis respectifs de 42,6 milliards et de 5,2 milliards des *recours au crédit du Fonds* et des *allocations de D.T.S.*

L'encours des prêts du **Fonds Fiduciaire** a baissé de 5,7 milliards à 0,2 milliard du fait des amortissements effectués.

A la suite de nouveaux tirages, les concours nets au titre de la **Facilité d'Ajustement Structurel** et de la **Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée** se sont par contre inscrits en hausse pour s'élever respectivement à 48,6 milliards de francs et à 42,3 milliards contre 44,2 milliards et 24,7 milliards l'exercice précédent.

Le poste **capital et réserves** s'est accru de 33,0 milliards de francs pour se situer à 250,4 milliards en raison de l'affectation pour 41,0 milliards des résultats de l'exercice 1988-1989 au renforcement des fonds propres, opération dont l'impact a été atténué par la moins-value de 8,0 milliards engendrée par la réévaluation du stock d'or. Ce poste se décompose comme suit pour les deux derniers exercices:

	30 septembre 1989	30 septembre 1990
Francs CFA		
Capital	56.168.000.000	71.568.000.000
Réserve statutaire	16.220.000.000	20.405.214.777
Réserve générale	5.360.347.393	5.415.437.841
Réserve spéciale de réévaluation des immobilisations	19.249.767.402	19.249.767.402
Réserve spéciale de réévaluation de l'or	11.917.540.933	3.898.992.601
Report à nouveau	108.525.385.617	129.887.346.010
Total	217.441.041.345	250.424.758.631

3.2 Compte de résultat

La gestion de l'exercice 1989-1990 a permis de dégager, après dotations aux amortissements et aux provisions, un bénéfice net de 76,0 milliards de francs, en progression de 28,8 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette amélioration de 17,0 milliards résulte de la hausse de 19,2 milliards des produits et de l'accroissement modéré de 2,2 milliards des charges, en liaison avec les mesures d'austérité prises par les autorités de la Banque centrale.

	30 septembre 1989	30 septembre 1990
PRODUITS	Francs CFA	
Produits des opérations de crédit	81.137.072.514	93.134.899.389
Produits sur les avoirs extérieurs	9.540.308.112	9.937.700.232
Intérêts sur la position extérieure débitrice des Etats	31.133.559.287	36.336.215.114
Autres produits	19.426.799.538	21.035.993.065
Total	141.237.739.451	160.444.807.800
CHARGES		
Charges financières	46.381.097.844	46.544.093.837
Dépenses de fonctionnement	35.148.381.885	36.916.193.112
- <i>Entretien de la circulation fiduciaire</i>	<i>6.012.354.209</i>	<i>5.056.130.427</i>
- <i>Frais généraux</i>	<i>23.237.625.857</i>	<i>23.338.426.758</i>
- <i>Dotations aux amortissements</i>	<i>5.898.401.819</i>	<i>8.521.635.927</i>
Autres charges	673.268.591	999.756.090
Résultat de l'exercice	59.034.991.131	75.984.764.761
Total	141.237.739.451	160.444.807.800

3.2.1 Produits

Les produits ressortent à 160,4 milliards de francs, soit une hausse 19,2 milliards ou 13,6 %, résultant de l'accroissement de toutes les catégories de produits.

Les **produits des opérations de crédit** sont passés de 81,1 milliards de francs à 93,1 milliards, en augmentation de 12,0 milliards ou 14,8 %. Au cours des deux derniers exercices, ces revenus ont évolué comme suit :

	Exercices	
	1988-1989	1989-1990
	Millions de francs CFA	
Refinancement en faveur des banques et établissements financiers	36.226	26.271
Concours aux Trésors nationaux	17.824	22.821
Marché monétaire	18.047	30.143
Soldes débiteurs	3.000	4.876
Créances consolidées	6.040	9.024
Total	81.137	93.135

Les revenus provenant du *refinancement des établissements de crédit* sont en baisse de 10,0 milliards de francs ou 27,5 %, du fait de la contraction de cette catégorie de mobilisation dans les interventions de l'Institut d'émission. Les *intérêts sur les concours aux Trésors nationaux* se sont accrus de 5,0 milliards ou 28,0 %, en raison principalement du relèvement des taux appliqués. La hausse la plus significative a cependant concerné les *produits du marché monétaire* qui sont passés de 18,0 milliards à 30,1 milliards, soit un accroissement de 12,1 milliards ou 67,0 %, dû aussi bien au relèvement des taux qu'à la place désormais prépondérante du marché monétaire dans les interventions de la Banque centrale. Enfin, les intérêts sur soldes débiteurs et créances consolidées sont passés respectivement de 3,0 milliards à 4,9 milliards et de 6,0 milliards à 9,0 milliards, soit des hausses de 62,5 % et de 49,4 %.

Les **produits sur les avoirs extérieurs** se sont établis à 9,9 milliards de francs contre 9,5 milliards un an plus tôt, sous l'effet principalement des gains de change réalisés sur les opérations avec le F.M.I.

Les **intérêts sur la position extérieure débitrice des États** ont poursuivi leur progression, en s'inscrivant à 36,3 milliards de francs contre 31,1 milliards l'exercice précédent, en liaison avec la dégradation de la position extérieure d'un pays de l'Union et le renchérissement des taux d'intérêt.

Les **autres produits** se sont chiffrés à 21,0 milliards de francs, soit une hausse de 1,6 milliard liée aux paiements d'intérêts de 19,3 milliards effectués par certains États au titre de leur position négative au compte des disponibilités extérieures.

3.2.2 Charges

Les charges de l'exercice sont passées de 82,2 milliards de francs à 84,4 milliards, soit une progression de 2,2 milliards.

Les **charges financières** ont été arrêtées à 46,5 milliards de francs contre 46,4 milliards l'année dernière. Cette quasi-stabilité résulte de la hausse des agios versés aux banques pour leurs placements sur le marché monétaire et aux autres organismes et de la baisse de la rémunération des Trésors nationaux, des charges liées aux transactions avec le F.M.I. et des intérêts payés sur la position débitrice du Compte d'Opérations. Les agios versés sur les dépôts au marché monétaire, en particulier, sont passés de 24,9 milliards à 31,2 milliards, représentant ainsi 37,0 % du total des charges d'exploitation et 67,1 % des charges financières.

Les **dépenses de fonctionnement** se sont élevées à 36,9 milliards de francs, en progression de 1,7 milliard ou 5,1 %. Les *charges d'entretien de la circulation fiduciaire* ont fléchi de 6,0 milliards l'exercice précédent à 5,1 milliards, sous l'effet de la contraction du volume des commandes et de la baisse du coût de fabrication de certaines coupures. Les *frais généraux* sont passés de 23,2 milliards de francs à 23,3 milliards, confirmant la quasi-stabilité amorcée depuis l'exercice précédent. A l'inverse, les *dotations aux amortissements et aux provisions* se sont fortement accrues pour la deuxième année consécutive, en évoluant de 5,9 milliards à 8,5 milliards de francs, des provisions supplémentaires de 7,1 milliards ayant été constituées pour couvrir la dépréciation des titres de participation détenus dans des banques en liquidation.

Les **autres charges** ont été comptabilisées pour 1,0 milliard de francs contre 673 millions en 1988-1989.

3.2.3 Affectation du résultat

Conformément à la décision du Conseil des Ministres de l'Union d'affecter l'intégralité des bénéfices au renforcement des fonds propres de la Banque centrale, le résultat de l'exercice 1989 - 1990 a été réparti de la manière suivante :

Dotations:	
au capital	22.694.000.000
à la réserve statutaire	5.947.282.447
à la réserve générale	2.706.432
aux provisions pour participation de la BOAD au Holding de reprise de la BIAO	3.000.000.000
aux intérêts réservés	8.004.560.768
en report à nouveau	36.336.215.114
Total	75.984.764.761

3.3 CONTROLE DES COMPTES

La vérification des comptes des agences de la B.C.E.A.O. a été effectuée par les contrôleurs nationaux désignés par les Ministres chargés des Finances dans chacun des Etats membres de l'U.M.O.A., en application de l'article 64 des Statuts. Ont été commis à cette vérification :

. au Bénin : M. A. Alidou KOUSSE, Expert comptable diplômé, Commissaire de sociétés, agréé près les Cours d'Appel de Cotonou et de Dakar ;

. au Burkina : M. Noaga Edouard OUEDRAOGO, Contrôleur des comptes ;

. en Côte d'Ivoire : M. René EDI, Expert comptable diplômé, Commissaire aux comptes ;

. au Mali : M. Hamalah BIDANIS, Expert comptable agréé, Contrôleur d'État ;

. au Niger : M. Amadou DJIBO ALI ;

. au Sénégal : M. Mamadou Abdoulaye SOW, Inspecteur principal du Trésor ;

. au Togo : M. Kodjo AFANTCHAWO, Expert comptable diplômé d'État.

Les observations des contrôleurs nationaux ont été centralisées par M. Christian VIEYRA, Commissaire-contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union, qui a en outre procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la B.C.E.A.O. et établi, à cette

occasion, un rapport général présenté au Conseil d'Administration lors de sa séance du 13 décembre 1990.

Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de compte d'opérations signée le 4 décembre 1973 entre la France et les États de l'Union a été effectué, pour la République Française, par M. Antoine MERIEUX, de la Direction du Trésor, et, pour l'Union, par M. Christian VIEYRA, Commissaire-contrôleur.

BILAN
DE LA BANQUE CENTRALE

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS

BILAN AU 30

Actif

Francs CFA	
Avoirs en or	38 767 187 947
Fonds Monétaire International	13 269 718 003
Position de réserve	10 175 024 760
Droits de Tirage Spéciaux détenus	3 094 693 243
Avoirs en monnaies étrangères	78 347 749 462
Monnaies de la Zone Franc	
Compte d'Opérations	28 988 545 178
Correspondants dans la Zone Franc	38 650 381 796
Billets de la Zone Franc	5 340 623 770
Autres Monnaies Étrangères	
Correspondants en dehors de la Zone Franc	1 427 978 020
Bons d'Institutions Financières	785 475 000
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	3 154 745 898
Billets étrangers	
Créances sur les banques	766 276 326 662
Court terme	439 403 055 211
Moyen terme	326 873 271 451
Long terme	
Créances sur les établissements financiers	13 960 897 446
Court terme	8 726 000 000
Moyen terme	326 873 271 451
Long terme	
Créances sur les trésors nationaux	256 733 366 010
Obligations cautionnées	2 885 000 000
Article 15	11 307 004 400
Article 13 : Avances garanties	
Article 14 : Découverts	242 538 182 297
Chèques Postaux (Agences)	3 179 313
Opérations pour compte des trésors nationaux	306 730 186 410
Concours mis à la disposition des États	
Autres concours F.M.I.	176 812 029 580
Fonds fiduciaire	190 732 399
Facilité d'Ajustement Structurel	52 409 057 228
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé	45 307 423 291
Autres concours	32 010 943 912
Participations	23 159 766 356
Autres immobilisations (- Amortissements)	69 379 482 817
Comptes d'ordre et divers	400 685 599 961
TOTAL	1 967 310 281 074

Passif

Francs CFA	
Billets et monnaies	540 645 057 305
Banques et Institutions étrangères	53 584 009 900
Banques et Institutions communes de l'Union	41 663 621 165
Banques inscrites dans les États	336 568 781 588
Établissements financiers inscrits dans les États	34 625 785
Trésors nationaux et autres comptables publics	38 659 006 055
Autres comptes de dépôts	5 404 214 099
Transferts à exécuter	17 518 792 019
Transferts UMOA - Extérieur Émis	8 697 551 779
Transferts Extérieur - UMOA Reçus	6 129 209 142
Dispositions Inter-UMOA Émises	644 153 515
Dispositions Internes Émises	2 047 877 583
Engagements en monnaies étrangères	217 630
Trésors Français - Compte d'Opérations	
Banque de France	
Correspondants en dehors de la Zone Franc	217 630
Fonds Monétaire International	208 871 160 571
Recours aux crédits du Fonds	165 760 545 585
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	43 110 614 986
Autres concours	91 102 653 011
Concours du Fonds Fiduciaire	224 607 097
Facilité d'Ajustement Structurel	48 590 874 373
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé	42 287 171 541
Capital et réserves	250 424 758 631
Comptes d'ordre et divers	382 833 383 315
TOTAL	1 967 310 281 074

Barrage de Sélingué au Mali.



Annexe statistique

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	2
Position des États vis-à-vis du Fonds Monétaire International	3 à 5
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	6
Production des principales cultures vivrières	7
Prix à la production des cultures d'exportation	8
Indice général des prix à la consommation africaine	9
Situation des institutions monétaires	10 à 17
Situation de la Banque centrale	18 à 25
Situation des banques	26 à 33
Position nette des Gouvernements	34 à 41
Épargne intérieure des particuliers et entreprises privées	42 - 43
Évolution de la base monétaire	44 à 51
Encours des autorisations préalables	52
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme	53 à 60
- Crédits à moyen et long terme	61 à 68
Balances des paiements	69 à 72
Décomposition de la circulation fiduciaire	73
Mouvements de billets entre agences	73
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O.	74

	1987	1988	1989	1990	1989				1990			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
Prix moyens de la période en francs CFA/kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	601	472	396	346	454	409	409	313	301	392	357	333
Café												
Prix indicatif Robusta O.I.C.	676	618	532	330	675	645	446	361	336	344	322	320
Coton												
Indice A de Liverpool	496	417	534	497	445	553	591	548	484	540	498	462
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	150	176	246	261	208	256	260	259	266	260	256	261
Huile de palme												
Sumatra												
CIF. N.W. Europe	103	130	112	79	125	127	105	92	81	77	77	82

Sources : Cacao, Organisation Internationale du Cacao. (O.I.C.C.) - Café, Organisation Internationale du Café (O.I.C.) - Huiles, Oil World. - Coton, Compagnie Cotonnière.

Indices moyens - Base 100 : Année 1980													
Indice général	115,7	107,1	105,1	91,2	109,9	109,7	103,6	97,3	90,1	95,2	90,7	88,7	
dont Produits végétaux	116,3	107,0	104,6	92,1	110,8	110,1	102,6	95,0	90,4	96,8	91,6	89,5	
- Cacao	109,2	86,1	72,6	63,0	82,5	74,4	74,4	58,8	54,8	71,3	64,9	60,6	
- Café	98,7	90,5	78,1	47,0	98,4	94,2	65,1	54,4	47,8	48,8	45,7	45,6	
- Oléagineux	84,6	101,2	114,0	95,3	111,4	121,6	113,0	110,0	100,0	96,8	91,7	92,2	
- Bois	154,6	156,9	167,1	170,1	164,3	168,1	168,1	168,1	170,1	170,1	170,1	170,1	

Sources : - Cotations des marchés.

- B.C.E.A.O.

POSITION NETTE DES ÉTATS DE L'UNION VIS-À-VIS DU F.M.I.

30 septembre					
	1986	1987	1988	1989	1990
Millions de D.T.S.					
U.M.O.A. - Position globale					
Département des D.T.S.	- Allocations	117,4	117,4	117,4	117,4
	- Disponibilités	11,9	9,3	10,4	8,4
Département général	- Quote-part	436,4	436,4	436,4	436,4
	- Positions de réserve	28,0	28,0	28,0	27,7
	- Encours des tirages	922,0	800,3	711,9	506,8
	dont : . Tranches de crédit	274,7	251,2	206,8	121,2
	. Financt. compensatoire	24,0	13,5	84,2	82,8
	. Facilité élargie	159,5	132,2	102,2	72,2
	. Financt. supplément.	260,2	173,3	93,6	34,4
	. Accès élargi	202,6	229,6	225,1	196,2
	. Financt. stocks régulat.	1,0	0,5	-	-
	. Financt. comp. et pour imprévus	-	-	-	24,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	23,8	77,3	107,5
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts			60,1	115,2
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	93,3	61,8	32,0	13,8
Bénin					
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	ε	ε	ε	ε
Département général	- Quote-part	31,3	31,3	31,3	31,3
	- Position de réserve	2,0	2,0	2,0	2,0
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts			6,3	6,3
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	7,8	5,3	3,0	1,5
Burkina					
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	5,6	5,6	5,6	5,6
Département général	- Quote-part	31,6	31,6	31,6	31,6
	- Position de réserve	7,5	7,5	7,5	7,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	7,3	4,8	2,5	1,0

Source : Fonds Monétaire International.

POSITION NETTE DES ÉTATS DE L'UNION VIS-À-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre					
		1986	1987	1988	1989	1990	
Millions de D.T.S.							
Côte d'Ivoire							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8	
		- Disponibilités	5,1	2,4	2,6	1,5	1,1
Département général	{	- Quote-part	165,5	165,5	165,5	165,5	165,5
		- Position de réserve	ε	ε	ε	ε	ε
		- Recours au crédit du Fonds	517,2	429,3	396,4	272,0	286,5
		dont : . Tranches de crédit	103,2	107,2	82,8	40,5	48,3
		. Financ. compensatoire	-	-	82,7	82,8	82,8
		. Facilité élargie	144,8	121,0	94,4	67,8	41,2
		. Financ. supplément.	227,1	155,5	86,7	34,4	-
		. Financ. stocks régulat.	1,0	0,5	-	-	-
		. Accès élargi	41,1	45,1	49,8	46,5	89,4
		. Financ. comp. et pour imprévus				24,8	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	32,1	21,9	11,8	6,0	0,2	
Mali							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9	
		- Disponibilités	0,3	0,2	0,3	0,2	0,5
Département général	{	- Quote-part	50,8	50,8	50,8	50,8	50,8
		- Position de réserve	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7
		- Recours au crédit du Fonds	73,2	56,7	46,2	33,9	27,8
		dont : . Tranches de crédit	38,3	23,5	17,7	12,1	14,4
		. Accès élargi	34,9	33,2	28,5	21,8	13,4
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	-	10,2	10,2	25,4	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	11,8	7,5	3,6	1,2	ε	
Niger							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	
		- Disponibilités	0,4	0,3	0,6	0,1	0,3
Département général	{	- Quote-part	33,7	33,7	33,7	33,7	33,7
		- Position de réserve	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
		- Recours au crédit du Fonds	68,8	64,1	47,0	32,8	21,5
		dont : . Tranches de crédit	31,4	30,8	21,9	11,1	3,5
		. Financ. compensatoire	24,0	13,5	1,5	-	-
		. Accès élargi	13,4	19,8	23,7	21,7	18,0
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	- Encours des prêts				10,1	16,9	
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	6,8	16,8	23,6	23,6	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	8,0	5,5	3,0	1,5	ε	
Source : Fonds Monétaire International.							

Source : Fonds Monétaire International.

POSITION NETTE DES ÉTATS DE L'UNION VIS-À-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre					
		1986	1987	1988	1989	1990	
		Millions de D.T.S.					
Sénégal							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5	
		- Disponibilités	0,5	0,6	1,0	0,9	0,4
Département général	{	- Quote-part	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1
		- Position de réserve	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
		- Recours au crédit du Fonds	199,0	192,4	173,2	130,1	89,9
		dont : . Tranches de crédit	64,0	56,1	60,9	44,5	31,9
		. Financ. compensatoire	-	-	-	-	-
		. Facilité élargie	14,7	11,2	7,8	4,4	1,0
		. Financ. supplément.	30,4	16,9	6,9	-	-
		. Accès élargi	89,9	108,2	97,6	81,2	57,0
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	17,0	42,6	54,0	54,0	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts				48,1	90,6	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	18,3	11,7	5,6	1,8	0,1	
Togo							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0	
		- Disponibilités	ε	0,2	0,3	0,1	0,3
Département général	{	- Quote-part	38,4	38,4	38,4	38,4	38,4
		- Position de réserve	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
		- Recours au crédit du Fonds	63,8	57,8	49,1	38,0	25,6
		dont : . Tranches de crédit	37,8	33,6	23,6	13,0	6,6
		. Financ. supplément.	2,7	0,9	-	-	-
		. Accès élargi	23,3	23,3	25,5	25,0	19,0
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	-	7,7	13,4	23,0	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts				1,9	7,7	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	8,0	5,1	2,5	0,8	ε	
Source : Fonds Monétaire International.							

Source : Fonds Monétaire International.

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Milliers de tonnes				
Arachide				
<i>En coque</i>				
Bénin	1,5	4,7	ND	ND
Mali	11,0	6,6	5,3	8,7
Niger	52,4	0,0	0,1	0,0
Sénégal	614,0	710,8	415,2	608,2
<i>Décortiquée</i>				
Burkina (a)	0,8	0,4	1,4	2,2
Togo	19,6	0,0	0,0	0,0
Cacao				
Bénin	1,0	ND	ND	ND
Côte d'Ivoire (b)	619,8	673,9	848,9	724,7
Togo	12,6	11,1	8,3	7,7
Café				
Côte d'Ivoire	264,1	186,3	239,3	284,1
Togo	11,4	11,1	14,8	13,0
Coton graine				
Bénin	131,3	70,2	108,7	104,7
Burkina	169,2	148,0	145,9	152,0
Côte d'Ivoire	213,5	256,1	290,8	242,9
Mali	201,8	198,8	249,5	230,8
Niger	8,1	8,6	5,9	4,9
Sénégal	24,2	36,0	45,0	29,0
Togo	79,1	67,0	78,8	73,9
Karité				
Bénin	0,8	4,0	7,0	7,0
Burkina	8,4	1,8	4,2	21,5
Mali	ND	0,0	0,0	0,4
Togo	4,5	16,7	0,9	4,2
Sésame				
Burkina	4,4	0,7	1,4	0,0
Régimes de palme				
Bénin	45,4	121,2	97,0	90,0
Côte d'Ivoire	970,9	824,3	1 038,6	1 305,7
Palmistes				
Bénin	7,1	10,4	9,0	9,0
Côte d'Ivoire	40,3	33,1	38,0	44,0
Togo	0,2	0,0	0,0	0,0
(a) A compter de 1985-1986, y compris arachides en coque ramenées en décortiquées. - (b) Achats bruts, y compris freintes et sacheries..				
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.				

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Milliers de tonnes				
Maïs				
Bénin	375,6	267,3	423,5	424,0
Burkina	158,2	130,5	226,7	256,9
Côte d'Ivoire	435,0	460,0	480,0	ND
Mali	232,1	178,6	214,5	225,4
Sénégal	107,9	113,6	123,3	131,4
Togo	127,0	172,1	296,3	287,3
Mil et sorgho				
Bénin	106,3	114,8	120,4	129,1
Burkina	1 597,7	1 479,6	1 825,5	1 640,5
Côte d'Ivoire	64,0	67,0	70,0	...
Mali	1 300,7*	1 206,7*	1 672,3*	1 572,7
Niger	1 743,6	1 362,8	2 326,5	
Sénégal	633,7	801,3	594,2	765,8
Togo	212,9	168,2	175,5	249,8
Riz paddy				
Bénin	8,5	8,2	9,7	9,0
Burkina	27,0	21,8	39,1	41,8
Côte d'Ivoire	580,0	610,0	635,0	ND
Mali	209,0*	236,6*	287,9*	337,6
Niger	75,4	61,4	52,9	63,0
Sénégal	142,8	135,8	146,4	168,2
Togo	19,8	23,2	28,7	27,7
Igname				
Bénin	874,5	834,9	922,1	1 009,9
Côte d'Ivoire	2 400,0	2 500,0	2 600,0	ND
Togo	409,4	360,4	378,7	405,1
Manioc				
Bénin	725,3	570,2	879,7	976,8
Côte d'Ivoire	1 300,0	1 400,0	1 460,0	ND
Togo	410,7	355,2	413,1	408,6
Niébé				
Bénin	40,3	34,9	44,1	48,8
Niger	296,9	208,8	301,5	
Sénégal	54,9	37,5	17,3	26,4
Togo	23,1	36,2	18,0	22,8
Banane "plantain"				
Côte d'Ivoire	1 045,0	1 100,0	1 145,0	ND
N.B. - Pour le Bénin, le Burkina et la Côte d'Ivoire, année civile.				
Sources : Ministères de l'Agriculture des États.				
* Chiffres rectifiés.				

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Francs CFA le kilo				
Arachide				
En coque				
Niger	130,0	95,0	Libre	Libre
Sénégal	90,0	90,0	70,0	70,0
Décortiquée				
Burkina	90,0	90,0	95,0	95,0
TOGO	150,0	45,0	45,0	50,0
Cacao				
Côte d'Ivoire	400,0	400,0	400,0	200,0
Togo	360,0	360,0	300,0	225,0
Café				
Bénin	280,0	280,0	330,0	ND
Côte d'Ivoire (cerises)	200,0	200,0	200,0	100,0
Togo (marchand)	400,0	400,0	350,0	175,0
Coton graine (1er choix)				
Bénin	110,0	100,0	95,0	95,0
Burkina	100,0	95,0	95,0	95,0
Côte d'Ivoire	115,0	115,0	115,0	100,0
Mali	85,0	85,0	85,0	85,0
Niger	130,0	110,0	100,0	100,0
Sénégal	100,0	100,0	100,0	100,0
Togo	105,0	105,0	95,0	95,0
Karité				
Bénin	60,0	60,0	20,0	20,0
Burkina	40,0	15,0	15,0	18,0
Togo	50,0	35,0	15,0	25,0
Palmistes				
Bénin	20,0	20,0	30,0	30,0
Togo	15,0	25,0	25,0	30,0
Sources : Journaux officiels des États.				

U.M.O.A. - INDICE GÉNÉRAL DES PRIX À LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1987	1988	1989	1990
Base 100 : Année 1970 (a)				
Ouagadougou				
1er trimestre	315,0	325,0	319,6	327,0
2ème "	314,8	330,3	327,0	323,8
3ème "	318,6	332,5	334,7	328,6
4ème "	320,4	335,0	337,3	328,2
Année	317,2	330,7	329,7	326,9
Niamey				
1er trimestre	366,0	379,1	346,4	350,3
2ème "	364,8	363,5	352,9	349,0
3ème "	382,9	366,5	368,7	362,4
4ème "	370,9	354,9	354,7	345,1
Année	371,2	366,0	355,7	351,7
Dakar				
1er trimestre	463,6	457,8	448,6	457,7
2ème "	460,1	449,0	451,4	458,8
3ème "	472,5	462,6	469,3	461,0
4ème "	466,1	458,2	467,0	464,9
Année	465,6	456,9	459,1	460,6
Lomé				
1er trimestre	377,4	379,4	377,6	369,9
2ème "	381,8	386,0	377,3	390,0
3ème "	376,5	373,0	373,9	380,3
4ème "	371,9	372,8	363,9	367,7
Année	376,9	377,8	373,2	377,0
Abidjan (b) Base 100 = Août 1984 - Juillet 1985				
1er trimestre	115,8	125,6	128,7	...
2ème "	117,8	128,0	129,1	128,3
3ème "	121,2	129,0	...	127,9
4ème "	123,6	129,1	...	128,5
Année	119,6	127,8	...	...
Bamako (c) Base 100 = Juillet 1986 - Juin 1987				
1er trimestre	ND	106,1	106,1	106,6
2ème "	ND	108,6	108,0	107,6
3ème "	ND	112,5	109,9	110,6
4ème "	ND	107,7	110,4	112,6
Année	ND	108,7	108,6	109,2
(a) Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par les Services nationaux de Statistiques sauf Abidjan et Bamako à compter de 1988.				
(b) Indice des prix à la consommation pour les ménages dont le chef est ouvrier, employé ou artisan.				
(c) Indice national des prix à la consommation des ménages.				

U.M.O.A. - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 711,3	- 597,5	- 681,9	- 709,8			
Crédit intérieur	2 515,1	2 521,6	2 543,1	2 608,8			
- Position nette des Gouvernements	383,3	363,8	394,1	436,3			
- Crédits à l'économie	2 131,8	2 157,8	2 149,0	2 172,5			
. Crédits de campagne	263,,0	296,5	312,3	367,5			
. Autres crédits	1 868,8	1 861,3	1 836,7	1 805,0			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	18,2	18,0	20,6	14,3			
ACTIF = PASSIF	1 803,8	1 924,1	1 861,2	1 899,0			
Masse monétaire	1 793,7	1 945,9	1 877,5	1 980,7			
- Circulation fiduciaire	485,2	613,6	505,0	591,9			
- Dépôts en C.C.P.	15,7	17,4	15,4	17,1			
- Dépôts en C.N.E.	6,7	6,7	6,8	6,7			
- Dépôts en banque	1 286,1	1 308,2	1 350,4	1 365,0			
. Organismes publics							
.. A vue	114,2	116,9	125,5	117,2			
.. A terme	102,5	100,9	125,2	124,8			
. Autres							
.. A vue	507,5	525,7	505,4	532,8			
.. a terme	561,9	564,7	594,3	590,2			
Autres éléments (net)	10,1	- 21,8	- 16,3	- 81,7			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 632,4	- 636,2	- 606,7	- 582,6	- 551,2	- 496,3	- 446,3
Crédit intérieur	2 645,7	2 615,5	2 494,0	2 457,4	2 482,7	2 402,6	2 353,9
- Position nette des Gouvnts	401,9	384,0	375,0	346,0	318,9	327,0	333,5
- Crédits à l'économie	2 243,8	2 231,5	2 119,0	2 111,4	2 163,8	2 975,6	2 020,4
. Crédits de campagne	450,4	401,3	281,3	275,5	371,5	281,6	209,0
. Autres crédits	1 793,4	1 830,2	1 837,7	1 835,9	1 792,3	1 794,0	1 811,4
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	22,6	26,0	21,4	22,3	23,8	21,7	17,3
ACTIF = PASSIF	2 013,3	1 979,3	1 887,3	1 874,8	1 931,5	1 906,3	1 907,6
Masse monétaire	2 076,4	2 044,8	1 941,3	1 963,2	2 018,7	1 938,9	1 906,8
- Circulation fiduciaire	651,0	593,6	537,2	564,4	615,4	578,2	510,6
- Dépôts en C.C.P.	16,2	21,7	21,5	21,3	19,8	18,7	18,1
- Dépôts en C.N.E.	6,7	6,9	6,9	6,8	6,7	6,8	6,6
- Dépôts en banque	1 402,5	1 422,6	1 375,7	1 370,7	1 376,8	1 335,2	1 371,5
. Organismes publics							
.. A vue	106,9	108,5	112,7	106,3	118,0	118,7	126,9
.. A terme	124,2	118,9	99,0	96,1	88,7	83,9	99,1
. Autres							
.. A vue	544,9	580,0	516,2	535,5	534,6	518,8	509,1
.. A terme	626,5	615,2	647,8	632,8	635,5	613,8	636,4
Autres éléments (net)	- 63,1	- 65,5	- 54,0	- 88,4	- 87,2	- 32,6	0,8
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 63,4	- 63,4	- 64,1	- 62,0			
Crédit intérieur	140,8	136,7	141,5	144,0			
- Position nette du Gouvernement	10,8	11,9	6,2	6,2			
- Crédits à l'économie	130,0	124,8	135,3	137,8			
. Crédits de campagne	7,2	1,7	10,9	11,2			
. Autres crédits	122,8	123,1	124,4	126,6			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	-	-	-	-			
ACTIF = PASSIF	77,4	73,3	77,4	82,0			
Masse monétaire	101,1	96,8	99,4	97,9			
- Circulation fiduciaire	20,2	19,6	22,7	23,7			
- Dépôts en C.C.P.	2,3	3,0	2,9	3,4			
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
- Dépôts en banque	78,6	74,2	73,8	70,8			
. Organismes publics							
.. A vue	16,9	14,1	17,4	24,3			
.. A terme	5,9	5,3	10,8	6,8			
. Autres							
.. A vue	28,2	25,1	23,4	20,6			
.. a terme	27,6	29,7	22,2	19,1			
Autres éléments (net)	- 23,7	- 23,5	- 22,0	- 15,9			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 65,3	- 54,6	- 43,2	- 32,0	- 16,7	- 16,0	- 12,2
Crédit intérieur	139,6	138,2	119,2	100,9	109,7	106,3	104,5
- Position nette du Gouvnt	3,1	1,6	- 4,2	- 2,5	- 0,2	5,0	3,0
- Crédits à l'économie	136,5	136,6	123,4	103,4	109,5	101,3	101,5
. Crédits de campagne	12,1	10,5	3,4	0,5	6,4	0,2	0,2
. Autres crédits	124,4	126,1	120,0	102,9	103,1	101,1	101,3
dont : <i>Oblig. cautionnées</i>	-	-	-	-	-	-	-
ACTIF = PASSIF	74,3	83,6	76,0	68,9	93,0	90,3	92,3
Masse monétaire	94,0	98,7	97,5	104,2	117,7	124,3	122,4
- Circulation fiduciaire	30,3	33,6	31,7	36,4	42,7	45,5	37,0
- Dépôts en C.C.P.	3,2	3,4	3,4	3,5	2,2	2,5	1,5
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
- Dépôts en banque	60,5	61,7	62,4	64,3	72,8	76,3	83,9
. Organismes publics							
.. A vue	18,2	17,9	19,9	20,8	20,5	23,4	24,2
.. A terme	6,7	7,5	5,7	6,2	3,4	3,9	8,4
. Autres							
.. A vue	18,1	19,8	22,0	23,7	34,9	34,5	34,4
.. A terme	17,5	16,5	14,8	13,6	14,0	14,5	16,9
Autres éléments (net)	- 19,7	- 15,1	- 21,5	- 35,3	- 24,7	- 34,0	- 30,1
Source : B.C.E.A.O.							

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1987		1988	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs (net)	48,9	60,7	72,6	71,4
Crédit intérieur	85,9	78,6	86,6	87,9
- Position nette du Gouvernement	- 24,2	- 28,5	- 31,4	- 32,0
- Crédits à l'économie	110,1	107,1	118,0	119,9
. Crédits de campagne	15,0	9,0	13,8	9,5
. Autres crédits	95,1	98,1	104,2	110,4
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	2,5	2,6	2,8	2,6
ACTIF = PASSIF	134,8	139,3	159,2	159,3
Masse monétaire	126,8	134,2	145,6	155,4
- Circulation fiduciaire	38,2	43,7	40,5	49,3
- Dépôts en C.C.P.	2,3	2,8	2,1	1,8
- Dépôts en C.N.E.	6,7	6,7	6,8	6,7
- Dépôts en banque	79,6	81,0	96,2	97,6
. Organismes publics	16,8	15,9	24,4	24,5
.. A vue	8,2	8,0	13,3	12,0
.. A terme	8,6	7,9	11,1	12,5
. Autres	62,8	65,1	71,8	73,1
.. A vue	35,3	36,7	35,9	37,8
.. a terme	27,5	28,4	35,9	35,3
Autres éléments (net)	8,0	5,1	6,0	3,9

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 550,6	- 494,6	- 545,1	- 585,4			
Crédit intérieur	1 369,0	1 391,0	1 369,6	1 456,5			
- Position nette du Gouvernement	209,4	180,4	227,6	264,5			
- Crédits à l'économie	1 159,6	1 210,6	1 142,0	1 192,0			
. Crédits de campagne	173,4	231,0	203,0	302,7			
. Autres crédits	986,1	979,6	939,0	889,3			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	10,7	11,3	12,7	6,4			
ACTIF = PASSIF	818,4	896,4	824,5	871,1			
Masse monétaire	834,0	941,2	861,0	944,1			
- Circulation fiduciaire	230,1	305,0	232,0	298,5			
- Dépôts en C.C.P.	1,5	1,5	1,2	1,1			
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
- Dépôts en banque	602,4	634,7	627,8	644,5			
. Organismes publics							
.. A vue	29,1	29,3	36,3	25,1			
.. A terme	50,3	56,2	54,4	56,7			
. Autres							
.. A vue	240,2	264,1	232,1	253,4			
.. a terme	282,8	285,0	305,0	309,3			
Autres éléments (net)	- 15,6	- 44,8	- 36,5	- 73,0			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 547,7	- 568,0	- 536,5	- 579,7	- 591,4	- 559,2	- 557,9
Crédit intérieur	1 471,6	1 423,3	1 351,3	1 374,3	1 383,3	1 318,9	1 297,3
- Position nette du Gouvnt	237,7	221,0	225,3	229,9	207,7	200,5	211,6
- Crédits à l'économie	1 233,9	1 202,3	1 126,0	1 144,4	1 175,6	1 118,4	1 085,7
. Crédits de campagne	340,8	307,0	225,0	228,1	279,4	207,7	174,3
. Autres crédits	893,1	895,3	901,0	916,3	896,2	910,7	911,4
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	15,0	18,1	14,4	14,7	16,9	15,2	10,6
ACTIF = PASSIF	923,9	855,3	814,8	794,6	791,9	759,7	739,4
Masse monétaire	988,7	940,8	878,7	867,7	881,7	814,3	798,8
- Circulation fiduciaire	327,7	279,0	255,6	254,1	276,4	242,4	215,4
- Dépôts en C.C.P.	1,0	1,2	1,2	1,5	1,5	1,3	1,2
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
- Dépôts en banque	660,0	660,6	621,9	612,1	603,8	570,7	582,3
. Organismes publics							
.. A vue	21,2	27,0	23,0	17,6	23,8	24,1	28,3
.. A terme	46,8	41,1	35,3	34,1	30,4	28,7	28,8
Autres							
.. A vue	261,2	258,7	263,4	238,0	231,7	226,4	229,7
.. A terme	330,8	333,8	326,3	322,4	317,9	291,5	295,5
Autres éléments (net)	- 64,8	- 85,5	- 63,9	- 73,1	- 89,8	- 54,6	- 59,4
Source : B.C.E.A.O.							

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 69,1	- 55,3	- 45,3	- 39,6			
Crédit intérieur	139,0	136,4	130,8	100,8			
- Position nette du Gouvernement	41,4	40,8	31,8	30,4			
- Crédits à l'économie	97,6	95,6	99,0	70,4			
. Crédits de campagne	9,6	6,2	4,4	7,4			
. Autres crédits	88,0	89,4	94,6	63,0			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	0,6	0,4	0,5	0,2			
ACTIF = PASSIF	69,9	81,1	85,5	61,2			
Masse monétaire	120,6	129,9	131,4	140,6			
- Circulation fiduciaire	53,1	60,8	55,0	62,2			
- Dépôts en C.C.P.	3,3	3,6	2,5	3,5			
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
- Dépôts en banque	64,2	65,6	73,9	74,9			
. Organismes publics							
.. A vue	11,3	11,0	8,9	8,8			
.. A terme	1,0	0,9	2,3	3,3			
. Autres							
.. A vue	33,3	34,0	39,6	40,0			
.. a terme	18,6	19,7	23,1	22,8			
Autres éléments (net)	- 50,7	- 48,8	- 45,9	- 79,4			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 31,6	- 23,3	- 19,2	- 1,0	4,6	- 7,5	- 12,7
Crédit intérieur	118,8	115,8	115,7	109,1	113,6	105,0	94,2
-Position nette du Gouvnt	35,1	35,9	37,0	24,7	18,6	15,2	12,9
- Crédits à l'économie	83,7	79,9	78,7	84,4	95,0	89,8	81,3
. Crédits de campagne	18,6	15,5	7,5	7,5	19,3	14,2	4,0
. Autres crédits	65,1	64,4	71,2	76,9	75,7	75,6	77,3
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	0,3	0,4	0,6	0,2	0,3	0,5	0,2
ACTIF = PASSIF	87,2	92,5	96,5	108,1	118,2	112,5	106,9
Masse monétaire	159,9	154,2	142,3	142,0	153,3	138,3	130,9
- Circulation fiduciaire	72,1	66,2	55,9	54,8	62,0	48,6	41,0
- Dépôts en C.C.P.	3,5	8,7	8,1	7,8	6,9	6,2	5,8
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
- Dépôts en banque	83,3	79,3	78,3	79,4	84,4	83,5	84,1
. Organismes publics							
... A vue	10,5	7,4	9,4	10,0	10,5	10,3	11,0
.. A terme	7,5	4,3	2,1	2,5	2,3	3,6	3,0
Autres							
.. A vue	39,1	39,1	35,9	37,9	41,1	38,2	36,6
.. A terme	26,2	28,5	30,9	29,0	30,5	31,4	33,5
Autres éléments (net)	- 71,7	- 61,7	- 45,8	- 33,9	- 35,1	- 25,8	- 24,0
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1987		1988	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs (net)	- 3,0	- 10,4	- 7,2	+ 3,5
Crédit intérieur	114,6	119,7	124,1	118,1
- Position nette du Gouvernement	2,9	11,4	15,2	12,2
- Crédits à l'économie	111,7	108,3	108,9	105,9
. Crédits de campagne	11,2	12,0	7,4	7,4
. Autres crédits	100,5	96,3	101,5	98,5
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	0,3	-	0,1	0,2
ACTIF = PASSIF	111,6	109,3	116,9	121,6
Masse monétaire	114,7	114,4	123,0	131,8
- Circulation fiduciaire	36,6	35,6	38,4	42,2
- Dépôts en C.C.P.	1,6	1,6	1,5	1,5
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-
- Dépôts en banque	76,5	77,2	83,1	88,1
. Organismes publics	18,0	13,3	12,1	10,3
.. A vue	9,4	3,7	4,6	3,6
.. A terme	8,6	9,6	7,5	6,7
. Autres	58,5	63,9	71,0	77,8
.. A vue	23,9	32,2	31,2	34,8
.. a terme	34,6	31,7	39,8	43,0
Autres éléments (net)	- 3,1	- 5,1	- 6,1	- 10,2

SÉNÉGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 249,6	- 229,9	- 279,0	- 274,0			
Crédit intérieur	558,2	557,3	601,0	595,0			
- Position nette du Gouvernement	139,3	146,0	156,5	151,8			
- Crédits à l'économie	418,9	411,3	444,5	443,2			
. Crédits de campagne	43,5	29,9	65,6	21,0			
. Autres crédits	375,4	381,4	378,9	422,2			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	2,6	2,2	2,1	248			
ACTIF = PASSIF	308,6	327,4	322,0	321,0			
Masse monétaire	307,8	332,9	330,5	334,5			
- Circulation fiduciaire	75,2	100,7	84,7	92,8			
- Dépôts en C.C.P.	3,8	3,8	4,2	4,9			
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
- Dépôts en banque	228,8	228,4	241,6	236,8			
. Organismes publics	15,2	13,2	28,3	26,6			
.. A vue	11,4	9,2	10,3	8,9			
.. A terme	3,8	4,0	18,0	17,7			
. Autres	213,6	215,2	213,3	210,2			
.. A vue	101,1	100,8	104,2	108,3			
.. a terme	112,5	114,4	109,1	101,9			
Autres éléments (net)	+ 0,8	- 5,5	- 8,5	- 13,5			
	1989		1990				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 257,6	- 254,6	- 265,2	- 242,4	- 237,9	- 213,7	- 215,0
Crédit intérieur	603,7	608,0	587,9	574,9	573,3	553,8	540,7
- Position nette du Gouvnt	151,6	140,8	140,5	127,2	124,0	122,9	122,3
- Crédits à l'économie	452,1	467,2	447,4	447,7	449,3	430,9	418,4
. Crédits de campagne	40,6	34,2	21,3	18,1	35,2	28,3	17,5
. Autres crédits	411,5	433,0	426,1	429,6	414,1	402,6	400,0
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	2,8	2,6	2,5	3,0	2,7	2,3	2,6
ACTIF = PASSIF	346,1	353,4	322,7	332,5	335,4	340,1	325,7
Masse monétaire	353,4	370,8	351,7	369,0	378,6	372,8	362,0
- Circulation fiduciaire	99,2	96,6	85,0	102,7	106,4	109,8	93,6
- Dépôts en C.C.P.	3,9	3,5	4,3	3,5	4,3	3,6	4,6
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
- Dépôts en banque	250,3	270,7	262,4	262,8	267,9	259,4	263,8
. Organismes publics	29,6	29,8	26,8	25,5	27,3	25,7	29,2
.. A vue	9,2	8,0	10,7	11,2	15,8	13,1	10,7
.. A terme	20,4	21,8	16,1	14,3	11,5	12,6	18,5
Autres	220,7	240,8	235,6	237,3	240,6	233,7	234,6
.. A vue	111,9	125,5	11,8	113,5	111,5	103,0	98,2
.. A terme	108,8	115,3	123,8	123,8	129,1	130,7	136,4
Autres éléments (net)	- 7,3	- 17,4	- 29,0	- 36,5	- 43,2	- 32,7	- 36,3
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	46,0	57,1	59,3	37,2			
Crédit intérieur	111,8	101,8	92,1	106,1			
- Position nette du Gouvernement	7,9	1,6	- 9,2	2,8			
- Crédits à l'économie	103,9	100,2	101,3	103,3			
. Crédits de campagne	3,2	6,6	6,0	8,3			
. Autres crédits	100,7	93,6	95,3	95,0			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	1,4	1,6	2,4	2,1			
ACTIF = PASSIF	157,8	158,9	151,4	143,3			
Masse monétaire	158,0	163,8	154,1	144,3			
- Circulation fiduciaire	31,7	48,3	31,6	23,2			
- Dépôts en C.C.P.	1,0	1,0	0,9	0,9			
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
- Dépôts en banque	125,3	114,5	121,6	120,2			
. Organismes publics	32,5	27,3	30,0	30,5			
.. A vue	8,3	10,3	8,9	9,4			
.. A terme	24,2	17,0	21,1	21,1			
. Autres	92,8	87,2	91,6	89,7			
.. A vue	34,4	31,4	32,6	30,9			
.. a terme	58,4	55,8	59,0	58,8			
Autres éléments (net)	- 0,3	- 4,9	- 2,7	- 1,0			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	47,5	46,8	47,7	59,9	67,2	65,0	66,2
Crédit intérieur	104,8	101,6	91,2	83,1	88,0	92,3	92,7
- Position nette du Gouvnt	- 1,6	- 3,0	- 6,5	- 17,0	- 11,9	- 4,5	- 7,3
- Crédits à l'économie	106,4	104,6	97,7	100,1	99,9	96,8	100,0
. Crédits de campagne	15,9	9,5	4,2	4,0	6,9	1,4	0,1
. Autres crédits	90,5	95,1	93,5	96,1	93,0	95,4	99,9
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	2,1	2,3	1,7	2,2	1,6	1,7	1,9
ACTIF = PASSIF	152,3	148,4	138,9	143,0	155,2	157,3	158,9
Masse monétaire	152,4	149,6	141,0	145,9	154,3	149,7	158,3
- Circulation fiduciaire	25,7	25,4	18,9	21,3	26,8	28,5	29,1
- Dépôts en C.C.P.	1,2	0,9	0,8	1,0	0,9	1,1	0,9
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
- Dépôts en banque	125,4	123,2	121,3	123,6	126,6	120,1	128,3
. Organismes publics	35,2	34,6	33,7	33,7	37,5	31,5	36,1
.. A vue	10,1	10,0	10,2	8,8	10,7	9,5	12,0
.. A terme	25,1	24,6	23,5	24,9	26,8	22,0	24,1
Autres	90,2	88,6	87,6	89,9	89,1	88,6	92,2
.. A vue	32,4	31,1	30,6	32,0	30,5	31,0	29,6
.. A terme	57,8	57,6	57,0	57,9	58,6	57,6	62,6
Autres éléments (net)	- 0,1	- 1,2	- 2,1	- 2,9	0,9	7,6	0,6
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 402,6	- 338,1	- 385,6	- 432,0			
Créances sur les États	628,6	628,6	616,5	621,4			
Créances sur les banques	680,7	780,0	736,2	823,2			
Créances sur les établiss. financiers	17,9	18,1	18,2	18,4			
ACTIF = PASSIF	924,6	1 088,6	985,3	1 031,0			
Circulation fiduciaire	485,2	613,6	505,0	591,9			
Dépôts des États (y c. encaisse)	66,8	81,6	44,9	54,9			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	271,9	299,3	323,9	265,7			
Autres dépôts	43,0	34,0	39,2	37,6			
Autres éléments (net)	68,7	60,1	72,3	80,9			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 371,8	- 386,7	- 368,5	- 339,8	- 324,6	- 273,6	- 231,9
Créances sur les États	608,1	607,9	591,3	578,4	557,4	554,9	563,5
Créances sur les banques	857,5	805,9	744,8	752,6	844,9	818,0	766,3
Créances sur les étab. financiers	18,5	18,6	18,8	14,4	14,4	14,2	13,9
ACTIF = PASSIF	1 112,3	1 045,7	986,4	1 005,6	1 092,1	1 113,5	1 111,8
Circulation fiduciaire	651,0	593,6	537,2	564,4	615,4	578,2	510,6
Dépôts des États (y c. encaisse)	49,5	56,4	38,6	48,1	45,9	43,9	45,5
Dépôts des bques (y c. encaisse)	284,1	270,2	295,0	277,3	297,2	314,4	359,8
Autres dépôts	38,7	40,3	40,2	40,1	43,4	45,1	47,1
Autres éléments (net)	89,0	85,2	75,4	75,7	90,2	131,9	148,8
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1987				1988									
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
Milliards de francs CFA													
Avoirs extérieurs (net)	- 38,3	- 39,1	- 46,2	- 47,2									
Créances sur l'État	15,6	15,5	15,7	16,9									
Créances sur les banques	46,8	48,9	63,3	63,3									
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-									
ACTIF = PASSIF	24,1	25,3	32,8	33,0									
Circulation fiduciaire	20,2	19,6	22,7	23,7									
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	2,3	2,1	4,7	4,4									
Dépôts des banques (y c. encaisse)	1,7	3,5	3,2	1,9									
Autres dépôts	0,2	0,3	2,4	2,6									
Autres éléments (net)	- 0,3	- 0,2	0,2	0,4									
1989				1990									
Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Milliards de francs CFA													
Avoirs extérieurs (net)	- 48,2	- 39,5	- 27,2	- 13,7	- 8,0	- 0,2	1,5						
Créances sur l'État	17,0	18,3	18,2	21,0	21,2	22,2	23,3						
Créances sur les banques	70,9	66,9	58,0	51,8	55,9	57,0	57,0						
Créances sur les étab. financiers	-	-	-	-	-	-	-						
ACTIF = PASSIF	39,7	45,7	49,0	59,1	69,1	79,0	81,8						
Circulation fiduciaire	30,3	33,6	31,7	36,4	42,7	45,5	37,0						
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	2,2	3,9	7,5	9,0	6,7	7,1	10,5						
Dépôts des bques (y c. encaisse)	3,3	4,7	6,1	9,6	13,0	19,4	29,3						
Autres dépôts	3,9	4,0	4,0	4,6	6,2	5,5	4,6						
Autres éléments (net)	-	- 0,5	- 0,3	- 0,5	0,5	1,5	0,4						
Source : B.C.E.A.O.													

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1987				1988				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Milliards de francs CFA								
Avoirs extérieurs (net)	55,9	64,9	77,7	75,9				
Créances sur l'État	14,8	16,6	18,0	17,2				
Créances sur les banques	9,3	8,1	5,4	4,5				
Créances sur les établiss. financiers	1,1	1,2	1,2	1,3				
ACTIF = PASSIF	81,1	90,8	102,3	98,9				
Circulation fiduciaire	38,2	43,7	40,5	49,3				
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	4,0	4,0	5,5	3,3				
Dépôts des banques (y c. encaisse)	37,4	42,4	43,4	41,0				
Autres dépôts	0,3	0,6	3,4	2,6				
Autres éléments (net)	1,2	0,1	9,5	2,7				
1989				1990				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Milliards de francs CFA								
Avoirs extérieurs (net)	78,7	67,7	63,3	60,6	60,3	62,0	54,4	
Créances sur l'État	18,3	19,0	19,2	18,2	19,6	19,7	19,0	
Créances sur les banques	4,8	6,1	5,2	4,3	4,6	5,7	6,4	
Créances sur les étab. financiers	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	
ACTIF = PASSIF	103,2	94,3	89,3	84,7	86,2	89,1	81,5	
Circulation fiduciaire	53,3	48,3	51,3	53,3	59,5	64,0	57,0	
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	1,8	2,2	2,9	4,1	2,8	3,1	3,1	
Dépôts des bques (y c. encaisse)	43,0	38,2	30,3	26,4	22,6	20,5	20,6	
Autres dépôts	2,4	3,1	2,6	1,3	1,2	0,8	0,6	
Autres éléments (net)	2,7	2,5	2,2	- 0,4	0,1	0,7	0,2	
Source : B.C.E.A.O.								

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1987					1988										
		Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
Milliards de francs CFA															
Avoirs extérieurs (net)		- 348,1		- 338,8		- 366,3		- 416,1							
Créances sur l'État		300,5		289,6		286,2		279,1							
Créances sur les banques		386,7		498,8		413,0		497,5							
Créances sur les établiss. financiers		11,6		11,7		11,9		11,9							
ACTIF = PASSIF		350,7		461,3		344,8		372,4							
Circulation fiduciaire		230,1		305,0		232,0		298,5							
Dépôts de l'État (y c. encaisse)		2,0		33,0		2,0		1,9							
Dépôts des banques (y c. encaisse)		103,2		108,1		95,5		57,7							
Autres dépôts		0,2		0,1		0,4		0,2							
Autres éléments (net)		15,2		15,1		14,9		14,1							
1989					1990										
		Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Milliards de francs CFA															
Avoirs extérieurs (net)		- 402,9		- 432,0		- 404,6		- 421,7		- 455,2		- 438,8		- 437,4	
Créances sur l'État		263,7		255,9		244,6		245,6		230,7		223,1		239,7	
Créances sur les banques		525,6		490,8		446,9		452,0		527,9		503,4		460,3	
Créances sur les étab. financiers		12,0		11,9		11,9		10,7		10,6		10,4		10,2	
ACTIF = PASSIF		398,4		326,6		298,8		286,6		314,0		298,1		272,8	
Circulation fiduciaire		327,7		279,0		255,6		254,1		276,4		242,4		215,4	
Dépôts de l'État (y c. encaisse)		6,8		9,3		4,1		3,1		10,0		9,3		9,0	
Dépôts des bques (y c. encaisse)		49,0		34,1		35,0		24,6		22,8		23,0		41,7	
Autres dépôts		-		0,1		0,1		-		0,1		0,1		0,3	
Autres éléments (net)		14,9		4,1		4,0		4,8		4,7		23,3		6,4	
Source : B.C.E.A.O.															

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1987		1988	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs (net)	- 52,1	- 39,2	- 299	- 19,1
Créances sur l'État	48,4	46,8	51,9	52,1
Créances sur les banques	37,4	32,2	28,5	30,4
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-
ACTIF = PASSIF	33,6	39,8	50,5	63,4
Circulation fiduciaire	53,1	60,8	55,0	62,2
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	2,4	1,0	3,3	12,3
Dépôts des banques (y c. encaisse)	17,5	17,3	27,4	24,2
Autres dépôts	-	-	-	-
Autres éléments (net)	- 39,4	- 39,3	- 35,2	- 35,3

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	26,6	25,0	29,2	34,3			
Créances sur l'État	44,6	42,0	40,2	37,3			
Créances sur les banques	28,0	30,4	28,9	29,1			
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-			
ACTIF = PASSIF	99,2	97,4	98,3	100,7			
Circulation fiduciaire	36,6	35,6	38,4	42,2			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	41,0	31,7	22,8	21,1			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	20,5	29,6	36,9	37,2			
Autres dépôts	-	-	-	-			
Autres éléments (net)	1,1	0,5	0,2	0,2			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	31,5	30,8	32,1	26,4	22,5	24,8	28,6
Créances sur l'État	38,8	36,7	40,5	37,9	36,1	34,3	32,7
Créances sur les banques	28,2	26,2	26,9	25,8	26,2	26,6	27,0
Créances sur les étab. financiers	-	-	-	-	-	-	-
ACTIF = PASSIF	98,5	93,7	99,5	90,1	84,8	85,7	88,3
Circulation fiduciaire	42,8	44,4	41,7	41,8	41,7	39,4	37,4
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	20,3	14,9	15,7	11,7	10,0	5,2	2,9
Dépôts des bques (y c. encaisse)	35,3	36,0	43,8	38,5	34,6	39,0	44,7
Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments (net)	0,1	- 1,6	- 1,7	- 1,9	- 1,5	2,1	3,3
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

		1987		1988			
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre		
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 209,4	- 186,0	- 217,8	- 223,0			
Créances sur l'État	161,3	170,1	161,8	172,9			
Créances sur les banques	169,2	156,3	193,4	194,5			
Créances sur les établiss. financiers	3,6	3,6	3,6	3,7			
ACTIF = PASSIF	124,7	144,0	141,0	148,1			
Circulation fiduciaire	75,2	100,7	84,7	92,8			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	14,2	9,3	4,9	9,9			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	27,2	31,6	43,8	38,8			
Autres dépôts	0,5	0,3	0,6	0,2			
Autres éléments (net)	7,6	2,1	7,0	6,4			
		1989		1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 190,9	- 189,4	- 199,4	- 191,8	- 178,1	- 149,1	- 161,4
Créances sur l'État	177,5	174,4	174,9	173,9	169,8	171,6	170,2
Créances sur les banques	198,2	187,6	177,8	190,0	201,7	197,7	188,2
Créances sur les étab. financiers	3,7	3,7	3,7	0,5	0,5	0,5	0,5
ACTIF = PASSIF	188,5	176,3	157,0	172,6	193,9	220,7	197,5
Circulation fiduciaire	99,2	96,6	85,0	102,7	106,4	109,8	93,6
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	8,7	11,7	3,5	7,5	8,3	9,7	9,8
Dépôts des bques (y c. encaisse)	71,2	66,5	66,9	61,5	78,3	86,4	86,5
Autres dépôts	0,5	0,3	0,4	0,2	0,3	0,5	0,2
Autres éléments (net)	8,9	1,2	1,2	0,7	0,6	14,3	7,4
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1987					1988										
		Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
Milliards de francs CFA															
Avoirs extérieurs (net)		49,0		67,9		59,0		40,1							
Créances sur l'État		43,4		42,7		42,6		42,5							
Créances sur les banques		3,6		5,2		3,7		3,9							
Créances sur les établiss. financiers		1,5		1,5		1,5		1,5							
ACTIF = PASSIF		97,5		117,3		106,8		88,0							
Circulation fiduciaire		31,7		48,3		31,6		23,2							
Dépôts de l'État (y c. encaisse)		1,0		0,5		1,7		1,3							
Dépôts des banques (y c. encaisse)		63,3		66,9		72,3		62,9							
Autres dépôts		-		-		-		-							
Autres éléments (net)		1,5		1,6		1,2		0,6							
1989					1990										
		Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Milliards de francs CFA															
Avoirs extérieurs (net)		45,3		45,0		40,5		52,7		60,0		58,8		66,0	
Créances sur l'État		39,5		40,1		40,6		39,7		38,7		42,5		40,2	
Créances sur les banques		5,7		5,6		6,1		4,8		4,8		3,7		3,4	
Créances sur les étab. financiers		1,5		1,6		1,6		1,6		1,6		1,6		1,6	
ACTIF = PASSIF		92,0		92,3		88,8		98,8		105,1		106,6		111,2	
Circulation fiduciaire		25,7		25,4		18,9		21,3		26,8		28,5		29,1	
Dépôts de l'État (y c. encaisse)		1,1		1,1		1,2		6,6		1,1		1,6		1,3	
Dépôts des bques (y c. encaisse)		64,4		67,1		70,1		72,6		78,2		71,5		78,9	
Autres dépôts		-		-		-		-		-		-		-	
Autres éléments (net)		0,8		- 1,3		- 1,4		- 1,7		- 1,0		5,0		1,9	
Source : B.C.E.A.O.															

U.M.O.A. - SITUATION DES BANQUES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 308,7	- 259,4	- 296,3	- 277,8			
Réserves	271,7	299,0	323,9	270,2			
Créances sur les États	144,8	149,5	169,2	174,8			
Crédits à l'économie	2 095,6	2 121,7	2 110,2	2 139,8			
ACTIF = PASSIF	2 203,4	2 310,4	2 307,0	2 307,0			
Dépôts des particuliers et entreprises	1 254,2	1 274,2	1 311,2	1 327,4			
- Organismes publics	191,4	185,3	218,9	211,9			
- Autres	1 062,8	1 088,9	1 092,3	1 115,5			
Dépôts des États	327,4	338,9	348,2	314,5			
Crédits de la Banque Centrale	683,0	779,4	700,4	787,7			
Autres éléments (net)	- 61,2	- 81,7	- 52,8	- 122,6			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 260,6	- 249,5	- 238,2	- 242,8	- 226,6	- 222,7	- 214,4
Réserves	284,6	269,5	289,9	280,9	295,2	315,3	349,9
Créances sur les États	168,9	150,5	148,4	153,0	162,1	157,7	160,9
Crédits à l'économie	2 202,7	2 186,9	2 078,9	2 074,7	2 125,6	2 039,7	1 989,3
ACTIF = PASSIF	2 395,6	2 357,4	2 279,0	2 265,8	2 356,3	2 290,0	2 285,7
Dépôts des particuliers							
et entreprises	1 363,8	1 382,3	1 335,5	1 330,6	1 333,4	1 290,1	1 324,4
- Organismes publics	200,0	195,2	179,7	171,3	172,6	167,4	189,2
- Autres	1 163,8	1 187,1	1 155,8	1 159,3	1 160,8	1 122,7	1 135,2
Dépôts des États	325,9	320,6	333,2	343,1	357,4	345,5	352,9
Crédits de la Banque Centrale	854,0	798,3	748,5	750,4	840,8	807,6	765,0
Autres éléments (net)	- 148,1	- 143,8	- 138,2	- 158,3	- 175,3	- 153,2	- 156,6
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - SITUATION DES BANQUES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 25,1	- 24,3	- 17,9	- 14,8			
Réserves	1,7	3,6	3,3	1,5			
Créances sur l'État	5,0	7,0	11,1	12,5			
Crédits à l'économie	130,0	124,8	135,3	137,8			
ACTIF = PASSIF	111,6	111,1	131,8	137,0			
Dépôts des particuliers et entreprises	78,4	73,9	71,4	68,2			
- Organismes publics	22,7	19,0	25,8	28,5			
- Autres	55,7	54,9	45,6	39,7			
Dépôts de l'État	9,8	11,5	18,8	22,2			
Crédits de la Banque Centrale	47,1	48,9	63,4	64,2			
Autres éléments (net)	- 23,7	- 23,2	- 21,8	- 17,6			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 17,1	- 15,1	- 16,0	- 18,3	- 8,7	- 15,8	- 13,7
Réserves	5,0	4,5	5,6	7,7	12,1	19,6	29,4
Créances sur l'État	12,9	13,6	14,0	13,6	13,4	14,4	14,6
Crédits à l'économie	136,5	136,6	123,4	103,4	109,5	101,3	101,5
ACTIF = PASSIF	137,3	139,6	127,0	106,4	126,3	119,5	131,8
Dépôts des particuliers							
et entreprises	56,6	57,7	58,4	59,7	66,6	70,8	79,3
- Organismes publics	21,0	21,4	21,7	22,7	17,7	21,8	28,0
- Autres	35,6	36,3	36,7	37,0	48,9	49,0	51,3
Dépôts de l'État	27,8	29,8	32,3	31,6	29,9	27,0	25,9
Crédits de la Banque Centrale	71,6	67,1	58,2	51,8	55,9	57,6	57,0
Autres éléments (net)	- 18,7	- 15,0	- 21,9	- 36,7	- 26,1	- 35,9	- 30,4
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 7,0	- 4,2	- 5,1	- 4,5			
Réserves	38,0	41,9	44,4	42,4			
Créances sur l'État	5,7	5,2	6,2	6,9			
Crédits à l'économie	106,5	103,3	113,9	116,0			
ACTIF = PASSIF	143,2	146,2	159,4	160,8			
Dépôts des particuliers et entreprises	79,3	80,5	92,7	95,1			
- Organismes publics	16,5	15,3	21,0	22,0			
- Autres	62,8	65,2	71,7	73,1			
Dépôts de l'État	47,2	53,1	56,0	57,9			
Crédits de la Banque Centrale	9,3	8,1	5,4	4,5			
Autres éléments (net)	7,4	4,5	5,3	3,3			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 4,4	- 4,0	- 1,7	- 4,1	- 5,1	- 2,9	- 7,0
Réserves	44,0	39,3	31,5	26,2	22,5	21,3	20,1
Créances sur l'État	9,2	10,5	12,2	14,7	15,0	20,6	20,3
Crédits à l'économie	117,5	129,5	137,0	137,6	143,0	144,3	144,0
ACTIF = PASSIF	166,3	175,3	179,0	174,4	175,4	183,3	177,4
Dépôts des particuliers							
et entreprises	97,0	101,0	101,4	97,4	97,3	98,2	93,0
- Organismes publics	19,0	19,8	20,3	18,2	17,6	16,5	18,2
- Autres	78,0	81,2	81,1	79,2	79,7	81,7	74,8
Dépôts de l'État	62,4	64,5	67,5	68,6	73,1	75,0	73,7
Crédits de la Banque Centrale	4,8	6,1	5,2	4,3	4,6	5,7	6,4
Autres éléments (net)	2,1	3,7	4,9	4,1	0,4	4,4	4,3
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 202,5	- 155,8	- 178,8	- 169,3			
Réserves	103,6	107,7	96,0	61,6			
Créances sur l'État	94,6	98,5	101,6	107,0			
Crédits à l'économie	1 137,2	1 187,6	1 117,4	1 173,7			
ACTIF = PASSIF	1 132,9	1 238,0	1 136,2	1 173,0			
Dépôts des particuliers et entreprises	602,2	634,5	627,5	644,3			
- Organismes publics	79,4	85,5	93,7	81,8			
- Autres	522,8	549,0	533,8	562,5			
Dépôts de l'État	174,4	165,0	146,8	114,4			
Crédits de la Banque Centrale	385,3	494,5	375,8	458,4			
Autres éléments (net)	- 29,0	- 56,0	- 13,9	- 44,1			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 144,8	- 136,0	- 131,9	- 158,0	- 136,2	- 120,4	- 120,5
Réserves	51,1	35,2	33,9	26,9	25,4	26,0	32,3
Créances sur l'État	100,5	78,2	78,6	81,3	83,7	81,4	79,7
Crédits à l'économie	1 206,9	1 172,3	1 099,7	1 119,1	1 148,1	1 092,8	1 064,8
ACTIF = PASSIF	1 213,7	1 149,7	1 080,3	1 069,3	1 121,0	1 079,8	1 056,3
Dépôts des particuliers							
et entreprises	659,9	660,5	621,8	612,1	603,7	570,6	582,0
- Organismes publics	68,0	68,1	59,2	51,6	54,2	52,8	56,9
- Autres	591,9	592,4	562,6	560,5	549,5	517,8	525,1
Dépôts de l'État	105,7	86,9	80,7	80,7	81,3	80,8	89,3
Crédits de la Banque Centrale	517,0	481,6	450,6	444,9	522,6	491,1	458,6
Autres éléments (net)	- 68,9	- 79,3	- 72,8	- 68,4	- 86,6	- 62,7	- 73,6
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1987		1988	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs (net)	- 17,0	- 16,1	- 15,4	- 20,5
Réserves	17,7	17,3	28,1	24,6
Créances sur l'État	2,9	2,8	2,8	4,2
Crédits à l'économie	97,0	95,2	98,5	70,2
ACTIF = PASSIF	100,6	99,2	114,0	78,5
Dépôts des particuliers et entreprises	64,2	65,5	73,9	74,9
- Organismes publics	12,3	11,8	11,1	12,1
- Autres	51,9	53,7	62,8	62,8
Dépôts de l'État	10,2	11,1	21,6	16,9
Crédits de la Banque Centrale	37,5	32,9	28,5	30,5
Autres éléments (net)	- 11,3	- 10,3	- 10,0	- 43,8
Milliards de francs CFA				
	1989			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs (net) ...	- 15,6	- 12,0	- 11,3	- 8,5
Réserves	16,3	21,3	40,8	43,8
Créances sur l'État	2,7	2,3	2,3	2,5
Crédits à l'économie	83,3	79,5	78,1	84,1
ACTIF = PASSIF	86,7	91,1	109,9	121,9
Dépôts des particuliers et entreprises	83,3	79,3	78,3	79,4
- Organismes publics	18,0	11,7	11,5	12,5
- Autres	65,3	67,6	66,8	66,9
Dépôts de l'État	16,4	19,9	23,0	21,4
Crédits de la Banque Centrale	24,2	22,8	24,0	24,4
Autres éléments (net)	- 37,2	- 31,0	- 15,4	- 3,3

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - SITUATION DES BANQUES

		1987		1988			
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 29,6	- 35,4	- 36,5	- 30,8			
Réserves	19,9	29,2	36,7	37,8			
Créances sur l'État	20,4	19,5	18,6	18,0			
Crédits à l'économie	111,4	108,3	108,8	105,7			
ACTIF = PASSIF	122,1	121,6	127,6	130,7			
Dépôts des particuliers et entreprises	76,5	77,2	83,1	88,1			
- Organismes publics	13,1	13,3	12,2	10,3			
- Autres	63,4	63,9	70,9	77,8			
Dépôts de l'État	22,5	20,0	22,1	23,4			
Crédits de la Banque Centrale	28,0	30,6	29,1	29,4			
Autres éléments (net)	- 4,9	- 6,2	- 6,7	- 10,2			
		1989		1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 31,4	- 33,5	- 31,4	- 31,0	- 31,4	- 30,8	- 30,1
Réserves	35,4	36,6	43,4	38,2	34,7	38,6	44,8
Créances sur l'État	17,0	17,0	17,0	17,1	16,9	16,1	16,1
Crédits à l'économie	110,0	107,4	105,1	90,1	87,6	88,3	86,1
ACTIF = PASSIF	131,0	127,5	134,1	114,4	107,8	112,2	116,9
Dépôts des particuliers							
et entreprises	91,7	90,2	92,2	95,9	87,1	88,0	94,2
- Organismes publics	9,4	9,9	6,3	7,0	5,6	5,6	6,9
- Autres	82,3	80,3	85,9	88,9	81,5	82,4	87,3
Dépôts de l'État	24,8	23,0	22,5	20,8	20,5	20,9	20,4
Crédits de la Banque Centrale	27,7	26,3	27,2	27,6	26,2	29,0	26,3
Autres éléments (net)	- 13,2	- 12,0	- 7,8	- 29,9	- 26,0	- 25,7	- 24,0
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - SITUATION DES BANQUES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 40,2	- 43,9	- 61,2	- 51,1			
Réserves	27,4	32,1	43,3	39,6			
Créances sur l'État	15,1	15,7	28,0	24,8			
Crédits à l'économie	412,6	405,5	438,8	436,7			
ACTIF = PASSIF	414,9	409,4	448,9	450,0			
Dépôts des particuliers et entreprises	228,3	228,1	241,1	236,6			
- Organismes publics	13,0	12,9	28,0	26,6			
- Autres	215,3	215,2	213,1	210,0			
Dépôts de l'État	24,0	32,1	30,4	38,1			
Crédits de la Banque Centrale	172,1	159,0	194,4	196,8			
Autres éléments (net)	- 9,5	- 9,8	- 17,0	- 21,5			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 66,7	- 65,2	- 65,8	- 50,6	- 59,8	- 64,6	- 53,6
Réserves	68,2	66,6	66,6	67,6	77,7	86,3	86,3
Créances sur l'État	25,3	26,9	22,6	21,7	29,0	21,1	22,5
Crédits à l'économie	445,7	460,9	441,2	444,2	446,1	428,1	415,3
ACTIF = PASSIF	472,5	489,2	464,6	482,9	493,0	470,9	470,5
Dépôts des particuliers et entreprises	249,9	270,3	262,1	262,6	267,6	258,9	263,6
- Organismes publics	29,4	29,7	26,6	25,5	27,1	25,5	29,2
- Autres	220,5	240,6	235,5	237,1	240,5	233,4	234,4
Dépôts de l'État	43,6	49,7	55,3	61,4	68,1	61,4	62,6
Crédits de la Banque Centrale	202,9	188,8	179,1	194,7	204,8	198,3	190,9
Autres éléments (net)	- 23,9	- 19,6	- 31,9	- 35,8	- 47,5	- 47,7	- 46,6
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 3,0	- 10,8	0,3	- 2,9			
Réserves	63,2	67,2	72,1	62,7			
Créances sur l'État	0,9	0,8	0,8	1,1			
Crédits à l'économie	100,9	97,1	97,5	99,7			
ACTIF = PASSIF	162,0	154,3	170,7	160,6			
Dépôts des particuliers et entreprises	125,3	114,5	121,6	120,2			
- Organismes publics	32,5	27,3	30,0	30,5			
- Autres	92,8	87,2	91,6	89,7			
Dépôts de l'État	35,0	40,8	49,5	38,3			
Crédits de la Banque Centrale	3,6	5,2	3,7	3,9			
Autres éléments (net)	- 1,9	- 6,2	- 4,1	- 1,8			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	2,2	1,8	7,2	7,2	7,2	6,2	0,2
Réserves	64,7	66,0	68,1	70,5	75,6	68,9	78,5
Créances sur l'État	1,1	1,5	1,2	1,7	1,1	1,0	1,2
Crédits à l'économie	102,8	100,7	94,4	96,2	96,7	93,5	96,5
ACTIF = PASSIF	170,8	170,0	170,9	175,6	180,6	169,6	176,4
Dépôts des particuliers							
et entreprises	125,5	123,3	121,3	123,6	126,6	120,1	128,3
- Organismes publics	35,3	34,6	33,7	33,7	37,5	31,5	36,1
- Autres	90,2	88,7	87,6	89,9	89,1	88,6	92,2
Dépôts de l'État	40,2	42,1	46,2	50,6	50,0	45,8	46,4
Crédits de la Banque Centrale	5,7	5,6	4,1	2,8	2,8	1,7	1,4
Autres éléments (net)	- 0,6	- 1,0	- 0,7	- 1,4	1,2	2,0	0,3
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

U.M.O.A. - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	5,2	4,1	4,9	4,5			
Dépôts à la Banque centrale	61,6	77,5	40,0	50,4			
Dépôts dans les banques	327,4	338,9	348,2	314,5			
Obligations cautionnées	18,2	18,0	20,6	14,3			
Total des créances (-)	412,4	438,5	413,7	383,7			
Concours de la Banque centrale	628,6	628,6	616,5	621,4			
- Escompte d'obligations cautionnées	0,5	7,0	3,2	4,8			
- Découverts en comptes courants	207,7	209,4	224,2	244,0			
- Escompte d'effets publics	33,8	26,8	26,9	18,3			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	354,6	353,4	330,2	322,3			
- Autres	32,0	32,0	32,0	32,0			
Concours des banques	144,6	149,5	169,2	174,8			
Dépôts en C.C.P.	15,7	17,4	15,3	17,1			
Dépôts en C.N.E.	6,7	6,7	6,8	6,7			
Total des dettes (+)	795,6	802,2	807,8	820,0			
POSITION NETTE	383,2	363,7	394,1	436,3			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	5,4	4,9	4,2	4,5	5,6	4,1	6,8
Dépôts à la Banque centrale	44,1	51,5	34,4	43,6	40,3	39,8	38,7
Dépôts dans les banques	325,9	320,6	333,2	343,1	357,4	345,5	352,9
Obligations cautionnées	22,6	26,0	21,3	22,3	23,8	21,7	17,2
Total des créances (-)	398,0	403,0	393,1	413,5	427,1	411,1	415,6
Concours de la Banque centrale	608,1	607,9	591,3	578,4	557,4	554,9	563,5
- Escompte d'oblig. cautionnées	2,9	4,2	4,1	2,9	3,0	3,9	2,9
- Découverts en cptes courants	243,8	259,4	260,8	253,5	245,1	239,5	242,5
- Escompte d'effets publics	17,9	17,3	18,4	13,2	12,7	12,1	11,3
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	311,5	295,0	276,0	276,8	264,6	267,4	274,8
- Autres	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0
Concours des banques	168,9	150,5	148,4	153,0	162,1	157,7	160,9
Dépôts en C.C.P.	16,2	21,7	21,5	21,3	19,8	18,7	18,1
Dépôts en C.N.E.	6,7	6,9	6,9	6,8	6,7	6,8	6,6
Total des dettes (+)	799,9	787,0	768,1	759,5	746,0	738,1	749,1
POSITION NETTE	401,9	384,0	375,0	346,0	318,9	327,0	333,5
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,5	0,4	0,5	0,3			
Dépôts à la Banque centrale	1,8	1,7	4,2	4,1			
Dépôts dans les banques	9,8	11,5	18,8	22,2			
Obligations cautionnées	-	-	-	-			
Total des créances (-)	12,1	13,6	23,5	26,6			
Concours de la Banque centrale	15,6	15,5	15,7	16,9			
- Escompte d'obligations cautionnées	-	-	-	-			
- Découverts en comptes courants	11,1	11,1	12,7	14,0			
- Escompte d'effets publics	3,1	3,0	2,2	2,1			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	1,4	1,4	0,8	0,8			
- Autres	-	-	-	-			
Concours des banques	5,0	7,0	11,1	12,5			
Dépôts en C.C.P.	2,3	3,0	2,9	3,4			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	22,9	25,5	29,7	32,8			
POSITION NETTE	10,8	11,9	6,2	6,2			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	1,5
Dépôts à la Banque centrale	1,9	3,5	7,1	8,6	6,3	6,8	9,0
Dépôts dans les banques	27,8	29,8	32,3	31,6	29,9	27,0	25,9
Obligations cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
Total des créances (-)	30,0	33,7	39,8	40,6	36,6	34,1	36,4
Concours de la Banque centrale	17,0	18,3	18,2	21,0	21,2	22,2	23,3
- Escompte d'oblig. cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
- Découverts en cptes courants	14,3	15,6	13,8	16,8	17,2	18,2	19,8
- Escompte d'effets publics	2,1	2,1	1,4	1,2	1,2	1,2	0,9
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	0,6	0,6	3,0	3,0	2,8	2,8	2,6
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Concours des banques	12,9	13,6	14,0	13,6	13,4	14,4	14,6
Dépôts en C.C.P.	3,2	3,4	3,4	3,5	2,2	2,5	1,5
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	33,1	35,3	35,6	38,1	36,8	39,1	39,4
POSITION NETTE	3,1	1,6	- 4,2	- 2,5	0,2	5,0	3,0
Source : B.C.E.A.O.							

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,9	0,9	0,8	0,7			
Dépôts à la Banque centrale	3,1	3,2	4,7	3,3			
Dépôts dans les banques	47,2	53,1	56,0	57,9			
Obligations cautionnées	2,5	2,6	2,8	2,6			
Total des créances (-)	53,7	59,8	64,3	64,5			
Concours de la Banque centrale	14,8	16,6	17,9	17,2			
- Escompte d'obligations cautionnées	-	1,6	0,9	1,0			
- Découverts en comptes courants	13,5	13,8	16,4	15,7			
- Escompte d'effets publics	-	0,1	-	-			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	1,3	1,1	0,6	0,5			
- Autres	-	-	-	-			
Concours des banques	5,7	5,2	6,1	6,8			
Dépôts en C.C.P.	2,3	2,8	2,1	1,8			
Dépôts en C.N.E.	6,7	6,7	6,8	6,7			
Total des dettes (+)	29,5	31,3	32,9	32,5			
POSITION NETTE	- 24,2	- 28,5	- 31,4	- 32,0			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,9	0,6	0,6	0,9	0,7	0,7	0,7
Dépôts à la Banque centrale	1,8	2,2	2,9	3,2	2,1	2,4	2,4
Dépôts dans les banques	62,4	64,5	67,5	68,6	73,1	75,0	73,7
Obligations cautionnées	2,3	2,3	2,0	2,1	2,3	1,9	1,9
Total des créances (-)	67,4	69,6	73,0	74,8	78,2	80,0	78,7
Concours de la Banque centrale	18,4	18,9	19,2	18,2	19,6	19,7	19,0
- Escompte d'oblig. cautionnées	0,7	0,7	1,0	0,8	1,1	1,1	0,9
- Découverts en cptes courants	17,2	17,9	17,9	17,3	18,5	18,6	18,1
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-	-	-	-
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	0,5	0,3	0,3	0,1	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Concours des banques	9,1	10,5	12,2	14,7	15,0	20,6	20,3
Dépôts en C.C.P.	2,1	2,0	2,1	2,3	2,3	2,4	2,2
Dépôts en C.N.E.	6,7	6,9	6,8	6,8	6,7	6,8	6,8
Total des dettes (+)	36,3	38,3	40,3	42,0	43,6	49,5	48,3
POSITION NETTE	- 31,1	- 31,3	- 32,7	- 32,8	- 34,6	- 30,5	- 30,4

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	1,0	0,7	0,9	0,6			
Dépôts à la Banque centrale	1,0	32,3	1,1	1,3			
Dépôts dans les banques	174,4	165,0	146,8	114,4			
Obligations cautionnées	10,7	11,3	12,7	6,4			
Total des créances (-)	187,1	209,3	161,5	122,7			
Concours de la Banque centrale	300,4	289,6	286,3	279,1			
- Escompte d'obligations cautionnées	-	3,9	-	-			
- Découverts en comptes courants	105,9	106,9	113,5	126,1			
- Escompte d'effets publics	17,8	11,7	11,7	4,0			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	176,7	167,1	161,1	149,0			
- Autres	-	-	-	-			
Concours des banques	94,6	98,5	101,6	107,0			
Dépôts en C.C.P.	1,5	1,6	1,2	1,1			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	396,5	389,7	389,1	387,2			
POSITION NETTE	209,4	180,4	227,6	264,5			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	1,3	1,2	1,0	0,7	1,6	1,1	1,6
Dépôts à la Banque centrale	5,5	8,1	3,0	2,4	8,4	8,2	7,4
Dépôts dans les banques	105,7	86,9	80,7	80,7	81,3	80,8	89,3
Obligations cautionnées	15,0	18,1	14,4	14,7	16,9	15,2	10,6
Total des créances (-)	127,5	114,3	99,1	98,5	108,2	105,5	108,9
Concours de la Banque centrale	263,7	255,9	244,6	245,6	230,7	223,0	239,7
- Escompte d'oblig. cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
- Découverts en cptes courants	124,4	128,4	132,0	135,8	133,4	123,5	130,1
- Escompte d'effets publics	4,0	4,0	4,0	-	-	-	-
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	135,3	123,5	108,6	109,8	97,3	99,5	109,6
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Concours des banques	100,5	78,2	78,6	81,3	83,7	81,4	79,7
Dépôts en C.C.P.	1,0	1,2	1,2	1,5	1,5	1,3	1,2
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	365,2	335,3	324,4	328,4	315,9	305,7	320,6
POSITION NETTE	237,7	221,0	225,3	229,9	207,7	200,5	211,7
Source : B.C.E.A.O.							

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,5	0,5	0,1	0,9			
Dépôt à la Banque centrale	1,9	0,5	3,2	11,4			
Dépôts dans les banques	10,2	11,1	21,6	16,9			
Obligations cautionnées	0,6	0,4	0,5	0,2			
Total des créances (-)	13,2	12,5	25,4	29,4			
Concours de la Banque centrale	48,4	46,8	51,9	52,1			
- Escompte d'obligations cautionnées	-	-	-	-			
- Découverts en comptes courants	21,2	21,3	26,4	28,8			
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	27,2	25,5	25,5	23,3			
- Autres	-	-	-	-			
Concours des banques	2,9	2,8	2,8	4,2			
Dépôts en C.C.P.	3,3	3,6	2,5	3,5			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	54,6	53,2	57,2	59,8			
POSITION NETTE	41,4	40,7	31,8	30,4			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,3	0,5	0,2	0,9	0,5	0,5	0,2
Dépôts à la Banque centrale	7,4	12,1	3,0	5,2	6,6	7,4	8,7
Dépôts dans les banques	16,4	19,9	23,0	21,4	24,8	26,6	25,7
Obligations cautionnées	0,3	0,4	0,6	0,2	0,3	0,5	0,2
Total des créances (-)	24,4	32,9	26,8	27,7	32,2	35,0	34,8
Concours de la Banque centrale	53,3	57,8	53,4	42,1	41,3	41,4	35,9
- Escompte d'oblig. cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
- Découverts en cptes courants	31,4	38,2	34,2	24,4	17,8	19,4	14,4
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-	-	-	-
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	21,9	19,6	19,2	17,7	23,5	22,0	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Concours des banques	2,7	2,3	2,3	2,5	2,6	2,6	6,0
Dépôts en C.C.P.	3,5	8,7	8,1	7,8	6,9	6,2	5,8
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	59,5	68,8	63,8	52,4	50,8	50,2	47,7
POSITION NETTE	35,1	35,9	37,0	24,7	18,6	15,2	12,9
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,5	0,6	0,5	0,5			
Dépôt à la Banque centrale	40,4	31,1	22,3	20,5			
Dépôts dans les banques	22,5	20,0	22,1	23,4			
Obligations cautionnées	0,3	-	0,1	0,2			
Total des créances (-)	63,7	51,7	45,0	44,6			
Concours de la Banque centrale	44,6	42,0	40,2	37,3			
- Escompte d'obligations cautionnées	-	-	-	-			
- Découverts en comptes courants	-	-	-	-			
- Escompte d'effets publics	12,9	12,1	12,9	12,2			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	31,7	29,9	27,3	25,1			
- Autres	-	-	-	-			
Concours des banques	20,4	19,5	18,6	18,0			
Dépôts en C.C.P.	1,6	1,6	1,4	1,5			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	66,6	63,1	60,2	56,8			
POSITION NETTE	2,9	11,4	15,2	12,2			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5
Dépôts à la Banque centrale	19,7	14,3	15,1	11,1	9,4	4,7	2,4
Dépôts dans les banques	24,8	23,0	22,5	20,8	20,5	20,9	20,4
Obligations cautionnées	0,2	0,2	0,1	-	-	-	-
Total des créances (-)	45,3	38,1	38,3	32,5	30,5	26,1	23,3
Concours de la Banque centrale	38,8	36,7	40,5	37,9	36,1	34,3	32,7
- Escompte d'oblig. cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
- Découverts en cptes courants	-	-	-	-	-	-	-
- Escompte d'effets publics	11,8	11,2	13,0	12,0	11,5	10,8	10,4
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	27,0	25,5	27,5	25,9	24,6	23,5	22,3
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Concours des banques	17,0	17,0	17,0	17,1	16,9	16,1	16,1
Dépôts en C.C.P.	1,4	2,0	1,7	1,8	1,8	1,7	1,8
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	57,2	55,7	59,2	56,8	54,8	52,1	50,6
POSITION NETTE	11,9	17,6	20,9	24,3	24,3	26,0	27,3
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,9	0,7	1,3	0,9			
Dépôts à la Banque centrale	13,3	8,6	3,6	9,0			
Dépôts dans les banques	24,0	32,1	30,5	38,1			
Obligations cautionnées	2,6	2,2	2,1	2,8			
Total des créances (-)	40,8	43,6	37,5	50,8			
Concours de la Banque centrale	161,3	170,1	161,8	172,9			
- Escompte d'obligations cautionnées	-	-	0,4	-			
- Découverts en comptes courants	39,8	40,7	39,5	42,9			
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	89,5	97,4	89,9	98,0			
- Autres	32,0	32,0	32,0	32,0			
- Concours des banques	15,1	15,7	28,0	24,8			
Dépôts en C.C.P.	3,7	3,8	4,2	4,9			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	180,1	189,6	194,0	202,6			
POSITION NETTE	139,3	146,0	156,5	151,8			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	1,1	1,0	1,0	0,8	1,3	0,5	1,8
Dépôts à la Banque centrale	7,6	10,7	2,5	6,7	7,0	9,2	8,0
Dépôts dans les banques	43,6	49,7	55,3	61,4	68,1	61,4	62,6
Obligations cautionnées	2,8	2,6	2,5	3,0	2,7	2,3	2,6
Total des créances (-)	55,1	64,0	61,3	71,9	79,1	73,4	75,0
Concours de la Banque centrale	177,5	174,4	174,9	173,9	169,8	171,6	170,2
- Escompte d'oblig. cautionnées	-	-	1,7	2,0	1,9	1,3	2,0
- Découverts en cptes courants	40,9	42,6	46,2	42,9	41,6	42,3	42,5
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-	-	-	-
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	104,6	99,8	95,0	97,0	94,3	96,0	93,7
- Autres	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0
Concours des banques	25,3	26,9	22,6	21,7	29,0	21,1	22,5
Dépôts en C.C.P.	3,9	3,5	4,3	3,5	4,3	3,6	4,6
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	206,7	204,8	201,8	199,1	203,1	196,3	197,3
POSITION NETTE	151,6	140,8	140,5	127,2	124,0	122,9	122,3
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,8	0,3	0,8	0,4			
Dépôts à la Banque centrale	0,2	0,2	0,9	0,9			
Dépôts dans les banques	35,0	40,8	49,5	38,3			
Obligations cautionnées	1,4	1,6	2,3	2,1			
Total des créances (-)	37,4	42,9	53,5	41,7			
Concours de la Banque centrale	43,4	42,7	42,6	42,5			
- Escompte d'obligations cautionnées	0,5	1,6	1,9	1,7			
- Découvert en compte courant	16,2	15,6	15,8	16,6			
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-			
Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	26,7	25,5	24,9	24,2			
- Autres	-	-	-	-			
- Concours des banques	0,9	0,8	0,8	1,1			
Dépôts en C.C.P.	1,0	1,0	0,9	0,9			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	45,3	44,5	44,3	44,5			
POSITION NETTE	7,9	1,6	- 9,2	2,8			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,8	0,6	0,4	0,3	0,6	0,5	0,6
Dépôts à la Banque centrale	0,3	0,5	0,8	6,3	0,5	1,1	0,7
Dépôts dans les banques	40,2	42,1	46,2	50,6	49,9	45,8	46,4
Obligations cautionnées	2,1	2,3	1,7	2,2	1,6	1,7	1,9
Total des créances (-)	43,4	45,5	49,1	59,4	52,6	49,1	49,6
Concours de la Banque centrale	39,5	40,1	40,6	39,7	38,7	42,5	40,2
- Escompte d'oblig. cautionnées	1,7	2,2	1,5	-	-	-	-
- Découvert en cpte courant	15,7	16,8	16,7	16,3	16,6	17,5	17,6
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-	-	-	-
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	22,1	21,1	22,4	23,4	22,1	23,5	22,6
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Concours des banques	1,1	1,5	1,2	1,7	1,1	1,0	1,2
Dépôts en C.C.P.	1,2	0,9	0,8	1,0	0,9	1,1	0,9
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	41,8	42,5	42,6	42,4	40,7	44,6	42,3
POSITION NETTE	- 1,6	- 3,0	- 6,5	- 17,0	- 11,9	- 4,5	- 7,3
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - ÉPARGNE INTÉRIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVÉES

	1987	1988	1989		1990		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
U.M.O.A.							
Dépôts dans les banques	552,5	583,6	631,2	621,7	624,0	603,1	621,0
- Dépôts à terme	343,5	352,8	371,7	358,7	356,5	344,4	355,8
- Comptes à régime spécial	209,0	230,8	259,5	263,0	267,5	258,7	265,2
. Comptes sur livret	184,3	204,8	228,9	230,3	233,9	224,2	228,5
. Comptes d'épargne-logement	18,8	18,0	21,1	22,0	22,8	23,6	25,2
. Autres comptes d'épargne	6,0	8,0	9,5	10,7	10,8	10,9	11,5
Dépôts en caisse d'épargne	...	...	...	...	...	...	...
Total	...	...	...	...	...	...	...
Bénin							
Dépôts dans les banques	24,5	19,2	12,0	10,9	10,3	11,0	13,5
- Dépôts à terme	16,7	11,3	5,8	4,4	3,4	3,7	5,6
- Comptes à régime spécial	7,8	7,9	6,2	6,5	6,9	7,3	7,9
. Comptes sur livret	7,8	7,4	5,9	6,2	6,6	7,0	7,6
. Comptes d'épargne-logement	-	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Dépôts en caisse d'épargne.	3,4	3,0	3,1	3,1	-	-	3,0
Total	27,9	22,2	15,1	14,0			16,5
Burkina							
Dépôts dans les banques	27,5	35,9	37,0	37,2	37,7	37,8	39,4
- Dépôts à terme	16,8	23,9	23,0	22,9	22,7	22,4	23,8
- Comptes à régime spécial	10,7	12,0	14,0	14,3	15,0	15,4	15,6
. Comptes sur livret	10,3	11,5	13,7	14,0	14,7	15,1	15,3
. Comptes d'épargne-logement	0,4	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
. Autres comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en caisse d'épargne	6,7	6,8	6,8	6,8	6,7	6,8	6,7
Total	34,2	42,7	43,8	44,0	44,4	44,6	46,1
Côte d'Ivoire							
Dépôts dans les banques	281,0	301,4	324,0	320,0	316,2	290,0	293,6
- Dépôts à terme	161,5	172,5	178,8	175,8	171,5	155,0	157,5
- Comptes à régime spécial	119,5	128,9	145,2	144,2	144,7	135,0	136,1
. Comptes sur livret	103,7	112,1	124,0	122,2	121,6	111,8	111,1
. Comptes d'épargne-logement	9,9	8,9	11,8	12,4	12,9	13,6	14,5
. Autres	5,9	7,9	9,4	9,6	10,2	9,6	10,5
Dépôts en caisse d'épargne	...	...	...	...	...	...	...
Total	...	...	...	...	...	...	...
N.B. - L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.							
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - ÉPARGNE INTÉRIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVÉES

	1987	1988	1989		1990		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Mali							
Dépôts dans les banques	18,6	23,1	30,5	28,9	30,5	31,1	33,2
- Dépôts à terme	8,1	8,8	11,4	8,2	8,9	9,1	9,7
- Comptes à régime spécial	10,5	14,3	19,1	20,7	21,6	22,0	23,5
. Comptes sur livret	10,5	14,3	19,1	20,7	21,6	22,0	23,5
Dépôts en caisse d'épargne	...	0,1	0,1	0,2	0,2	...	...
Total	18,6	23,2	30,6	29,1	30,7	...	...
Niger							
Dépôts dans les banques	34,5	40,0	51,5	47,8	46,7	49,2	51,9
- Dépôts à terme	31,6	36,8	47,8	44,2	42,9	45,4	48,2
- Comptes à régime spécial	2,9	3,2	3,7	3,6	3,8	3,8	3,7
. Comptes sur livret	2,9	3,2	3,7	3,6	3,8	3,8	3,7
. Comptes d'épargne-logement	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en caisse d'épargne.	1,9	2,5					
Total	36,4	42,5					
Sénégal							
Dépôts dans les banques	112,4	109,1	123,8	123,7	128,9	130,6	136,4
- Dépôts à terme	76,7	68,5	78,4	76,6	81,0	82,9	85,5
- Comptes à régime spécial	35,7	40,6	45,4	47,1	47,9	47,7	50,9
. Comptes sur livret	28,1	32,4	36,6	37,0	38,0	37,0	39,8
. Comptes d'épargne-logement	7,6	8,1	8,7	9,0	9,3	9,4	10,1
. Autres comptes d'épargne	0,1	0,1	0,1	1,1	0,6	1,3	1,0
Dépôts en caisse d'épargne	3,2	3,4	3,6	3,8	3,9	3,9	4,0
Total	115,6	112,5	127,4	127,5	132,8	134,5	140,4
Togo							
Dépôts dans les banques	54,0	54,9	52,4	53,2	53,7	53,4	53,9
- Dépôts à terme	32,1	31,0	26,5	26,6	26,1	25,9	26,4
- Comptes à régime spécial	21,9	23,9	25,9	26,6	27,6	27,5	27,5
. Comptes sur livret	21,9	23,9	25,9	26,6	27,6	27,5	27,5
. Comptes d'épargne-logement	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en caisse d'épargne	6,6	6,4	6,4	6,9	7,2	7,3	6,9
Total	60,6	61,3	58,8	60,1	60,9	60,7	60,8
N.B. - L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.							
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1987	1988	1989		1990		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	789,1	868,1	872,4	881,8	956,0	937,7	917,4
- Billets et pièces	507,9	526,4	557,6	590,6	640,2	602,6	533,7
- Réserves des banques	249,2	302,5	274,6	251,1	272,4	290,0	336,6
- Autres dépôts	32,0	39,2	40,2	40,1	43,4	45,1	47,1
Contreparties							
de la base monétaire	789,1	868,1	872,4	881,8	956,0	937,7	917,4
- Avoirs extérieurs nets	- 402,6	- 385,6	- 368,5	- 339,8	- 324,6	- 273,6	- 231,9
- Position du Gouvernement	561,8	571,6	552,8	530,3	511,5	511,0	518,0
- Concours aux banques et aux établissements financiers	698,6	754,4	763,6	767,0	859,3	832,2	780,2
- Autres éléments nets	- 68,7	- 72,3	- 75,5	- 75,7	- 90,2	- 131,9	- 148,9
Masse monétaire (M2)	1 793,7	1 877,5	1 941,3	1 963,2	2 018,7	1 938,9	1 906,9
Multiplieur (M^2_{BM})	2,27	2,16	2,23	2,23	2,11	2,07	2,08
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	27,0	26,9	27,6	28,7	30,5	29,8	26,8
- Dépôts en C.C.P.	0,9	0,8	1,1	1,1	1,0	0,8	0,9
- Dépôts en C.N.E.	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
- Dépôts en banque	71,7	71,9	70,9	69,9	68,2	69,0	71,9
Coefficients de réserves (a)	19,4	22,4	20,0	18,3	19,8	21,7	19,7
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1987	1988	1989		1990		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	22,1	28,3	41,8	50,6	61,9	70,4	70,9
- Billets et pièces	21,6	25,7	32,7	38,1	44,1	47,0	37,7
- Réserves des banques	0,3	0,2	5,1	7,9	11,6	17,9	28,6
- Autres dépôts	0,2	2,4	4,0	4,6	6,2	5,5	4,6
Contreparties							
de la base monétaire	22,1	28,3	41,8	50,6	61,9	70,4	70,9
- Avoirs extérieurs nets	- 38,3	- 46,2	- 27,2	- 13,7	- 8,0	- 0,2	1,5
- Position du Gouvernement	13,3	11,0	10,7	12,0	14,5	15,1	12,8
- Concours aux banques et aux établissements financiers	46,8	63,3	58,0	51,8	55,9	57,0	57,0
- Autres éléments nets	0,3	0,2	0,3	0,5	- 0,5	- 1,5	- 0,4
Masse monétaire (M2)	101,1	99,4	97,5	104,2	117,7	124,3	122,4
Multiplicateur (M^2/BM)	4,57	3,51	2,33	2,06	1,90	1,77	1,73
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	20,0	22,8	32,5	34,9	36,3	36,6	30,2
- Dépôts en C.C.P.	2,3	2,9	0,3	0,3	1,9	0,2	1,2
- Dépôts en banque	77,7	74,3	67,2	64,8	61,8	63,2	68,6
Coefficients de réserves (a)	2,2	4,6	9,6	12,9	18,2	27,7	35,0
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

BURKINA - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1987	1988	1989			1990	
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	77,0	88,2	84,9	81,0	83,4	85,3	78,2
- Billets et pièces	39,3	41,4	52,0	55,9	62,0	66,3	59,3
- Réserves des banques	37,4	43,4	30,3	23,8	20,1	18,2	18,3
- Autres dépôts	0,3	3,4	2,6	1,3	1,2	0,8	0,6
Contreparties							
de la base monétaire	77,0	88,2	84,9	81,0	83,4	85,3	78,2
- Avoirs extérieurs nets	55,9	77,7	63,3	60,6	60,3	62,0	54,4
- Position du Gouvernement	10,7	13,3	16,4	14,1	16,8	16,6	15,9
- Concours aux banques et aux établissements financiers	10,5	6,6	6,8	5,9	6,3	7,4	8,1
- Autres éléments nets	- 0,1	- 9,4	- 1,6	- 0,4	- 0,1	- 0,7	- 0,2
Masse monétaire (M2)	126,8	145,6	164,2	161,1	167,0	171,7	159,6
Multiplicateur ($M^2_{/BM}$)	1,64	1,65	1,93	1,99	2,00	2,01	2,04
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	30,1	27,8	31,3	33,1	35,6	37,3	35,7
- Dépôts en C.C.P.	1,8	1,4	1,2	1,4	1,4	1,0	1,4
- Dépôts en C.N.E.	5,2	4,7	4,2	4,2	4,0	4,0	4,3
- Dépôts en banque	62,9	66,1	63,3	61,3	59,0	57,7	58,6
Coefficients de réserves (a)	47,0	45,1	29,1	26,5	22,8	21,5	21,5
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1987	1988	1989			1990	
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	333,5	327,9	290,7	278,7	299,2	265,6	257,4
- Billets et pièces	239,5	239,2	263,8	263,1	285,9	252,7	227,5
- Réserves des banques	93,8	88,3	26,8	15,5	13,2	12,8	29,6
- Autres dépôts	0,2	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
Contreparties							
de la base monétaire	333,5	327,9	290,7	278,7	299,2	265,6	257,4
- Avoirs extérieurs nets	- 348,1	- 366,3	- 404,6	- 421,7	- 455,2	- 438,8	- 437,4
- Position du Gouvernement	298,5	284,2	240,5	242,5	220,7	213,8	230,7
- Concours aux banques et aux établissements financiers	398,3	424,9	458,8	462,7	538,5	513,9	470,5
- Autres éléments nets	- 15,2	- 14,9	- 4,0	- 4,8	- 4,8	- 23,3	- 6,4
Masse monétaire (M2)	834,0	861,0	878,7	867,7	881,7	814,3	798,8
Multiplieur (M^2/BM)	2,50	2,63	3,02	3,11	2,95	3,07	3,10
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	27,6	26,9	29,1	29,3	31,3	29,8	27,0
- Dépôts en C.C.P.	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
- Dépôts en banque	72,2	72,9	70,8	70,5	68,5	70,1	72,9
Coefficients de réserves (a)	15,6	14,1	4,3	2,5	2,2	2,2	5,1
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

MALI - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1987	1988	1989			1990	
	Sept.	Sept.	Sept	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	70,6	82,3	96,7	98,8	109,7	103,2	99,1
- Billets et pièces	55,3	56,6	58,2	57,7	65,8	51,4	42,9
- Réserves des banques	15,3	25,7	38,5	41,1	43,9	51,8	56,2
- Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Contreparties							
de la base monétaire	70,6	82,3	96,7	98,8	109,7	103,2	99,1
- Avoirs extérieurs nets	- 52,11	- 29,9	- 7,9	- 7,5	- 18,2	- 21,6	- 23,1
- Position du Gouvernement	46,0	48,6	50,2	36,0	34,2	33,5	27,0
- Concours aux banques et aux établissements financiers	37,3	28,5	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9
- Autres éléments nets	39,4	35,1	30,5	31,4	33,4	24,2	25,1
Masse monétaire (M2)	120,6	131,4	142,3	142,0	153,3	138,3	130,9
Multiplicateur ($M^2_{/BM}$)	1,71	1,60	1,47	1,44	1,40	1,34	1,32
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	44,9	41,9	39,3	38,6	40,4	35,1	31,3
- Dépôts en C.C.P.	2,9	1,9	5,7	5,5	4,5	4,5	4,4
- Dépôts en banque	52,2	56,2	55,0	55,9	55,1	60,4	64,3
Coefficients de réserves (a)	23,8	34,8	49,2	51,8	52,0	62,0	66,8
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1987	1988	1989			1990	
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	57,1	75,3	85,5	80,3	76,3	78,4	82,1
- Billets et pièces	38,1	39,2	42,5	43,1	42,6	40,5	38,1
- Réserves des banques	19,0	36,1	43,0	37,2	33,7	37,9	44,0
- Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Contreparties							
de la base monétaire	57,1	75,3	85,5	80,3	76,3	78,4	82,1
- Avoirs extérieurs nets	26,6	29,2	32,1	26,4	22,5	24,8	28,6
- Position du Gouvernement	3,6	17,4	24,8	26,2	26,1	29,1	29,8
- Concours aux banques et aux établissements financiers	28,0	28,9	26,9	25,8	26,2	26,6	27,0
- Autres éléments nets	- 1,1	- 0,2	1,7	1,9	1,5	- 2,1	- 3,3
Masse monétaire (M2)	114,7	123,0	135,6	139,5	130,6	129,1	133,4
Multiplieur (M^2/BM)	2,01	1,63	1,59	1,74	1,71	1,65	1,62
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	31,9	31,2	30,8	30,0	31,9	30,5	28,0
- Dépôts en C.C.P.	1,4	1,2	1,2	1,3	1,4	1,3	1,4
- Dépôts en banque	66,7	67,6	68,0	68,7	66,7	68,2	70,6
Coefficients de réserves (a)	24,8	43,4	46,6	38,8	38,7	43,1	46,7
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1987	1988	1989		1990		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	102,9	129,1	152,3	164,4	185,0	196,7	180,3
- Billets et pièces	80,7	90,2	89,3	108,4	111,0	114,2	97,3
- Réserves des banques	21,7	38,3	62,8	55,8	73,7	82,0	82,8
- Autres dépôts	0,5	0,6	0,4	0,2	0,3	0,5	0,2
Contreparties							
de la base monétaire	102,9	129,1	152,3	164,4	185,0	196,7	180,3
- Avoirs extérieurs nets	- 209,4	- 217,9	- 199,4	- 191,8	- 178,1	- 149,1	- 161,4
- Position du Gouvernement	147,1	156,9	171,4	166,4	161,5	161,9	160,4
- Concours aux banques et aux établissements financiers	172,8	197,0	181,5	190,5	202,2	198,2	188,7
- Autres éléments nets	- 7,6	- 6,9	- 1,2	- 0,7	- 0,6	- 14,3	- 7,4
Masse monétaire (M2)	307,8	330,5	351,7	369,0	378,6	372,8	362,0
Multiplicateur ($M^2/_{BM}$)	2,99	2,56	2,31	2,24	2,05	1,90	2,01
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	24,4	25,6	24,2	27,8	28,1	29,4	25,8
- Dépôts en C.C.P.	1,3	1,3	1,2	1,0	1,1	1,0	1,3
- Dépôts en banque	74,3	73,1	74,6	71,2	70,8	69,6	72,9
Coefficients de réserves (a)	11,8	18,1	23,8	21,2	27,5	31,6	31,4
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1987	1988	1989		1990		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	95,0	104,0	89,1	93,9	105,0	100,0	108,0
- Billets et pièces	33,5	33,6	20,7	24,0	28,7	30,5	30,9
- Réserves des banques	61,5	70,4	68,4	69,9	76,3	69,5	77,1
- Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Contreparties							
de la base monétaire	95,0	104,0	89,1	93,9	105,0	100,0	108,0
- Avoirs extérieurs nets	49,0	59,0	40,5	52,7	60,0	58,8	66,0
- Position du Gouvernement	42,4	41,0	39,4	33,0	37,6	41,0	38,9
- Concours aux banques et aux établissements financiers	5,1	5,2	7,7	6,4	6,4	5,3	5,0
- Autres éléments nets	- 1,5	- 1,2	1,5	1,8	1,0	- 5,1	- 1,9
Masse monétaire (M2)	158,0	154,1	141,0	145,9	154,3	149,7	158,3
Multiplieur ($M^2_{/BM}$)	1,66	1,48	1,58	1,55	1,47	1,50	1,47
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	20,1	20,5	13,4	14,6	17,4	19,1	18,4
- Dépôts en C.C.P.	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,7	0,6
- Dépôts en banque	79,3	78,9	86,0	84,7	82,0	80,2	81,0
Coefficients de réserves (a)	50,4	59,3	56,1	57,0	59,7	57,4	61,2
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

B.C.E.A.O. - ENCOURS DES AUTORISATIONS PRÉALABLES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS AU 30 SEPTEMBRE 1990

[illegible]

U.M.O.A. - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Millions de francs CFA										
Agriculture, sylviculture et pêche	66 937	61 792	59 590	63 635	80 745	77 397	74 521	73 165	83 103	81 697	69 193
- Agriculture, chasse	50 915	44 740	42 273	46 487	61 060	56 934	53 455	51 130	63 386	59 984	48 482
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	16 022	17 052	17 317	17 148	19 685	20 463	21 066	22 035	19 717	21 713	20 711
Industries extractives	23 497	18 541	18 363	16 561	20 584	17 929	10 939	14 881	10 910	12 524	15 379
- Pétrole brut et gaz naturel	-	2 197	-	-	-	-	49	-	-	-	-
- Autres	23 497	16 344	18 363	16 561	20 584	17 929	10 890	14 881	10 910	12 524	15 379
Industries manufacturières	235 381	219 044	230 615	232 902	239 261	231 856	226 751	221 987	226 601	235 497	233 630
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	84 166	71 459	78 524	76 950	83 146	81 653	80 507	76 211	76 665	82 122	78 636
- Textiles, habillement, cuir	44 647	45 328	51 281	51 132	48 176	45 053	43 794	43 894	42 895	41 660	44 336
- Industries chimiques	29 203	27 124	23 212	27 149	21 751	25 797	29 629	29 938	32 530	34 708	32 457
- Autres	77 365	143 911	77 598	77 671	86 188	80 353	72 821	71 944	74 511	77 007	78 201
Électricité, gaz, eau	23 771	22 265	20 000	21 170	18 529	19 072	18 574	17 473	15 063	18 722	15 754
Bâtiment, travaux publics	72 250	75 669	72 983	74 413	75 284	74 945	73 148	74 826	75 291	77 663	77 142
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	797 343	782 033	717 957	804 479	835 719	834 176	711 527	701 508	795 711	747 677	712 982
- Commerce de gros	669 925	651 338	584 291	669 300	702 610	697 807	577 173	567 766	658 976	614 399	576 999
- Commerce de détail	108 661	112 481	116 072	116 774	115 222	118 379	117 773	116 757	119 728	116 610	118 882
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	18 757	18 214	17 594	18 405	17 887	17 990	16 581	16 985	17 007	16 668	17 101
Transports, entrepôts et communications	75 839	74 907	72 614	71 862	74 350	74 788	80 574	74 460	77 405	79 155	83 065
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	57 303	55 928	54 922	55 723	60 607	57 565	58 616	57 821	59 091	60 414	60 996
- Établissements financiers, assurances	14 989	15 441	16 029	18 405	16 908	16 346	15 581	15 351	14 920	15 447	15 500
- Affaires immobilières, services aux entreprises	42 314	40 487	38 893	37 318	43 699	41 219	43 035	42 470	44 171	44 967	45 496
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	66 329	66 615	68 195	69 459	71 418	74 849	74 169	78 141	80 169	79 904	79 990
- Services divers fournis à la collectivité	5 516	5 683	6 052	6 267	6 348	6 813	7 486	10 374	8 647	9 872	9 764
- Prêts aux particuliers	31 783	30 594	30 845	29 354	30 724	30 722	31 440	32 084	32 564	33 546	34 160
- Autres	29 030	30 338	31 298	33 838	34 346	37 314	35 243	35 683	38 958	36 486	36 066
TOTAL	1 418 650	1 376 794	1 315 239	1 410 204	1 476 497	1 462 577	1 328 819	1 314 262	1 423 344	1 393 253	1 348 131

Source : B.C.E.A.O.

BÉNIN - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	10 318	10 291	10 312	10 135	10 311	10 506	10 503	10 469	10 465	10 462	10 451	
- Agriculture, chasse	8 844	8 843	8 868	8 695	8 868	8 868	8 868	8 871	8 871	8 870	8 859	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 474	1 448	1 444	1 440	1 443	1 638	1 635	1 598	1 594	1 592	1 592	
Industries extractives	64	64	64	64	64	64	59	60	60	60	60	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	64	- 64	64	64	64	64	59	60	60	60	60	
Industries manufacturières	9 240	9 670	9 104	9 620	9 174	8 801	8 791	7 978	8 001	7 963	8 035	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 073	1 470	1 011	1 340	1 294	1 218	1 274	457	484	459	571	
- Textiles, habillement, cuir	5 911	5 979	5 894	6 116	5 940	5 811	5 818	5 824	5 813	5 800	5 793	
- Industries chimiques	147	159	161	165	162	164	129	121	112	110	88	
- Autres	2 109	2 062	2 038	1 999	1 778	1 608	1 570	1 576	1 592	1 594	1 583	
Électricité, gaz, eau	25	-	15	21	21	24	24	-	-	-	6	
Bâtiment, travaux publics	955	1 422	1 631	1 449	1 435	1 788	1 822	1 807	1 816	1 749	1 746	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	35 106	34 328	35 135	35 455	38 000	37 356	29 751	26 049	29 950	23 517	23 435	
- Commerce de gros	25 869	24 940	25 767	26 071	27 442	28 037	20 709	17 032	21 238	14 888	14 843	
- Commerce de détail	5 745	5 846	5 839	5 879	7 035	5 795	5 520	5 495	5 194	5 112	5 066	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 492	3 542	3 529	3 505	3 523	3 524	3 522	3 522	3 518	3 517	3 526	
Transports, entrepôts et communications	1 388	1 425	1 440	1 476	1 505	1 506	1 523	1 365	1 336	1 314	1 284	
Assurances, aff. immob.; serv. aux entreprises	194	211	230	221	227	222	222	223	246	247	261	
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	194	211	230	221	227	222	222	223	246	247	261	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 516	3 052	2 764	2 782	2 849	3 876	3 795	2 758	4 322	2 863	2 755	
- Services divers fournis à la collectivité	108	225	225	239	259	251	254	248	246	246	245	
- Prêts aux particuliers	136	135	121	127	129	138	159	155	221	205	202	
- Autres	2 272	2 692	2 418	2 416	2 461	3 487	3 382	2 355	3 855	2 412	2 308	
TOTAL	59 806	60 463	60 695	61 223	63 586	64 143	56 490	50 709	56 196	48 175	48 033	

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 407	3 337	3 223	3 343	3 377	3 320	3 720	3 919	3 919	3 625	3 279	
- Agriculture, chasse	3 405	3 335	3 190	3 343	3 377	3 320	3 720	3 919	3 919	3 625	3 279	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2	2	33	-	-	-	-	-	-	-	-	
Industries extractives	66	57	43	88	82	65	132	190	192	428	579	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	66	57	43	88	82	65	132	190	192	428	579	
Industries manufacturières	9 751	9 203	10 066	11 659	10 661	9 610	9 818	10 534	10 643	10 209	10 571	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 174	5 085	5 851	7 241	6 827	6 064	5 733	6 246	6 293	6 111	5 697	
- Textiles, habillement, cuir	970	1 065	749	779	780	772	667	801	757	708	952	
- Industries chimiques	624	493	916	1 090	767	783	1 208	924	1 216	882	746	
- Autres	1 983	2 560	2 550	2 549	2 287	1 991	2 210	2 563	2 377	2 508	3 176	
Électricité, gaz, eau	-	-	12	88	27	10	11	11	11	-	-	
Bâtiment, travaux publics	4 471	6 526	6 382	5 713	4 734	5 363	6 003	6 264	7 937	9 860	10 307	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	33 899	36 858	34 236	30 365	34 563	40 222	36 465	32 732	39 206	45 166	39 375	
- Commerce de gros	26 994	30 029	26 973	22 258	26 319	31 207	27 788	23 657	29 458	35 302	29 420	
- Commerce de détail	6 770	6 721	7 150	7 943	7 532	8 243	8 518	8 944	9 596	9 704	9 759	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	135	108	113	164	712	772	159	131	152	160	196	
Transports, entrepôts et communications	1 497	1 401	1 682	1 694	1 792	1 760	2 285	1 854	1 806	2 245	2 424	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	47	97	95	144	323	431	423	280	277	205	291	
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	47	97	95	144	323	431	423	280	277	205	291	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 557	3 342	3 415	3 825	4 082	4 219	4 538	6 126	6 120	5 273	5 553	
- Services divers fournis à la collectivité	87	127	98	106	136	245	168	174	149	244	234	
- Prêts aux particuliers	803	672	797	771	804	865	805	852	900	845	1 021	
- Autres	2 667	2 543	2 520	2 948	3 142	3 109	3 565	5 100	5 071	4 184	4 298	
TOTAL	56 695	60 821	59 154	56 919	59 641	65 000	63 395	61 910	70 111	77 011	72 379	

Source : B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988			1989			1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars
Millions de francs CFA									
Agriculture, sylviculture et pêche	22 011	20 575	24 042	24 710	28 582	27 137	26 892	23 269	25 906
- Agriculture, chasse	14 388	12 586	15 456	16 199	18 600	17 386	15 954	12 037	16 321
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7 623	7 989	8 586	8 511	9 982	9 751	10 938	11 232	9 585
Industries extractives	4 086	1 830	1 796	1 801	1 590	1 510	1 558	2 617	1 601
- Pétrole brut et gaz naturel	2 197	-	-	-	-	-	49	-	-
- Autres	1 889	1 830	1 796	1 801	1 590	1 510	1 509	2 617	1 601
Industries manufacturières	127 263	116 750	125 270	122 148	132 146	128 384	138 407	130 686	135 417
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	47 377	35 238	40 557	37 861	47 452	46 576	52 036	49 255	49 635
- Textiles, habillement, cuir	20 957	23 539	26 885	25 515	23 106	20 539	23 610	22 689	23 012
- Industries chimiques	13 139	13 539	13 682	13 215	15 122	18 099	17 974	16 387	15 588
- Autres	45 790	44 437	44 146	45 557	46 466	43 170	44 787	42 355	47 182
Électricité, gaz, eau	22 783	21 102	18 944	19 423	17 184	17 518	17 416	16 482	14 122
Bâtiment, travaux publics	28 492	29 691	26 156	27 080	27 446	25 688	25 115	25 431	25 597
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	448 524	429 903	381 271	459 958	480 761	478 665	396 513	391 566	456 479
- Commerce de gros	412 416	393 948	345 969	426 250	445 888	444 729	360 476	354 860	419 543
- Commerce de détail	30 029	30 548	30 028	28 582	29 582	28 514	30 688	31 283	31 422
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	6 079	5 407	5 274	5 126	5 291	5 422	5 349	5 423	5 514
Transports, entrepôts et communications	39 980	40 135	35 807	35 132	36 872	37 453	45 756	40 759	42 437
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	27 793	25 789	24 163	24 404	26 420	25 494	27 155	27 245	28 007
- Établissements financiers, assurances	249	234	265	240	692	266	185	156	166
- Affaires immobilières, services aux entreprises	27 544	25 555	23 898	24 164	25 728	25 228	26 970	27 089	27 841
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	22 107	21 879	21 451	21 860	21 713	21 978	22 225	22 817	23 159
- Services divers fournis à la collectivité	2 559	2 620	3 011	2 978	3 182	3 222	3 857	3 886	3 901
- Prêts aux particuliers	17 490	16 885	16 420	16 252	16 187	15 818	16 654	16 375	16 470
- Autres	2 058	2 374	2 020	2 630	2 344	2 938	2 714	2 556	2 788
TOTAL	743 039	707 654	658 900	736 516	772 714	763 827	702 037	680 872	752 725
Source : B.C.E.A.O.									

MALI - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	15 550	10 940	5 259	8 147	19 182	15 776	7 527	7 712	17 047	14 559	5 083	
- Agriculture, chasse	15 427	10 817	5 136	8 023	19 058	15 660	7 411	7 599	16 934	14 446	4 965	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	123	123	123	124	124	116	116	113	113	113	118	
Industries extractives	175	213	242	208	209	208	174	174	23	23	24	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	175	213	242	208	209	208	174	174	23	23	24	
Industries manufacturières	17 954	16 963	18 524	16 840	16 077	15 759	2 630	3 133	2 154	2 325	2 568	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	7 549	6 883	7 198	6 725	6 691	6 668	304	241	223	729	605	
- Textiles, habillement, cuir	4 158	4 135	4 844	4 486	4 549	4 330	952	1 193	730	461	642	
- Industries chimiques	398	384	491	447	447	443	367	357	319	367	375	
- Autres	5 849	5 561	5 991	5 182	4 390	4 318	1 007	1 342	882	768	946	
Électricité, gaz, eau	37	102	39	50	166	118	16	8	52	35	14	
Bâtiment, travaux publics	3 108	2 903	3 060	2 370	2 167	2 078	971	1 108	992	1 073	993	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	40 723	41 752	41 162	42 449	37 931	38 368	23 320	23 027	22 736	23 028	23 064	
- Commerce de gros	29 374	29 803	29 225	30 274	25 893	25 929	14 171	13 952	13 825	13 900	14 198	
- Commerce de détail	10 954	11 546	11 571	11 734	11 741	12 074	9 077	9 007	8 859	9026	8 765	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	395	403	366	441	297	365	72	68	52	102	101	
Transports, entrepôts et communications	4 155	4 089	4 085	3 826	3 476	3 411	1 688	1 769	1 798	1 858	1 888	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 392	1 389	1 427	1 482	1 473	1 495	623	543	600	547	573	
- Établissements financiers, assurances	880	884	892	897	897	917	39	30	32	51	21	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	512	505	535	585	576	578	584	513	568	496	552	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8775	8567	8271	8613	8104	8484	6434	6367	6749	6455	6181	
- Services divers fournis à la collectivité	44	105	44	57	97	84	89	72	65	47	53	
- Prêts aux particuliers	554	551	388	390	460	372	337	367	400	462	541	
- Autres	8177	7911	7839	8166	7547	8028	6008	5928	6284	5946	5 587	
TOTAL	91 869	86 918	82069	83 985	88 785	85 697	43 383	43 841	52 151	49 903	40 388	

Source : B.C.E.A.O

SENÉGAL - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	10 532	11 321	11 440	11 814	13 795	15 318	20 594	23 887	21 688	22 409	20 344	
- Agriculture, chasse	3 761	3 910	4 338	4 770	5 688	6 401	12 251	14 811	13 275	13 327	11 838	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	6 771	7 411	7 102	7 044	8 107	8 917	8 343	9 076	8 413	9 082	8 506	
Industries extractives	887	1 531	1 011	1 154	1 185	3 951	1 559	642	1 426	634	1 192	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	887	1 531	1 011	1 154	1 185	3 951	1 559	642	1 426	634	1 192	
Industries manufacturières	54 327	53 955	50 378	55 295	54 946	52 365	49 904	52 227	53 189	53 894	55 401	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	15 963	18 406	18 323	19 080	16 762	16 762	15 972	15 236	15 093	16 757	17 157	
- Textiles, habillement, cuir	9 187	8 500	8 975	10 479	10 216	10 216	9 627	10 237	9 341	9 909	9 498	
- Industries chimiques	14 251	11 470	6 639	10 170	3 353	3 353	8 201	9 696	13 074	11 383	12 347	
- Autres	14 926	15 579	16 441	15 566	24 615	22 034	16 104	17 058	15 681	15 845	16 399	
Électricité, gaz, eau	628	468	645	1 165	845	805	850	711	682	527	475	
Bâtiment, travaux publics	22 177	22 781	22 573	24 090	25 339	26 399	25 534	26 134	25 399	24 186	25 167	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	150 371	149 726	141 231	149 684	150 072	150 736	140 221	145 940	159 833	155 029	144 995	
- Commerce de gros	118 551	117 936	107 051	114 694	116 480	115 593	106 171	115 546	124 285	119 140	108 932	
- Commerce de détail	25 874	25 775	28 666	28 621	28 071	29 787	29 222	29 141	30 337	30 825	30 905	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 946	6 015	5 514	6 369	5 521	5 356	4 828	5 253	5 211	5 064	5 158	
Transports, entrepôts et communications	17 773	17 716	18 812	18 788	20 094	20 431	19 583	19 334	19 965	21 041	20 272	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	27 190	27 612	28 349	28 812	31 640	29 296	29 540	28 842	29 321	30 312	30 359	
- Établissements financiers, assurances	13 831	14 297	14 845	14 896	15 294	15 138	15 335	15 144	14 694	15 312	15 299	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	13 359	13 315	13 504	13 916	16 346	14 158	14 205	13 698	14 627	15 000	15 060	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	25 420	25 928	28 423	28 805	31 174	32 485	32 041	36 141	35 246	37 073	35 901	
- Services divers fournis à la collectivité	2 107	1 940	2 160	2 361	2 178	2 474	2 600	5 479	3 859	4 840	4 587	
- Prêts aux particuliers	11 779	11 343	12 021	10 700	11 991	12 287	12 318	13 058	13 290	13 523	13 305	
- Autres	11 534	12 645	14 242	15 744	17 005	17 724	17 123	17 604	18 097	18 710	18 009	
TOTAL	309 305	311 038	302 862	319 607	329 090	331 786	319 826	333 858	346 749	345 105	334 106	

Source : B.C.E.A.O.

TOGO - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	246	256	202	292	199	162	188	241	271	156	191	
- Agriculture, chasse	217	177	173	263	170	121	154	225	259	138	172	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	29	79	29	29	29	41	34	16	12	18	19	
Industries extractives	13 400	11 150	13 506	13 243	13 876	10 730	6 868	10 351	7 227	9 065	10 809	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	13 400	11 150	13 506	13 243	13 876	10 730	6 868	10 351	7 227	9 065	10 809	
Industries manufacturières	3 730	3 477	5 101	5 297	4 113	4 729	5 266	5 108	4 669	4 623	4 560	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 499	1 089	2 142	1 464	1 040	1 275	2 135	1 847	1 794	1 544	2 134	
- Textiles, habillement, cuir	239	291	560	582	588	590	572	420	420	396	104	
- Industries chimiques	526	537	736	833	692	669	529	841	645	992	1 124	
- Autres	1 466	1 560	1 663	2 418	1 793	2 195	2 030	2 000	1 810	1 691	1 198	
Électricité, gaz, eau	171	360	227	355	222	561	174	183	143	87	214	
Bâtiment, travaux publics	2 284	1 748	1 870	1 844	1 989	1 970	2 088	2 169	2 167	2 537	1 987	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	36 622	33 626	29 790	32 559	35 803	32 781	29 829	28 318	31 599	22 662	23 180	
- Commerce de gros	20 800	16 963	12 918	14 663	21 956	15 594	11 614	10 927	13 591	8 193	7 384	
- Commerce de détail	15 494	16 324	16 482	17 554	13 606	16 844	17 794	16 995	17 660	14 394	15 591	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	328	339	390	342	241	343	421	396	348	75	205	
Transports, entrepôts et communications	2 309	1 989	2 542	2 755	2 521	2 284	2 192	1 934	1 950	1 809	1 476	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	545	695	489	507	375	395	431	425	418	443	359	
- Établissements financiers, assurances	29	26	27	27	25	25	22	21	22	5	14	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	516	669	462	480	350	370	409	404	396	438	345	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 359	1 600	1 480	1 369	1 161	1 361	1 340	1 380	1 546	1 441	1 088	
- Services divers fournis à la collectivité	262	337	177	188	203	256	206	197	237	276	204	
- Prêts aux particuliers	640	640	679	664	567	664	631	775	720	629	557	
- Autres	457	623	624	517	391	441	503	408	589	536	327	
TOTAL	60 666	54 901	55 207	58 221	60 259	54 973	48 376	50 109	49 990	42 823	43 864	
Source : B.C.E.A.O.												

U.M.O.A. - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988			1989			1990				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Millions de francs CFA .										
Agriculture, sylviculture et pêche	14 472	14 727	14 133	13 957	15 219	14 407	14 589	13 747	13 474	14 518	14 771
- Agriculture, chasse	10 227	10 188	9 920	9 867	10 999	10 407	11 313	10 748	10 538	10 708	10 634
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	4 245	4 539	4 213	4 090	4 220	4 000	3 276	2 999	2 936	3 810	4 137
Industries extractives	11 733	13 062	12 466	12 195	11 360	10 695	12 515	11 410	13 425	12 549	11 907
- Pétrole brut et gaz naturel	3 621	5 097	4 848	4 689	3 877	-	2 907	1 650	1 937	1 215	967
- Autres	8 112	7 965	7 618	7 506	7 483	10 695	9 608	9 760	11 488	11 334	10 940
Industries manufacturières	97 631	92 567	93 360	91 121	94 398	81 776	93 590	87 801	88 751	89 990	92 530
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	36 038	32 599	34 094	35 223	35 459	31 261	31 604	31 618	30 925	32 626	32 428
- Textiles, habillement, cuir	7 546	6 770	7 675	8 016	7 951	7 290	11 318	10 743	11 228	10 927	10 859
- Industries chimiques	33 169	31 752	31 034	27 930	29 900	24 232	27 141	23 598	23 473	20 290	22 193
- Autres	20 878	21 446	20 557	19 952	21 088	18 993	23 527	21 842	23 125	26 247	27 050
Électricité, gaz, eau	41 890	46 074	44 422	37 393	38 659	29 101	36 062	33 996	32 612	30 864	30 382
Bâtiment, travaux publics	13 681	13 198	13 758	14 081	13 982	13 328	14 754	15 135	15 075	16 586	16 506
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	146 265	144 540	154 004	156 325	156 895	151 817	170 587	168 484	171 486	170 661	176 386
- Commerce de gros	114 171	112 520	121 457	122 318	123 755	117 727	133 305	132 365	131 686	130 953	134 892
- Commerce de détail	17 241	17 843	18 005	19 416	18 654	20 586	23 266	23 472	26 177	26 644	27 683
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	15 755	14 177	14 542	14 591	14 486	13 504	14 016	13 647	13 623	13 064	13 811
Transports, entrepôts et communications	41 920	36 647	41 708	38 716	41 746	38 405	41 992	37 309	41 074	39 794	41 842
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	45 730	45 446	45 452	41 054	40 952	40 109	43 192	40 830	41 727	40 489	41 356
- Établissements financiers, assurances	278	269	234	258	220	213	1 033	174	994	992	72
- Affaires immobilières, services aux entreprises	45 452	45 177	45 218	40 796	40 732	39 896	42 159	40 656	40 733	39 497	41 284
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	62 213	62 878	63 045	60 443	62 697	60 604	63 730	68 743	66 885	68 472	69 548
- Services divers fournis à la collectivité	5 843	6 045	6 041	6 360	6 349	6 339	6 676	6 030	6 028	6 087	6 263
- Prêts aux particuliers	43 136	43 742	43 679	41 059	44 069	41 771	42 828	42 704	43 176	43 153	42 853
- Autres	13 234	13 091	13 325	13 024	12 279	12 494	14 226	20 009	17 681	19 232	20 432
TOTAL	475 535	469 139	482 348	465 285	475 908	440 242	491 011	477 455	484 509	483 923	495 228

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

BÉNIN - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	1 477	1 466	1 483	1 101	1 494	1 492	1 492	1 494	1 492	1 492	1 479	
- Agriculture, chasse	1 414	1 407	1 424	1 042	1 423	1 421	1 421	1 423	1 421	1 421	1 408	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	63	59	59	59	71	71	71	71	71	71	71	
Industries extractives	415	413	412	411	416	412	413	413	414	416	414	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	415	413	412	411	416	412	413	413	414	416	414	
Industries manufacturières	9 975	9 948	10 322	10 280	11 351	11 319	10 857	10 774	10 672	10 593	10 405	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 751	4 713	4 688	4 658	4 832	4 802	4 374	4 293	4 170	4 003	3 831	
- Textiles, habillement, cuir	89	49	54	48	48	48	48	48	48	47	48	
- Industries chimiques	351	421	780	780	801	799	801	800	800	800	783	
- Autres	4 784	4 765	4 800	4 794	5 670	5 670	5 634	5 633	5 654	5 743	5 743	
Électricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bâtiment, travaux publics	928	940	948	949	949	949	923	923	953	1 041	1 037	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	5 978	5 868	6 586	6 924	6 405	7 776	7 584	9 985	12 680	13 535	13 512	
- Commerce de gros	1 815	1 732	1 990	2 357	1 827	1 829	1 756	4 067	5 888	6 562	6 592	
- Commerce de détail	1 352	1 370	1 803	1 779	1 790	3 162	3 042	3 134	4 002	4 184	4 136	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 811	2 766	2 793	2 788	2 788	2 785	2 786	2 784	2 790	2 789	2 784	
Transports, entrepôts et communications	1 094	1 094	1 056	1 056	1 309	1 272	1 272	1 143	1 135	1 127	1 107	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 120	1 106	1 109	1 106	1 124	1 127	1 127	1 127	1 120	1 120	1 120	
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 120	1 106	1 109	1 106	1 124	1 127	1 127	1 127	1 120	1 120	1 120	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 624	3 654	3 156	3 079	3 034	2 977	2 654	4 325	2 609	4 106	4 092	
- Services divers fournis à la collectivité	568	554	554	550	550	536	496	485	485	471	471	
- Prêts aux particuliers	1 377	1 343	1 386	1 338	1 307	1 266	1 256	1 207	1 221	1 196	1 166	
- Autres	1 679	1 757	1 216	1 191	1 177	1 175	902	2 633	903	2 439	2 455	
TOTAL	24 611	24 489	25 072	24 906	26 082	27 324	26 322	30 184	31 075	33 430	33 166	

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988			1989			1990				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Millions de francs CFA										
Agriculture, sylviculture et pêche	3 611	3 607	3 537	3 517	3 461	3 445	3 341	3 359	3 204	3 285	3 087
- Agriculture, chasse	3 611	3 607	3 537	3 517	3 461	3 445	3 341	3 359	3 204	3 285	3 087
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	2 817	2 810	2 667	2 624	2 580	2 546	2 658	1 914	2 120	2 015	1 923
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	2 817	2 810	2 667	2 624	2 580	2 546	2 658	1 914	2 120	2 015	1 923
Industries manufacturières	9 303	9 518	9 941	11 216	11 484	11 453	12 439	11 880	12 009	14 085	13 695
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 099	3 984	4 054	4 772	5 012	5 219	5 265	5 395	5 394	5 399	5 204
- Textiles, habillement, cuir	2 062	2 044	2 383	2 363	2 426	2 117	2 353	2 322	2 301	2 212	2 138
- Industries chimiques	1 404	1 669	1 537	1 945	1 998	1 996	2 652	2 164	2 285	2 902	2 836
- Autres	1 738	1 821	1 967	2 136	2 048	2 121	2 169	1 999	2 029	3 572	3 517
Électricité, gaz, eau	652	558	512	495	447	431	380	363	311	294	239
Bâtiment, travaux publics	723	715	756	749	1 657	1 664	1 534	1 516	1 404	1 292	1 255
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	6 241	5 968	6 923	6 364	6 721	6 583	7 422	6 995	8 516	8 778	10 704
- Commerce de gros	4 049	3 810	4 416	3 928	4 282	4 148	4 620	4 200	4 731	4 724	6 287
- Commerce de détail	1 384	1 398	1 740	1 668	1 707	1 656	1 956	1 899	2 847	3 121	3 525
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	808	760	767	768	732	779	846	896	938	933	892
Transports, entrepôts et communications	1 790	1 922	1 798	1 703	1 632	1 638	2 265	1 702	1 840	1 857	1 814
Assurances, aff. immob.; serv. aux entreprises	1 087	1 415	1 937	1 986	1 964	2 351	5 748	5 528	5 975	5 825	5 606
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 087	1 415	1 937	1 986	1 964	2 351	5 748	5 528	5 975	5 825	5 606
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 058	8 422	8 291	7 779	7 919	8 269	8 825	12 277	12 593	12 722	13 239
- Services divers fournis à la collectivité	335	332	368	364	309	301	321	359	394	388	385
- Prêts aux particuliers	3 681	3 725	3 685	3 705	3 730	3 883	4 158	4 254	4 247	4 130	4 298
- Autres	4 042	4 365	4 238	3 710	3 880	4 085	4 346	7 664	7 952	8 204	8 556
TOTAL	34 282	34 935	36 362	36 433	37 865	38 380	44 612	45 534	47 972	50 153	51 562

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	4 415	4 657	4 102	3 483	4 285	3 037	3 832	3 379	3 195	4 245	4 203	
- Agriculture, chasse	2 836	2 908	2 654	2 857	3 413	2 315	3 045	2 712	2 554	2 934	2 863	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 579	1 749	1 448	626	872	722	787	667	641	1 311	1 340	
Industries extractives	3 728	5 204	5 030	4 798	3 987	2 109	2 958	1 701	1 988	1 215	967	
- Pétrole brut et gaz naturel	3 621	5 097	4 848	4 689	3 877	-	2 907	1 650	1 937	1 215	967	
- Autres	107	107	182	109	110	2 109	51	51	51	-	-	
Industries manufacturières	48 996	46 841	47 608	45 785	46 820	34 778	37 735	33 350	33 450	33 166	36 479	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	15 732	14 577	15 773	16 823	16 467	12 726	11 553	11 608	11 484	13 389	13 828	
- Textiles, habillement, cuir	3 988	3 434	4 196	4 405	4 159	3 811	4 306	3 828	3 791	3 580	3 551	
- Industries chimiques	21 484	19 968	19 250	16 174	18 145	11 411	14 575	11 666	11 480	8 966	10 211	
- Autres	7 692	8 862	8 389	8 383	8 049	6 830	7 301	6 248	6 695	7 231	8 889	
Électricité, gaz, eau	37 542	42 254	40 845	34 940	37 049	27 308	34 297	32 325	31 026	29 399	28 966	
Bâtiment, travaux publics	4 059	3 457	3 564	3 668	3 817	2 711	2 826	2 465	2 241	2 316	2 463	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	38 528	48 167	45 107	46 733	47 414	39 057	43 989	36 826	35 854	34 933	38 747	
- Commerce de gros	29 464	38 573	36 298	37 408	38 387	31 931	36 041	29 782	28 553	28 114	30 377	
- Commerce de détail	5 936	6 619	5 867	6 486	6 187	5 722	6 487	5 888	6 451	5 970	6 158	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 128	2 975	2 942	2 839	2 840	1 404	1 461	1 156	850	849	2 212	
Transports, entrepôts et communications	33 404	27 816	32 654	29 917	32 970	29 648	31 058	27 391	30 956	29 724	31 822	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	31 143	30 286	29 484	27 482	28 735	25 353	24 280	23 698	23 766	23 241	23 466	
- Établissements financiers, assurances	34	34	-	34	34	34	34	34	34	34	36	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	31 109	30 252	29 484	27 448	28 701	25 319	24 246	23 664	23 732	23 207	23 430	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	15 338	15 529	15 773	15 269	15 476	14 224	15 444	15 287	15 275	15 656	15 665	
- Services divers fournis à la collectivité	2 379	2 417	2 222	2 412	2 399	2 325	2 604	2 483	2 545	2 577	2 668	
- Prêts aux particuliers	11 645	11 833	11 555	12 159	12 385	10 971	11 948	11 837	11 754	12 098	11 945	
- Autres	1 314	1 279	1 996	698	692	928	892	967	976	981	1 052	
TOTAL	217 153	224 211	224 167	212 075	220 553	178 225	196 419	176 422	177 751	173 895	182 778	

Source : B.C.E.A.O.

MALI - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	273	259	257	257	325	289	688	763	704	702	695	695
- Agriculture, chasse	273	259	257	257	325	289	688	763	704	702	695	695
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	73	73	73	73	80	80	114	114	185	185	185	185
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	73	73	73	73	80	80	114	114	185	185	185	185
Industries manufacturières	4 951	5 070	4 673	4 601	4 838	4 372	12 508	12 610	13 446	13 409	13 699	13 699
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 084	3 201	3 186	3 660	3 415	3 005	4 789	4 887	4 690	4 564	4 854	4 854
- Textiles, habillement, cuir	-	-	-	-	-	-	3 325	3 345	3 925	3 932	3 933	3 933
- Industries chimiques	459	450	447	438	425	415	498	498	482	463	474	474
- Autres	1 408	1 419	1 040	503	998	952	3 896	3 880	4 389	4 450	4 438	4 438
Électricité, gaz, eau	2	-	2	2	-	20	58	59	57	56	58	58
Bâtiment, travaux publics	23	15	8	-	23	27	1 138	1 106	1 103	1 119	1 101	1 101
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	843	848	1 029	1 527	1 896	2 019	16 478	16 056	15 975	15 945	16 313	16 313
- Commerce de gros	650	668	671	1 089	1 360	1 432	13 265	12 826	12 893	12 538	12 815	12 815
- Commerce de détail	193	180	358	439	385	403	2 783	2 784	2 653	2 981	3 048	3 048
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	-	-	-	-	151	184	430	446	429	426	450	450
Transports, entrepôts et communications	445	417	416	387	341	330	1 662	1 658	1 573	1 442	1 691	1 691
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	23	22	22	23	17	10	881	77	996	1 016	168	168
- Établissements financiers, assurances	7	7	7	7	7	-	870	6	865	864	17	17
- Affaires immobilières, services aux entreprises	16	15	15	16	10	10	11	71	131	152	151	151
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	4 430	4 205	4 326	4 089	4 098	3 583	5 916	6 768	5 189	5 494	6 400	6 400
- Services divers fournis à la collectivité	2	1	1	1-	-	-	-	2	3	-	-	-
- Prêts aux particuliers	1 725	1 588	1 685	1 609	1 642	1 216	1 694	1 696	1 253	1 481	1 430	1 430
- Autres	2 703	2 616	2 640	2 479	2 456	2 367	4 222	5 070	3 933	4 013	4 970	4 970
TOTAL	11 063	10 909	10 806	10 959	11 618	10 738	39 443	39 211	39 228	39 368	40 310	40 310

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Oct.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	284	284	289	335	325	330	337	344	332	394	394	394
- Agriculture, chasse	284	284	289	335	325	330	337	344	332	394	394	394
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	310	171	103	103	319	319	103	-	1 710	1 710	1 620	1 620
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	310	171	103	103	319	319	103	-	1 710	1 710	1 620	1 620
Industries manufacturières	1 824	1 717	1 384	1 348	1 233	752	682	649	367	367	401	401
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	867	714	634	772	561	371	343	339	89	89	89	89
- Textiles, habillement, cuir	386	385	230	201	332	316	278	253	225	225	225	225
- Industries chimiques	264	329	249	111	98	42	38	35	31	31	31	31
- Autres	307	289	271	264	242	23	23	22	22	22	22	22
Électricité, gaz, eau	655	646	432	432	-	-	-	20	19	19	45	45
Bâtiment, travaux publics	456	502	946	741	628	575	611	783	626	939	879	879
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 873	1 657	1 543	1 515	1 406	2 077	1 339	1 522	1 127	1 261	951	951
- Commerce de gros	1 662	1 509	1 398	1 371	1 275	1 351	1 230	1 240	965	971	723	723
- Commerce de détail	198	136	132	131	119	715	98	271	162	290	228	228
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	13	12	13	13	12	11	11	11	-	-	-	-
Transports, entrepôts et communications	1 245	1 105	1 115	843	780	663	666	569	567	612	542	542
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	25	22	22	24	11	10	9	57	6	54	46	46
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	25	22	22	24	11	10	9	57	6	54	46	46
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 288	2 267	2 219	1 183	1 066	1 093	1 118	1 178	1 438	1 375	1 139	1 139
- Services divers fournis à la collectivité	15	30	28	14	24	21	-	-	-	-	-	-
- Prêts aux particuliers	2 187	2 211	2 168	1 149	994	1 033	962	1 006	1 204	1 189	1 092	1 092
- Autres	86	26	23	20	48	39	156	172	234	186	47	47
TOTAL	8 960	8 371	8 053	6 524	5 768	5 819	4 865	5 122	6 192	6 731	6 017	6 017

Source : B.C.E.A.O.

SENÉGAL - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988				1989				1990			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 928	3 940	3 955	4 611	4 488	4 380	3 683	3 216	3 357	3 562	4 033	
- Agriculture, chasse	1 325	1 209	1 249	1 206	1 211	1 173	1 270	960	1 138	1 139	1 312	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 603	2 731	2 706	3 405	3 277	3 207	2 413	2 256	2 219	2 423	2 721	
Industries extractives	139	140	140	143	145	145	145	145	95	95	95	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	139	140	140	143	145	145	145	145	95	95	95	
Industries manufacturières	20 110	16 314	16 510	14 928	15 314	15 616	15 432	14 583	14 774	14 052	13 361	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 975	4 613	4 969	3 750	4 137	3 909	4 048	3 798	3 796	3 499	3 068	
- Textiles, habillement, cuir	990	827	782	969	958	970	981	920	911	906	940	
- Industries chimiques	7 920	7 720	7 589	7 297	7 270	8 435	7 292	7 178	7 037	5 781	6 539	
- Autres	4 225	3 154	3 170	2 912	2 949	2 302	3 111	2 687	3 030	3 866	2 814	
Électricité, gaz, eau	1 855	1 491	1 516	492	170	131	92	60	37	14	14	
Bâtiment, travaux publics	6 968	7 043	7 095	7 553	6 533	6 993	7 349	7 512	7 929	9 077	8 946	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	86 321	75 305	85 340	85 281	85 204	85 813	85 453	85 987	86 310	84 884	84 613	
- Commerce de gros	75 175	64 729	74 653	74 168	74 330	74 604	74 042	74 681	74 710	74 059	74 207	
- Commerce de détail	3 066	3 373	3 129	3 375	3 363	3 299	3 362	3 371	3 395	3 366	3 511	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	8 080	7 203	7 558	7 738	7 511	7 910	8 049	7 935	8 205	7 459	6 895	
Transports, entrepôts et communications	2 834	3 160	3 230	3 317	3 174	3 355	3 551	3 300	3 616	3 392	3 300	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	12 055	12 050	12 141	9 708	8 422	10 540	10 521	9 809	9 368	8 806	10 517	
- Établissements financiers, assurances	227	218	217	207	169	169	119	118	80	79	5	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	11 828	11 832	11 924	9 501	8 253	10 371	10 402	9 691	9 288	8 727	10 512	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	22 136	22 388	22 677	22 063	23 736	23 170	22 672	21 516	22 341	22 143	22 138	
- Services divers fournis à la collectivité	2 091	2 237	2 338	2 376	2 364	2 442	2 532	1 948	1 856	1 918	1 963	
- Prêts aux particuliers	17 174	17 468	17 577	15 410	17 394	17 608	17 129	16 776	17 475	17 462	17 422	
- Autres	2 871	2 683	2 762	4 277	3 978	3 120	3 011	2 792	3 010	2 763	2 753	
TOTAL	156 346	141 831	152 604	148 096	147 186	150 143	148 898	146 128	147 827	146 025	147 017	

Source : B.C.E.A.O.

TOGO - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1988			1989			1990				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Millions de francs CFA										
Agriculture, sylviculture et pêche	484	514	510	653	841	1 434	1 216	1 192	1 190	838	880
- Agriculture, chasse	484	514	510	653	841	1 434	1 211	1 187	1 185	833	875
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	5	5	5	5	5
Industries extractives	4 251	4 251	4 041	4 043	3 833	5 084	6 124	7 123	6 913	6 913	6 703
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	4 251	4 251	4 041	4 043	3 833	5 084	6 124	7 123	6 913	6 913	6 703
Industries manufacturières	2 472	3 159	2 922	2 963	3 358	3 486	3 937	3 955	3 993	4 318	4 490
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	530	797	790	788	1 035	1 229	1 232	1 298	1 302	1 583	1 554
- Textiles, habillement, cuir	31	31	30	30	28	28	27	27	27	25	24
- Industries chimiques	1 187	1 195	1 182	1 185	1 163	1 134	1 285	1 257	1 358	1 347	1 319
- Autres	724	1 136	920	960	1 132	1 095	1 393	1 373	1 306	1 363	1 593
Électricité, gaz, eau	1 184	1 125	1 115	1 032	993	1 211	1 235	1 169	1 162	1 082	1 060
Bâtiment, travaux publics	524	526	441	421	375	409	373	830	819	802	825
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	6 481	6 727	7 476	7 981	7 849	8 492	8 322	12 113	11 024	11 325	11 546
- Commerce de gros	1 356	1 499	2 031	1 998	2 294	2 432	2 351	5 569	3 946	3 985	3 891
- Commerce de détail	4 655	4 767	4 976	5 538	5 103	5 629	5 538	6 125	6 667	6 732	7 077
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	470	461	469	445	452	431	433	419	411	608	578
Transports, entrepôts et communications	1 108	1 133	1 439	1 493	1 540	1 491	1 522	1 546	1 387	1 640	1 566
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	277	545	737	725	679	718	626	534	496	427	433
- Établissements financiers, assurances	10	10	10	10	10	10	10	16	15	15	14
- Affaires immobilières, services aux entreprises	267	535	727	715	669	708	616	518	481	412	419
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 339	6 413	6 603	6 981	7 368	7 288	7 101	7 392	7 440	6 976	6 875
- Services divers fournis à la collectivité	453	474	530	643	703	714	723	753	745	733	776
- Prêts aux particuliers	5 347	5 574	5 623	5 689	6 617	5 794	5 681	5 928	6 022	5 597	5 500
- Autres	539	365	450	649	48	780	697	711	673	646	599
TOTAL	23 120	24 393	25 284	26 292	26 836	29 613	30 456	35 854	34 424	34 321	34 378

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

BÉNIN - BALANCE DES PAIEMENTS

	1986*	1987**	1988**	1989**	1990**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 27,9	- 63,9	- 73,2	- 50,8	- 58,4
dont : <i>Exportations FOB</i>	101,3	44,8	39,9	50,2	58,1
<i>Importations FOB</i>	- 129,2	- 108,7	- 113,1	- 101,0	- 116,5
Services	- 31,4	- 17,9	- 16,1	- 15,5	- 16,4
Transferts sans contrepartie	61,9	39,6	45,9	55,3	50,3
dont : <i>Privés</i>	32,9	22,8	24,3	21,0	19,0
<i>Publics</i>	29,0	16,8	21,6	34,3	31,3
Balance des paiements courants	2,6	- 42,2	- 43,4	- 11,0	- 24,5
Mouvements de capitaux non					
monétaire à long terme	11,6	13,1	32,8	16,1	32,7
Balance de base	14,2	- 29,1	- 10,6	5,1	8,1
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 10,3	5,5	11,9	25,3	18,0
Erreurs et omissions nettes	- 2,9	- 0,2	0,1	0,0	0,8
Balance globale	1,0	- 23,8	1,4	30,4	27,0
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
Source : B.C.E.A.O.					

BURKINA - BALANCE DES PAIEMENTS

	1986	1987	1988*	1989**	1990**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 101,3	- 73,7	- 70,8	- 91,4	- 78,7
dont : <i>Exportations FOB</i>	51,5	69,1	74,2	68,6	82,8
<i>Importations FOB</i>	- 1152,8	- 1142,8	- 145,0	- 160,0	- 161,5
Services	- 42,5	- 49,0	- 55,5	- 58,9	- 56,5
Transferts sans contrepartie	137,5	107,8	111,6	173,0	105,1
dont : <i>Privés</i>	66,2	49,3	49,2	46,0	43,8
<i>Publics</i>	71,3	58,5	62,4	127,0	61,3
Balance des paiements courants	- 6,3	- 14,9	- 14,7	22,7	- 30,1
Mouvements de capitaux non					
monétaire à long terme	25,7	29,3	24,5	- 39,0	27,8
Balance de base	19,4	14,4	9,8	- 16,3	- 2,3
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	1,3	1,6	1,0	1,5	1,0
Erreurs et omissions nettes	1,3	0,7	0,0	0,0	0,0
Balance globale	22,0	16,7	10,8	- 14,8	- 1,3
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
Source : B.C.E.A.O.					

CÔTE D'IVOIRE - BALANCE DES PAIEMENTS

	1986	1987	1988*	1989**	1990**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	535,9	326,5	321,3	265,3	334,6
dont : <i>Exportations FOB</i>	1 103,8	886,5	826,5	814,1	808,7
<i>Importations FOB</i>	- 567,9	- 560,0	- 505,2	- 548,8	- 474,1
Services	- 519,7	- 506,6	- 471,7	- 484,9	- 560,2
Transferts sans contrepartie	- 123,3	- 107,6	- 134,9	- 102,6	- 106,9
dont : <i>Privés</i>	- 144,9	- 147,2	- 150,9	- 122,2	- 131,9
<i>Publics</i>	21,6	39,6	16,0	19,4	25,0
Balance des paiements courants	- 107,1	- 287,7	- 285,3	- 322,2	- 332,5
Mouvements de capitaux non					
monétaire à long terme	48,7	203,6	266,4	293,0	349,5
Balance de base	- 58,4	- 84,1	- 18,9	- 29,2	17,0
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	5,1	7,1	- 0,5	20,0	- 2,0
Erreurs et omissions nettes	- 10,9	- 0,1	- 84,4	5,4	- 26,8
Balance globale	- 64,2	- 77,1	- 103,8	- 3,8	- 11,8
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
Source : B.C.E.A.O.					

MALI - BALANCE DES PAIEMENTS

	1986*	1987**	1988**	1989**	1990**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 46,2	- 23,9	- 32,1	- 22,2	- 28,8
dont : <i>Exportations FOB</i>	71,2	76,9	74,9	85,9	91,7
<i>Importations FOB</i>	- 117,4	- 100,8	- 107,0	- 108,1	- 120,5
Services	- 90,1	- 80,6	- 84,6	- 87,8	- 94,1
Transferts sans contrepartie	80,4	75,8	89,9	86,1	95,6
dont : <i>Privés</i>	16,1	15,0	17,5	20,4	23,1
<i>Publics</i>	64,3	60,8	72,4	65,7	72,5
Balance des paiements courants	- 55,9	- 28,7	- 26,8	- 23,9	- 27,3
Mouvements de capitaux non					
monétaire à long terme	50,6	35,6	42,0	59,8	42,6
Balance de base	- 5,3	6,9	15,2	35,9	15,3
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 2,9	- 1,8	0,2	4,8	- 1,4
Erreurs et omissions nettes	- 6,5	- 0,4	- 0,6	- 2,8	- 2,3
Balance globale	- 14,7	4,7	16,0	37,9	11,6
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
Source : B.C.E.A.O.					

NIGER - BALANCE DES PAIEMENTS

	1986	1987*	1988**	1989**	1990**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 13,4	9,1	0,2	1,0	- 5,0
dont : <i>Exportations FOB</i>	116,9	123,8	109,9	98,2	87,1
<i>Importations FOB</i>	- 130,3	- 114,7	- 109,7	- 97,2	- 92,1
Services	- 40,0	- 60,7	- 51,0	- 60,1	- 51,4
Transferts sans contrepartie	45,8	27,7	32,4	30,8	34,6
dont : <i>Privés</i>	- 20,2	- 15,0	- 13,4	- 12,9	- 13,3
<i>Publics</i>	66,0	42,7	45,8	43,7	47,9
Balance des paiements courants	- 7,6	- 23,9	- 18,4	- 28,3	- 21,8
Mouvements de capitaux non					
monétaire à long terme	21,2	27,4	31,4	25,8	20,2
Balance de base	13,6	3,5	13,0	- 2,5	- 1,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 0,8	5,7		- 4,3	0,0
Erreurs et omissions nettes	- 3,9	- 5,1	1,2	0,2	3,7
Balance globale	8,9	4,1	14,2	- 6,6	2,1
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
Source : B.C.E.A.O.					

SÉNÉGAL - BALANCE DES PAIEMENTS

	1986	1987	1988**	1989**	1990**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 78,4	- 85,6	- 73,5	- 71,8	- 66,5
dont : <i>Exportations FOB</i>	227,5	201,6	227,2	248,4	248,8
<i>Importations FOB</i>	- 305,9	- 287,2	- 109,7	- 320,2	- 315,3
Services	- 82,6	- 79,0	- 76,4	- 76,5	- 66,9
Transferts sans contrepartie	68,5	70,7	70,6	92,5	104,9
dont : <i>Privés</i>	3,7	2,1	9,5	8,0	8,0
<i>Publics</i>	64,8	68,6	61,1	84,5	96,9
Balance des paiements courants	- 92,5	- 93,9	- 79,3	- 55,8	- 28,5
Mouvements de capitaux non					
monétaire à long terme	106,0	113,0	71,2	100,0	69,0
Balance de base	13,5	19,1	- 8,1	44,2	40,5
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	25,8	- 20,2	- 32,7	- 13,9	- 14,4
Erreurs et omissions nettes	5,2	- 2,9	6,0	5,9	2,6
Balance globale	44,6	- 4,0	- 34,8	36,2	28,7
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
Source : B.C.E.A.O.					

TOGO - BALANCE DES PAIEMENTS

	1986	1987*	1988**	1989**	1990**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 9,7	- 12,4	- 19,9	- 11,3	- 29,9
dont : <i>Exportations FOB</i>	126,7	121,0	106,3	120,3	106,7
<i>Importations FOB</i>	- 136,4	- 133,4	- 126,2	- 131,6	- 136,6
Services	- 37,2	- 37,3	- 33,1	- 34,7	- 32,0
Transferts sans contrepartie	34,6	31,3	24,9	35,5	35,7
dont : <i>Privés</i>	3,4	2,1	2,5	3,8	3,7
<i>Publics</i>	31,2	29,2	22,4	31,7	32,0
Balance des paiements courants	- 12,3	- 18,4	- 28,1	- 10,5	- 26,2
Mouvements de capitaux non					
monétaire à long terme	14,0	19,8	15,8	24,1	16,0
Balance de base	1,7	1,4	- 12,3	13,6	- 10,2
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	6,6	2,5	3,9	10,5	11,0
Erreurs et omissions nettes	- 2,4	- 2,2	0,0	0,0	1,1
Balance globale	5,9	1,7	- 8,4	24,1	1,9
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
Source : B.C.E.A.O.					

B.C.E.A.O. - DÉCOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Coupores	30 sept. 1988	31 mars 1989	30 sept. 1989	31 mars 1990	30 sept. 1990
Millions de francs CFA					
Billets	501 394	646 788	530 671	613 691	508 562
10 000	192 358	256 385	216 429	255 498	211 416
5 000	207 735	268 331	210 230	240 094	196 573
1 000	75 393	89 836	76 589	87 235	73 578
500	24 240	30 568	25 755	28 914	25 044
Autres	1 668	1 668	1 668	1 950	1 951
Pièces	29 877	31 090	31 141	32 230	32 083
100	16 612	17 314	17 127	17 745	17 444
50	4 772	5 045	5 126	5 387	5 416
25	2 835	2 923	2 975	3 059	3 095
10	2 902	3 000	3 067	3 144	3 196
5	2 110	2 158	2 200	2 249	2 286
Autres	646	650	646	646	646
Total	531 271	677 878	561 812	645 921	540 645

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 1988 - 1989								
Agences de retrait	Agences d'émission							Total des entrées
	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
Millions de francs CFA								
Bénin	///	3 459	11 688	1 482	9 047	1 159	9 800	36 635
Burkina	888	///	42 896	5 363	2 445	1 035	2 672	55 299
Côte d'Ivoire	534	6 014	///	6 384	1 618	2 680	1 135	18 365
Mali	281	3 987	24 328	///	1 262	4105	421	34 384
Niger	1 140	2 246	7 992	2 126	///	482	1 178	15 164
Sénégal	376	1 031	6 378	5 841	1 148	///	400	15 174
Togo	11 527	10 221	30 402	4 335	9 055	2 241	///	67 781
Total des sorties	14 746	26 958	123 684	25 531	24 575	11 702	15 606	242 802
Exercice 1989 - 1990								
Agences de retrait	Agences d'émission							Total des entrées
	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
Millions de francs CFA								
Bénin	///	2 933	11 091	1 243	10 152	924	7 315	33 658
Burkina	1 060	///	43 456	5 645	3 615	1 173	2 456	57 306
Côte d'Ivoire	1 328	8 580	///	5 236	2 773	7 397	1 475	26 789
Mali	400	4 031	23 292	///	1 338	4 042	490	33 593
Niger	1 628	3 959	12 910	8 790	///	910	1 497	29 694
Sénégal	597	873	8 675	5 819	1 066	///	509	17 539
Togo	17 350	14 646	41 597	5 015	11 854	2 377	///	92 839
Total des sorties	22 363	35 022	141 021	31 748	30 699	16 823	13 742	291 418
Source : B.C.E.A.O.								

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA B.C.E.A.O.

	Prélèvements			Versements		
	1985 - 1986	1986 - 1987	1987 - 1988	1988 - 1989	1989 - 190	1990 - 1991
Milliers de signes monétaires						
Billets	377 148	362 795	334 696	360 052	333 009	316 016
10 000	48 416	49 432	46 279	39 531	37 937	37 212
5 000	113 296	106 775	95 029	105 964	93 739	87 391
1 000	130 778	122 795	116 200	128 859	119 632	113 617
500	84 658	83 793	77 158	85 698	81 701	78 455
Pièces	83 333	85 647	82 742	37 736	32 085	34 925
100	19 119	18 665	18 305	16 698	13 891	14 974
50	11 933	12 938	12 664	6 941	6 164	6 801
25	10 165	9 702	9 464	5 147	4 362	4 874
10	20 643	22 004	19 304	7 502	6 021	6 850
5	17 210	18 262	18 307	1 428	1 559	1 380
1	4 263	4 076	4 698	19	88	46
Total	460 481	448 442	417 438	397 788	365 094	350 941
Millions de francs CFA						
Billets	1 223 727	1 192 887	1 092 714	1 096 838	1 008 548	962 010
10 000	484 160	494 320	462 790	395 310	379 370	372 210
5 000	566 460	533 875	475 145	529 820	468 695	436 955
1 000	130 778	122 795	116 200	128 859	119 632	113 617
500	42 329	41 897	38 579	42 849	40 851	39 228
Pièces	3 059	3 072	2 990	2 228	1 874	2 035
100	1 912	1 867	1 830	1 670	1 389	1 497
50	597	647	633	347	308	340
25	254	243	237	129	109	122
10	206	220	193	75	60	69
5	86	91	92	7	8	7
1	4	4	5	ε	ε	ε
Total	1 226 786	1 195 959	1 095 704	1 099 066	1 010 422	964 045

Imprimerie de la Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest
D A K A R
